

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ACADEMIE DE RENNES

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

LYCEE des METIERS D'ART « Bertrand Du Guesclin »

**50 Rue Pierre ALLIO
56406 AURAY**

Tél. : 02.97.24.06.53

Fax : 02.97.50.74.49

Mail : Ce.0560001x@ac-rennes.fr

B O R D E R E A U

des pièces adressées à : Madame l'Inspectrice du Travail
Rue de Rohan – Centre Parc Pompidou 56000 VANNES

INDICATION DES PIECES	NOMBRE
Demandes d'autorisation de travail sur machines dangereuses	

AURAY, le vendredi 20 décembre 2013

Madame Le Proviseur,

Anne ORAIN

Lycée des Métiers d'Art Bertrand Du Guesclin – AURAY
Liste des professeurs par spécialités
2013 - 2014

**LISTE
Des PROFESSEURS
Et
AUTORISATIONS
Du MEDECIN SCOLAIRE**

« Atelier EBENISTERIE »
« Atelier RESTAURATION »
« Atelier SCULPTURE »

Professeurs de la spécialité	
LOUIS Pierre-Marie	ROPERT Michel
CHESNAIS Yannick	ROBERT David
GRIVES Yann	DE NOUE Benoit
BENOIT Eric	

Listing Des machines Soumises à Dérogation

Ateliers
« EBENISTERIE (EB) »
« SCULPTURE (SC) »
« RESTAURATION MEUBLE ANCIENS (RMA) »

Liste des classes concernées par les machines des ateliers énumérés ci-dessus :

- BMA EB : 1^{ère} Brevet des Métiers d'Art Ebénisterie
- FCIL RMA : Formation 1 an - Rénovation de Meubles Anciens
- 1 EB : 1^{ère} année de CAP Ebénisterie
- 2 EB : 2^{ème} année de CAP Ebénisterie
- 1SC : Formation 1 an Sculpture

MATERIELS "EBENISTERIE et RESTAURATEUR MEUBLES ANCIENS"

N° local	N° d'inventaire Région	Profs responsables	Libellé	Marque	type de constructeur	N° de série	Année
1-EB	95BOI0015	HOUDOU Bertrand	DEFONCEUSE A COMMANDE NUMERIQUE	BULLERI	BETA 6	A/95015/2	1995
2-EB	95BOI0016	ROPERT Michel	SCIE A FORMAT	GRIGGIO	SC 3200	230004	1995
3-EB	01BOI0026	ROBERT David	DEGAUCHISSEUSE	SCM	F520E	AB-142517	2001
4-EB	84BOI0023	ROBERT David	RABOTEUSE CONVENTIONNELLE	GUILLET	LJP	798	1983
5-EB	01BOI0025	ROBERT David	RABOTEUSE CONVENTIONNELLE	SCM	S630	AB-142813	2001
6-EB	01BOI0027	LOUIS Pierre-Marie	TOUPIE CONVENTIONNELLE	SCM	T130	140733	2001
7-EB	01BOI0028	GRIVES Yann	SCIE A RUBAN	AGAZZANI	700	D8167	2001
8-EB	97BOI0030	LOUIS Pierre-Marie	MORTAISEUSE A COUTEAUX MULTIPLES	MASTERWOOD	OMB1	97050179	1997
9-EB	98BOI0035	LOUIS Pierre-Marie	PRESSE A PLAQUER	STETON	P65/E	75908/005	1998
10-EB	93BOI0034	BENOIT Eric	SCIE A RUBAN	MEBER	SR500	16 157	1993
11-EB	84BOI0020	LOUIS Pierre-Marie	TOUPIE CONVENTIONNELLE	GUILLET	QFD	1559	1984
1-2EB	05BOI0054	CHESNAIS Yannick	TOUR A BOIS	FOX	F46	1105	2005
13-EB	02BOI0033	CHESNAIS Yannick	SCIE A RUBAN	LUREM	SOLO 4	YU 014	2002

14-EB	09BOI0046	GRIVES Yann	DEFONCEUSE COL DE CYGNE	CMC	KOPY 600	463	2009
15-EB	08BOI0050	LOUIS Pierre-Marie	PONCEUSE A BANDE	CMC	KL 150	1508144	2008
16-EB	08BOI0032	CHESNAIS Yannick	TOUPIE CONVENTIONNELLE	CMC	T11	11080740	2008
17-EB	84BOI0022	ROBERT David	DEGAUCHISSEUSE	GUILLET	CKX	1345	1989
18-EB	00BOI0028	GRIVES Yann	TENONNEUSE A DEROULEUR CONVENTIONNELLE	MECANOBOIS	C4	9422	2000
19-EB	08BOI0049	LOUIS Pierre-Marie	PONCEUSE CIRCULAIRE OSCILLANTE	BOSI	LEV-SD-600	128	2008
20-EB	12BOI0016	GRIVES Yann	PONCEUSE CALIBREUSE	GRIGGIO	GC 95/2 RR	12A006628100500	2012
21-EB	95BOI0032	ROPERT Michel	PERCEUSE A COLONNE	PROMAC	366 CA	66082	1995
22-EB	06BOI0023	CHESNAIS Yannick	TOUPIE CONVENTIONNELLE	CMC	T11 i	11060412	2006
23-SC			Voir listing "SCULPTURE"				
24-EB	94BOI0034	GRIVES Yann	MORTAISEUSE A COUTEAUX	PARVEAU	100	2180	1994
25-EB	05BOI0048	ROBERT David	MORTAISEUSE A MECHE(S)	FELDER	FD 250	401101605	2005
26-EB	05BOI0051	CHESNAIS Yannick	SCIE A ONGLET INCLINABLE RADIALE	FOX	F36-252A	1610	2003
27-EB	05BOI0049	ROPERT Michel	SCIE CIRCULAIRE	CMC	SE 2500	25050583	2005
28-EB	94BOI0034	GRIVES Yann	MORTAISEUSE A COUTEAUX	PARVEAU	151	13295	2003
29-EB	03BOI0016	ROPERT Michel	PERCEUSE D'ETABLI	PROTECNIC	SP13TP	12010	2003
30-EB	74BOI0018	GRIVES Yann	SCIE A RUBAN	COLLIOT LABOURO	700 S	3221	1974
31-EB	XXBOI0202	BENOIT Eric	TABLE ASPIRANTE	CATTINAIR	-	-	?

32-EB	06BOI0024	BENOIT Eric	TABLE ASPIRANTE	ARMOR	-	-	2006
33-EB	95BOI0019	LOUIS Pierre-Marie	CABINE DE PEINTURE OU A VERNIS	OMNIA	CS 35	OM 20575	1995
34-EB	12BOI0014	ROBERT David	MORTAISEUSE Á MECHES	GRIGGIO	TRCN	12A006584500500	2012
35-EB	12BOI0015	PLANTEC Gilles	SCIE A PANNEAUX VERTICALE MANUELLE	GMC	KGS 400 E	22192	2012
36-EB	12BOI0018	ROPERT Michel	SCIE RADIALE DE TRONÇONNAGE	MZ PROJECT	CS 1000	49	2013
37-EB	00BOI0015	CHESNAIS Yannick	AFFUTEUSE D'OUTILS A MAIN	LAMELLO	LEPUS	20075	2000
38-EB	10BOI0029	PLANTEC Gilles	AFFUTEUSE D'OUTILS A MAIN	TORMEK	SUPER GRIND	?	2010
39-EB	10BOI0028	PLANTEC Gilles	AFFUTEUSE D'OUTILS A MAIN	TORMEK	SUPER GRIND	?	2010
40-EB	10BOI0030	PLANTEC Gilles	AFFUTEUSE D'OUTILS A MAIN	TORMEK	SUPER GRIND	?	2010
41-EB	XXBOI0186	CHESNAIS Yannick	SCIE DE MARQUETEUR	HEGNER	?	4140753	?
42-EB	80BOI0015	CHESNAIS Yannick	SCIE DE MARQUETEUR	HEGNER	ADEB56N4	4651640	1980
43-EB	XXBOI0187	CHESNAIS Yannick	SCIE DE MARQUETEUR	HEGNER	M 56B4	993690602	
44-EB	09BOI0050	CHESNAIS Yannick	SCIE DE MARQUETEUR	HEGNER	MULTICUT 2S	1092310	2009
45-EB	XXBOI0185	CHESNAIS Yannick	SCIE DE MARQUETEUR	HEGNER	AD63NZ4	2500637	
46-EB	09BOI0048	CHESNAIS Yannick	SCIE DE MARQUETEUR	HEGNER	QUICK 560	90 220	2009
47-EB	05BOI0052	CHESNAIS Yannick	SCIE DE MARQUETEUR	HEGNER	MULTICUT 2S	1050612	2005
48-EB	NC	PLANTEC Gilles	VISSEUSE (12v)	BOSCH	PSR 200 Li	2006 688008811	2006
49-EB	NC	PLANTEC Gilles	VISSEUSE (12v)	BOSCH	PSR 200 Li	2006 688006465	2006

50-EB	NC	PLANTEC Gilles	VISSEUSE (12v)	BOSCH	PSR 200 Li	2006 688008809	2006
51-EB	NC	PLANTEC Gilles	VISSEUSE (12v)	BOSCH	PSR 200 Li	2006 688008136	2006
52-EB	NC	PLANTEC Gilles	PERCEUSE (230v)	BOSCH	PSB 700RE	603387780	2006
53-EB	NC	PLANTEC Gilles	PERCEUSE (230v)	BOSCH	PSB 500RE	603386703	2006
54-EB	NC	PLANTEC Gilles	PONCEUSE 2 mains (AC-8b)	BERNER	BPT OS 2H 150PR - 10612	10612	2013
55-EB	NC	PLANTEC Gilles	PONCEUSE 1 main (AC-8b)	BERNER	BPT OS 1H 150PR - 10607	10607	2013
56-EB	NC	PLANTEC Gilles	PONCEUSE 1 main (AC-8b)	BERNER	BPT OS 1H 150PR - 10607	10619	2013
57-EB	NC	PLANTEC Gilles	PONCEUSE 1 main (AC-8b)	BERNER	BPT OS 1H 150PR - 10607	10620	2013
58-EB	NC	PLANTEC Gilles	PONCEUSE ORBITALE – Ø 150 (AC-8b)	FESTOOL	ET2E	487188	1997
59-EB	NC	PLANTEC Gilles	PONCEUSE ORBITALE – Ø 150 (AC-8b)	FESTOOL	ET2E	486025	1997
60-EB	NC	PLANTEC Gilles	PONCEUSE ORBITALE – Ø 125 (AC-8b)	MAKITA	BO5010	227084	2000
61-EB	NC	PLANTEC Gilles	PONCEUSE ORBITALE – Ø 150 (AC-8b)	AEG	EX150E	03258 F2009	2009
62-EB	NC	PLANTEC Gilles	PONCEUSE A BANDE (230 v)	MAKITA	9920	201 053 741	2010
63-EB	XXBOI0199	PLANTEC Gilles	SCIE CIRCULAIRE	DEWALT	DW351	30178	2005
64-EB	NC	PLANTEC Gilles	SCIE SAUTEUSE	BOSCH	1582-7 601582703	341	1983
65-EB	NC	PLANTEC Gilles	SCIE SAUTEUSE	BOSCH	1582-7 601582703	344	1983
66-EB	NC	PLANTEC Gilles	SCIE SAUTEUSE	MAKITA	4351FCTJ	12491R	2013
67-EB	NC	PLANTEC Gilles	DEFONCEUSE	BOSCH	GOF 900 ACE	Illisible	2000

68-EB	NC	PLANTEC Gilles	DEFONCEUSE	BOSCH	GOF 1300 ACE	0601 13 703	2000
69-EB	NC	PLANTEC Gilles	DEFONCEUSE	FESTOOL	OF1010EBQ Plus	574179	2004
70-EB	NC	PLANTEC Gilles	DEFONCEUSE	FESTOOL	OF1010EBQ Plus	574335	2013
71-EB	NC	PLANTEC Gilles	AFFLEUREUSE	MAKITA	3704	18451E	1999
72-EB	NC	PLANTEC Gilles	AFFLEUREUSE	MAKITA	RT0700C	51041	2013
73-EB	NC	PLANTEC Gilles	SCIE CIRCULAIRE	MAKITA	5903R	477535G	2011
74-EB	NC	PLANTEC Gilles	PERCEUSE / VISSEUSE (14,4 V)	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230373	2013
75-EB	NC	PLANTEC Gilles	PERCEUSE / VISSEUSE (14,4 V)	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230245	2013
76-EB	NC	PLANTEC Gilles	PERCEUSE / VISSEUSE (14,4 V)	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230352	2013
77-EB	NC	PLANTEC Gilles	PERCEUSE / VISSEUSE (14,4 V)	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230243	2013
78-EB	NC	PLANTEC Gilles	PERCEUSE / VISSEUSE (14,4 V)	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230246	2013
79-EB	NC	PLANTEC Gilles	PERCEUSE / VISSEUSE (14,4 V)	BOSCH	PSR 14.4 Li - 3603J54100	6006536	2010
80-EB	NC	PLANTEC Gilles	LAMELLEUSE	DEWALT	DW 682	992902	2013
81-EB	NC	PLANTEC Gilles	LAMELLEUSE	DEWALT	DW 683	993018	2013



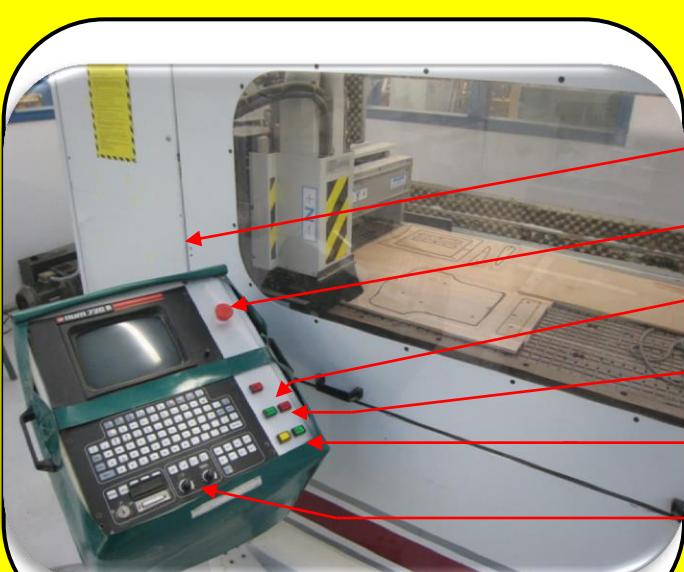
FICHE SECURITE

N°
001

DEFONCEUSE C.N.

95BOI0015

Fabricant	Type	N° de série	Année
BULLERI	Béta 6	950152	1995
Professeur responsable M. HOUDOU Bertrand	Validité de cette fiche : 10/11/2012 au 10/11/2014		



- Porte fermées
- Arrêt d'urgence des moteurs
- Mise sous tensions des moteurs x y z
- Arrêt machine/calculateur
- Dépression active (fixation de la pièce)
- Réglage fin vitesse moteurs

DANGER



Risque coupure ou de perte de doigts

RISQUES

- Coups des doigts
- Perte d'audition
- Blessures au bas ventre
- Casser l'outil et projections



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
- Port du casque anti-bruit
- Fermeture des portes
- Réglage de la vitesse de rotation outil
- Réglage des vitesses des avances (programme)
- Dépression active fixation/pièce (voyant vert)
- Réglage des jauge outils (programme)
- Fermeture des portes

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Tenue et chaussures de sécurité

REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



Dichiarazione CE di conformita'

Il fabbricante BULLERI MACCHINE s.r.l.

BULLERI MACCHINE s.r.l.

Sede legale: via Matteotti, 53
Stab. amm.ne: via Etruria, 22
50021 CASCINA (FI) 050-700280
P. O. Box 87113
P. IVA: 01016640508

Dichiara che la macchina nuova descritta in appresso

BETA 6 Super

N. matricola 95015/2

e' conforme alle disposizioni legislative che traspongono la direttiva: Direttiva 89/392
e successivi emendamenti

nome Bulleri Alce. Alberto

posizione PRESIDENTE - CDA

luogo e data Lucca 02/11/95

firma

BULLERI MACCHINE s.r.l.

3. MACHINE (DEFONCEUSE CN/BULLERI/95015/2)

3.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Défonceuse CN
Constructeur / Marque	BULLERI
Type	BETA 6 SUPER
Numéro de série	95015/2
Année de fabrication	1995
Marquage	CE

3.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique / Pneumatique
--------------------------	--------------------------

3.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Sans dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

3.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en cours de raccordement, aucun essai de fonctionnement réalisé

3.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Protecteurs / Protecteurs mobiles associés à un dispositif de verrouillage	L'asservissement de la porte latérale gauche (accès outil) est de type négatif, facilement fraudable. Remplacer par un asservissement de type positif, difficilement fraudable.	1



réalisé le 18 dec 2012

3. MACHINE (DEFONCEUSE CN/BULLERI/95015/2)

3.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Défonceuse CN
Constructeur / Marque	BULLERI
Type	BETA 6 SUPER
Numéro de série	95015/2
Année de fabrication	1995
Marquage	CE

3.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique / Pneumatique
--------------------------	--------------------------

3.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Sans dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

3.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en cours de raccordement, aucun essai de fonctionnement réalisé

3.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Protecteurs / Protecteurs mobiles associés à un dispositif de verrouillage	L'asservissement de la porte latérale gauche (accès outil) est de type négatif, facilement fraudable. Remplacer par un asservissement de type positif, difficilement fraudable.	1



réalisé le 18 dec 2012



FICHE SECURITE

N°
002

SCIE A FORMAT

95BOI0015

Fabricant	Type	N° de série	Année
GRIGGIO	SC 3200	230004	1995
Professeur responsable M. ROPERT Michel	Validité de cette fiche :10/11/2012 au 10/11/2014		



- Carter de protection en place
- Guide parallèle
- Arrêt d'urgence du moteur
- Marche / Arrêt
- Mise sous tension
- Guide perpendiculaire

DANGER



Risque coupure ou de perte de doigts

RISQUES

- Coupures des doigts
- Perte d'audition
- Blessures au bas ventre
- Projections de pièces en arrière



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
- Port du casque anti-bruit
- Carter de protection en place
- Réglage du couteau diviseur
- Utiliser les pousoirs

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





GRIGGIO

WOODWORKING MACHINERY



DECLARATION DE CONFORMITE CE

Pour

SCIERS A FORMAT

Model: **SC 3200**

No. de serie : **23004**

Les machines correspondent aux normes suivantes:

- Directive de la machine CE 89/392 et successifs amendements
- Directive CE Baisse tension 73/23 CEE modifiée par la directive 93/88/CEE
- Directive EMC 89/336/CEE modifiée par la directive 93/68/CEE

Les règlements suivantes sont observés pour la construction et la fabrication des machines:

Normes harmonisées

- EN 292 Partie 1 et Partie 2 / EN 294 / EN 349 / EN 418 / EN 60204 Partie 1

Projet et proposition de normes Européens:

- pr EN 1870-1 Scies circulaires et scies à format

Normes nationales et spécifications techniques:

- UVV VBG 7j

La conformité avec la directive machine CE est certifiée par l'attestation d'éssai échantillon Nr. 961085 selon appendice IV de la directive machines CE.

Office déclaré:

Fachausschuß holz-Prüf- und Zertifizierungsstelle
Vollmoellerstraße, 11
D-70563 STUTTGART

PADOVA, 06 / 02 / 96

PAOLO GRIGGIO
Le gérant



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

16. MACHINE (SCIE A FORMAT/GRIGGIO/230004/9)

16.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Scie à format
Constructeur / Marque	GRIGGIO
Type	SC 3200
Numéro de série	230004
N° ou repère client	9
Année de fabrication	1995
Marquage	CE

16.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

16.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

16.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

16.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



FICHE SECURITE

N°
003

DEGAUCHISSEUSE

01BOI0026



Fabricant

Type

N° de série

Année

SCM

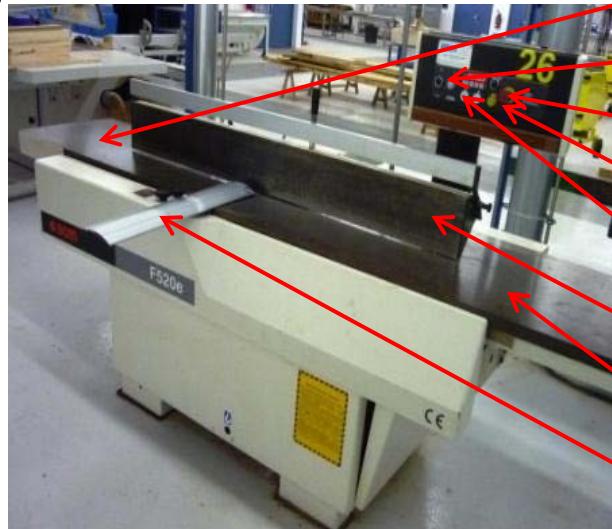
F520E

AB 142517

2001

Professeur responsable
M. ROBERT David

Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014



- Table de sortie
- Mise en marche/arrêt
- Arrêt d'urgence
- Blocage de l'arbre (bouton jaune)
- Réglage de la hauteur de passe
- Guide de mise à l'équerre (ou angle)
- Table d'entrée
- Carter de protection d'outil



DANGER

Risque de coupure, ne pas porter de vêtements flottants
Longueur de pièce minimale : 350 mm

RISQUES

- Coupure des doigts
- Rejet de pièce
- Faiblesse auditive



PREVENTION

- Protecteur à pont en place, porter des gants
- Tenir fermement la pièce (orientation du fil du bois)
- Casque antibruit
- L'aspiration fonctionne

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants
Casque



Tenue et chaussures
de sécurité



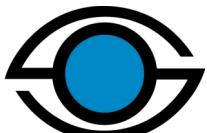
REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

4. MACHINE (DEGAUCHISSEUSE/SCM/142517/26)

4.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Dégauchisseuse
Constructeur / Marque	SCM
Type	F520e
Numéro de série	142517
N° ou repère client	26
Année de fabrication	2001
Marquage	CE

4.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

4.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

4.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

4.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

Macchine per la
lavorazione
del legno
SCM GROUP S.p.A.
SCM -Via Casale, 450
47827 Villa Verucchio(RN)
Italia

Tel. 0541/674111
Fax 0541/674274
www.scmgroup.com
E-mail@scmgroup.com

Sede Amministrativa
Via Casale, 450
47827 Villa Verucchio(RN)
Italia



FRA

DECLARATION "CE" DE CONFORMITÉ

Le constructeur : **SCM GROUP S.P.A.**
VIA CASALE 450
47827 VILLA VERUCCHIO (RN)

déclare que la machine:

Dégauchisseuse

Marque: **SCM**

N. de série: **AB /142517**

Type: **F520 E**

Année de construction: **2001**

est conforme aux dispositions réglementaires applicables suivantes:

Directive 98/37/CE

Directive 89/336/CEE, modifiée par les Directives 92/31/CEE et 93/68/CEE.

Directive 73/23/CEE, modifiée par la Directive 93/68/CEE.

Norme: EN 859 - 1994 - Sécurité des machines pour l'usinage du bois - Dégauchisseuse

Organisme notifié ayant délivré l'attestation d'examen CE de type

I.N.R.S.

AVENUE DE BOURGOGNE

54501 VANDOEUVRE CEDEX FRANCE

Numéro de attestation d'examen CE de type

0070 020A 5460 09 00

Villa Verucchio, 18/06/2001

Le représentant délégué par SCM GROUP S.P.A.

SERGIO TITI



FICHE SECURITE

N°
004

RABOTEUSE COVENTIONNELLE

84BOI0023



Fabricant	Type	N° de série	Année
GUILLET	LJP	798	1983
Professeur responsable M. ROBERT David	Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014		



- Arrêt d'urgence
- Réglage de la hauteur de passe
- Mise en marche/arrêt (machine + entraîneur)
- Mise sous tension (contacteur général)
- Table

DANGER



**Risque de coupure, ne pas porter de vêtements flottants
Respecter la longueur minimale de pièce de 300 mm**

RISQUES

- Coupure des doigts
- Rejet de pièce
- Ecrasement ou pincement des doigts
- Faiblesse auditive (Casque antibruit)



PREVENTION

- L'aspiration fonctionne
- Régler la profondeur de passe appropriée
- Respecter le sens du fil du bois
- Casque antibruit

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

13. MACHINE (RABOTEUSE/GUILLIET/798/39)

13.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Raboteuse
Constructeur / Marque	GUILLIET
Type	LJP
Numéro de série	798
N° ou repère client	39
Année de fabrication	1983

13.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

13.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs réglables	Escamotable
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

13.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

13.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



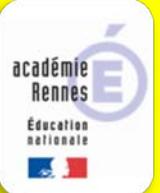
FICHE SECURITE

N°
005

RABOTEUSE COVENTIONNELLE

01BOI0025

Fabricant	Type	N° de série	Année
SCM	S630	AB-142813	2001
Professeur responsable M. ROBERT David	Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014		



- Arrêt d'urgence (arrière machine)
- Réglage de la hauteur de passe
- Table
- Mise en marche / arrêt (machine + entraîneur)
- Mise sous tension

DANGER



**Risque de coupure, ne pas porter de vêtements flottants
Respecter la longueur minimale de pièce de 350 mm**

RISQUES

- Coupure des doigts
- Rejet de pièce
- Ecrasement ou pincement des doigts
- Faiblesse auditive (Casque antibruit)



PREVENTION

- L'aspiration fonctionne
- Régler la profondeur de passe appropriée
- Respecter le sens du fil du bois
- Casque antibruit

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



Macchine per la
lavorazione
del legno

SCM GROUP S.p.A.
SCM -Via Casale, 450
47827 Villa Verucchio(RN)
Italia

Tel. 0541/674111
Fax 0541/674274
www.scmgroupp.com
E-mail@scmgroupp.com

Sede Amministrativa
Via Casale, 450
47827 Villa Verucchio(RN)
Italia



FRA

13

DECLARATION "CE" DE CONFORMITÉ

Le constructeur : **SCM GROUP S.P.A.**
VIA CASALE 450
47827 VILLA VERUCCHIO (RN)

déclare que la machine:

Raboteuse

Marque:	SCM	N. de série:	AB /142813
Type:	S 630	Année de construction:	2001

est conforme aux dispositions réglementaires applicables suivantes:

Directive 98/37/CE

Directive 89/336/CEE, modifiée par les Directives 92/31/CEE et 93/68/CEE.

Directive 73/23/CEE, modifiée par la Directive 93/68/CEE.

Norme: pr EN 860 (Février 1994) - Sécurité des machines pour l'usinage du bois - Raboteuse

Organisme notifié ayant délivré l'attestation d'examen CE de type

L.N.E.

RUE GASTON BOISSIER

F 75724 PARIS FRANCE

Numéro de attestation d'examen CE de type

0071 030A 0005 11 94

Villa Verucchio, 23/05/2001

Le représentant délégué par SCM GROUP S.P.A.

SERGIO TITI



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

14. MACHINE (RABOTEUSE/SCM/9319/38)

14.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Raboteuse
Constructeur / Marque	SCM
Type	S630
Numéro de série	9319
N° ou repère client	38
Année de fabrication	2001
Marquage	CE

14.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

14.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs réglables	Escamotable
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

14.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

14.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



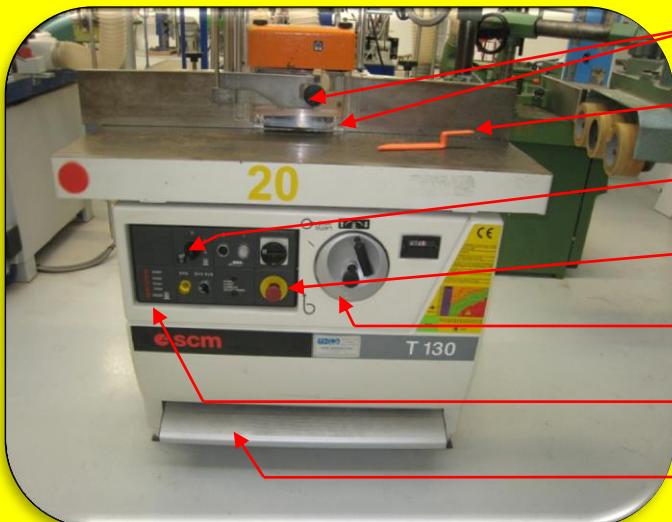
FICHE SECURITE

N° 6

TOUPIE CONVENTIONNELLE

01BOI0027

Fabricant	Type	N° de série	Année
SCM	T 130 N	AB-140733	2001
Professeur responsable M. LOUIS Pierre-Marie	Validité de cette fiche : 10/11/2012 au 10/11/2014		



- Protecteurs outil - doigts
- Poussoir de la pièce
- Marche-Arrêt rotation outil
- Arrêt d'Urgence des moteurs
- Réglage : monter/descente de l'outil
- Contrôle de la vitesse rotation outil
- Blocage de l'arbre d'outil

DANGER



Risque de coupure ou de perte de doigts

RISQUES

- Coupures des doigts
- Perte d'audition
- Perte de doigts
- Projection des éléments d'outil



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
- Port du casque anti-bruit
- Mettre en place les protecteurs
- Utiliser les poussoirs
- Utiliser si possible l'entraîneur
- Mettre en place les protecteurs
- Régler la vitesse de rotation de l'outil

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur**Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318****Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime**

Macchine per la
lavorazione
del legno

SCM GROUP S.p.A.
SCM -Via Casale, 450
47827 Villa Verucchio(RN)
Italia

Tel. 0541/674111
Fax 0541/674274
www.scmgroup.com
E-mail@scmgroup.com

Sede Amministrativa
Via Casale, 450
47827 Villa Verucchio(RN)
Italia

 **SCM**

FRA

DECLARATION "CE" DE CONFORMITÉ

Le constructeur : **SCM GROUP S.P.A.**
VIA CASALE 450
47827 VILLA VERUCCHIO (RN)

360

déclare que la machine:

Fraiseuse sur un côté avec outils rotatifs

Marque: **SCM**

N. de série: **AB /140733**

Type: **T130**

Année de construction: **2001**

est conforme aux dispositions réglementaires applicables suivantes:

Directive 98/37/CE

Directive 89/336/CEE, modifiée par les Directives 92/31/CEE et 93/68/CEE.

Directive 73/23/CEE, modifiée par la Directive 93/68/CEE.

Norme: pr EN 848-1 (Octobre 1994) - Sécurité des machines pour l'usinage du bois - Fraiseuse sur un côté avec outils rotatifs - Partie 1: Fraiseuse monoarbre verticale (toupie)

Organisme notifié ayant délivré l'attestation d'examen CE de type

PRUEF-UND ZERTIFIZIERUNGSSTELLE FACHAUSS

VOLLMOELLERSTRASSE 11

D-70563 STUTTGART-VAIHINGER

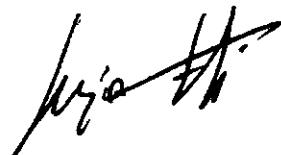
Numéro de attestation d'examen CE de type

95 1004

Villa Verucchio, 20/02/2001

Le représentant délégué par SCM GROUP S.P.A.

SERGIO TITI





SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

27. MACHINE (TOUPIE/SCM/140733)

27.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Toupie
Constructeur / Marque	SCM
Type	T130N
Numéro de série	140733
Année de fabrication	2001
Marquage	CE

27.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

27.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

27.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

27.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



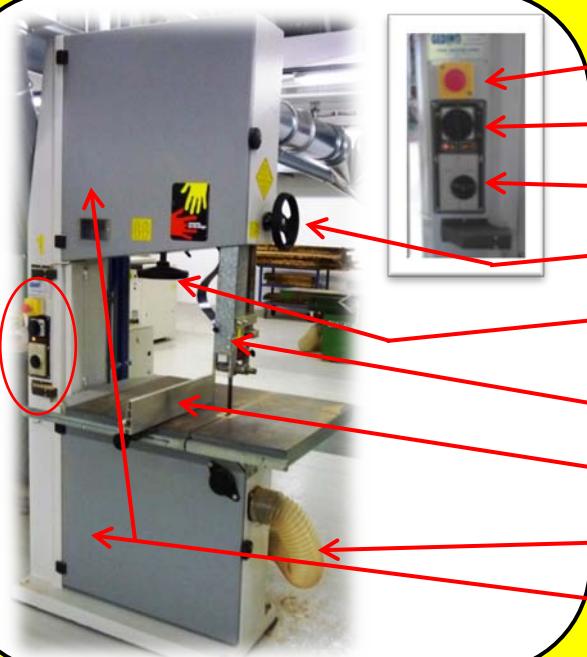
FICHE SECURITE

N°
007

SCIE À RUBAN

01BOI0028

Fabricant	Type	N° de série	Année
AGAZZANI	700	D 8167	2001
Professeur responsable M. GRIVES Yann	Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014		



- Arrêt d'urgence
- Marche / Arrêt - débrayage frein moteur
- Sectionneur
- Réglage protecteur
- Réglage de la lame (tension et positionnement sur le volant supérieur)
- Protecteur
- Guide parallèle
- Aspiration
- Carters frontaux

DANGER



POSITIONNEMENT DES MAINS



RISQUES

- Nuisances sonores
- Contact des mains avec l'outil
- Rupture de la lame et rejets de pièces
- Basculement pièces longues



PREVENTION

- Vérifier la tension de la lame
- Ne pas mettre de mains sur la trajectoire de la lame
- Utiliser le **poussoir**
- Réglage du carter de protection en fonction de l'épaisseur de la pièce.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants
Casque



Tenue et chaussures
de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





AGAZZANI

**DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÀ
DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ
CE CONFORMITY DECLARATION
CE-ÜBEREINSTIMMUNGSERKLÄRUNG
DECLARACIÓN CE DE CONFORMIDAD**



AI SENSI DELLA DIRETTIVA MACCHINE 89/392/CEE, ALLEGATO II A

16

Il costruttore: / Le constructeur: / The manufacturer: / Der Hersteller: / El constructor:

Agazzani Srl - Via M.Minghetti, 13/19 - 41012 Carpi (MO) -Italydichiara che / déclare que / declares that / erklärt, dass / declara que

la SEGA a NASTRO per legno e materie similari / la SCIE à RUBAN pour bois et matières similaires /
the BAND SAW for wood and similar materials / die BANDSÄGE für Holz und ähnliche Stoffe /
la SIERRA de CINTA para madera y materias similares

Marca / Marque / Brand /	AGAZZANI	Numero di serie / Numéro de série/ Serial number /	D 81 67
Marke / Marca		Serial number / Seriennummer / Número de serie	
Tipo / Type / Type / Typ / Tipo	COSMA 700	Anno di costruzione / Année de construction / Year of manufacture / Baujahr / Año de construcción	2001

è conforme alle seguenti disposizioni: / est conforme aux dispositions suivantes: /
is in compliance with the following provisions: / die folgenden Bestimmungen entspricht: /
está conforme con las siguientes disposiciones:

- Direttiva 98/37/CEE (Requisiti essenziali di sicurezza e della tutela della salute applicati alle macchine).
- Direttiva 89/336 CEE, modificata dalle direttive 92/31/CEE e 93/68/CEE. (Compatibilità Elettromagnetica)
- Direttiva 73/23 CEE, modificata dalla Direttiva 93/68/CEE. (Bassa tensione)

Norme armonizzate applicate : UNI EN 292-1 / UNI EN 292-2 / UNI EN 294 / UNI EN 349 / UNI EN 418 / prEN 1807-1 /

UNI EN 1037 / UNI EN 1088 / UNI EN ISO 3746 / UNI EN ISO 11202 / UNI EN ISO 11204 / CEI EN 60204-1 / CEI EN 50081-2 / CEI EN 50082-2

Organismo notificato che ha deliberato l'Attestazione di Esame di tipo CE :
Organisation notifiée qui a délivré l'Attestation d'Examen CE de type :
Notified body which deliberated the CE Examination Certificate:
Das gemeldete Amt, welches die CE-Prüfungsbescheinigung beschlossen hat, ist:
Organismo notificado que ha deliberado la Atestación de Examen CE :

I.C.E.P.I. S.r.l.
Via Emilia Parmense, 11/A
I – 29010 Pontenure (PC) N°0066

Numero di Attestazione di Esame CE di tipo : / Numéro d'Attestation d'Examen CE de type :
Number of CE Examination Certificate: / Nummer der CE-Prüfungsbescheinigung:
Número de Atestación de Examen CE :

Modello / Modèle / Model /	Numero Validation number di Omologazione / Numéro d'Homologation /
Typ / Modelo	Zulassungsnummer / Número de Homologación

COSMA	400	M120/94
COSMA	500	M121/94
COSMA	600	M119/94
COSMA	700	M124/94
COSMA	800	M123/94
COSMA	900	M125/94
COSMA	1000	M175/94
COSMA	1050	M126/94

Il legale rappresentante/ Le représentant légal/
The legal representative / Der gesetzliche Vertreter /
El representante legal

Mario Bice Marani
Bice Marani

Carpi (MO) 11.01.01



SCIÉS À RUBAN

Notre Société vous remercie d'avoir acheté un produit de sa gamme et vous invite à lire attentivement cette notice. À l'intérieur, vous trouverez tous les renseignements nécessaires pour une correcte utilisation de la machine que vous venez d'acheter. Nous prions pourtant l'utilisateur de se tenir scrupuleusement aux avertissements y contenus et de la lire dans toutes ses parties. Nous prions aussi de la garder dans un endroit approprié pour le conserver intacte. Le contenu de cette notice peut être modifié sans préavis et sans aucune autre obligation, afin d'apporter des variations et améliorations aux unités déjà envoyées. Il est interdit de reproduire ou traduire n'importe quelle partie de cette notice sans autorisation préalable du propriétaire.



Veuillez prendre note que, pour des raisons de visibilité et clarté, quelques dessins sont représentés avec la machine dans une configuration non correcte. En cas de différend, le texte italien est la seule référence valable.

Nous précisons également que:

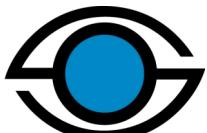
- l'année de fabrication est mentionné sur l'étiquette (avec marque CE) située sur la machine;
- copie du dossier technique de construction, en conformité avec la Directive, est conservée chez notre Maison;
- le numéro de série de la machine (s'il est présent, car il n'est pas obligatoire) est mentionné directement sur la même.

GARANTIE

11.01.04

La durée de la garantie est comme établi par les normes générales en vigueur, c'est-à-dire 12 mois à partir de la date d'achat. La garantie donne exclusivement droit au remplacement des pièces défectueuses. Par contre, la garantie est exclue lorsque les appareils résultent avoir été improprement utilisés par des personnes non autorisées ou en utilisant des composants ou des techniques non conformes.

Mod.	700
Anno/Fabr./Year/Baujahr	2001
Volt./Spannung	400
A./Amps/Nennstrom	616
Peso/Poid Weight/Gewicht	Kg 400
Lama/Lame/Blade Blatte Max.-Min.	mm 5140/5020
AGAZZANI srl	
VIA M. VINCHETTI 13/19 - CARPI (MO) ITALY	



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

17. MACHINE (SCIE A RUBAN/AGAZZANI/D8167/36)

17.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Scie à ruban
Constructeur / Marque	AGAZZANI
Type	700
Numéro de série	D8167
N° ou repère client	36
Année de fabrication	2001
Marquage	CE

17.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

17.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Escamotable
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

17.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

17.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



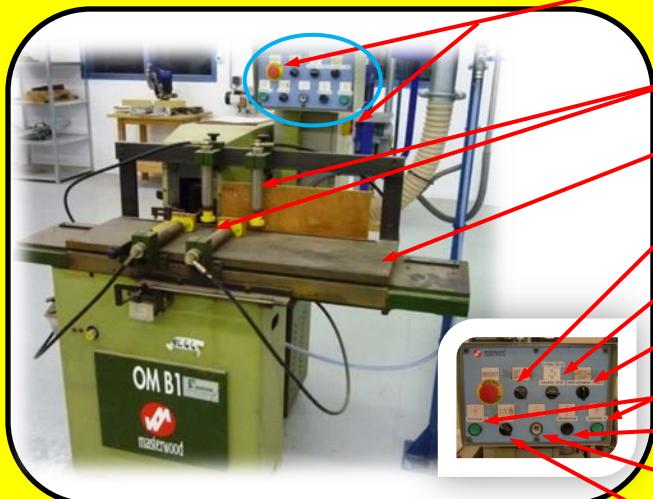
FICHE SECURITE

N°
008

MORTAISEUSE À COUTEAUX MULTIPLES

97BOI0030

Fabricant	Type	N° de série	Année
MASTERWOOD	OMB1	97050179	1997
Professeur responsable M. LOUIS Pierre-Marie		Validité de cette fiche : 01/09/2012 au 10/11/2014	



- Bouton d'arrêt d'urgence et coupure générale
- Presseurs
- Table
- Sélecteur type de mortaise
- Recul ou avance tête d'outil
- Déplacement de table
- Bouton bimanuel de fermeture presseurs
- Bouton d'ouverture presseurs
- Mise en rotation de l'outil
- Sélecteur position manuelle ou auto

DANGER



Attention à la position des mains - Risque d'écrasement des doigts



RISQUES

- Ecrasement des doigts sous presseurs
- Coupures



PREVENTION

- Vérifier sens installation de l'outil
- Réglage des presseurs à 5mm maxi de la pièce avant serrage
- positionner presseur en fonction de la longueur de la pièce

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



- Tenue et chaussures de sécurité
- Port de gants conseillé



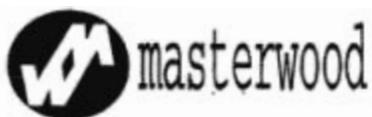
REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





Sede: Via Romania 18/20-47037 RIMINI, (Italia). Tel.:0541/740348-Fax: 0541/742192

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'
DECLARATION DE CONFORMITE
KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
DECLARATION OF CONFORMITY
DECLARACION DE CONFORMIDAD

La Ditta MASTERWOOD S.p.a., dichiara sotto la propria responsabilità che la macchina:

OMB1-ES1-ES2-ES2B BEDANATRICE ORIZZONTALE

La Maison MASTERWOOD S.p.a., déclare sous sa pleine et exclusive responsabilité que la machine:

OMB1-ES1-ES2-ES2B MORTAISEUSES A BEDANE HORIZONTAL

Die Firma MASTERWOOD S.p.a., erklärt hiermit unter voller eigener Haftung, daß die folgende Maschine:

OMB1-ES1-ES2-ES2B STEMMASCHINE

The Company MASTERWOOD S.p.a., declares under its own and exclusive responsibility that the machine:

OMB1-ES1-ES2-ES2B HORIZONTAL CHISEL MORTISERS

La Empresa MASTERWOOD S.p.a., declara bajo la propia y exclusiva responsabilidad que la máquina:

OMB1-ES1-ES2-ES2B ESCOPLADORA

Matricola n. / avec numéro de série / mit Seriennummer/ with serial number / con número de matrícula:

.....

alla quale questa dichiarazione si riferisce, è conforme ai requisiti di sicurezza previsti dalle Direttive CEE:

à laquelle la présente déclaration fait référence, est conforme aux prescriptions fondamentales pour la sécurité formulées dans les Directives CEE:

worauf sich diese Erklärung bezieht, den in der EWG- Maschinenrichtlinien:

which the present declaration refers to, is compliant with the fundamental safety requirements contained in the EEC Directives:

a la cual se refiere esta declaracion, es conforme a los requisitos de seguridad previstos por las Directivas CEE:

89/392, 93/68 - 73/23, 93/68 - 89/336, 93/68

ed è stata costruita nel rispetto delle seguenti norme armonizzate:

et qu'elle a été fabriquée dans le plein respect des normes unifiées:

enthaltenden Sicherheitsgrundvorschriften entspricht und in

Übereinstimmung mit den vereinigten Normen gebaut wurde:

and that it was built in the full respect of the unified norms:

y ha sido construida respetando las siguientes normas:

EN292-1/2, EN294, EN 349, EN418, EN60204 - 1

Il Presidente del consiglio di amministrazione

Le Président du conseil administration

The Chairman of the board of directors

Der Verwaltungsratsvorsitzende

El Presidente del consejo de administración

MASTERWOOD S.p.a.

Zangheri Carlo

Zangheri Carlo

Rimini,.....

6. MACHINE (MORTAISEUSE/MASTERWOOD/97050179/16)

6.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Mortaiseuse
Constructeur / Marque	MASTERWOOD
Type	OMB1
Numéro de série	97050179
N° ou repère client	16
Année de fabrication	1997

6.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique / Pneumatique
--------------------------	--------------------------

6.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif d'interverrouillage

6.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

6.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Isolation et dissipation des énergies / Dispositif de séparation de l'énergie pneumatique	placer un dispositif de coupure en énergie pneumatique	1



réalisé le 18 déc 2012



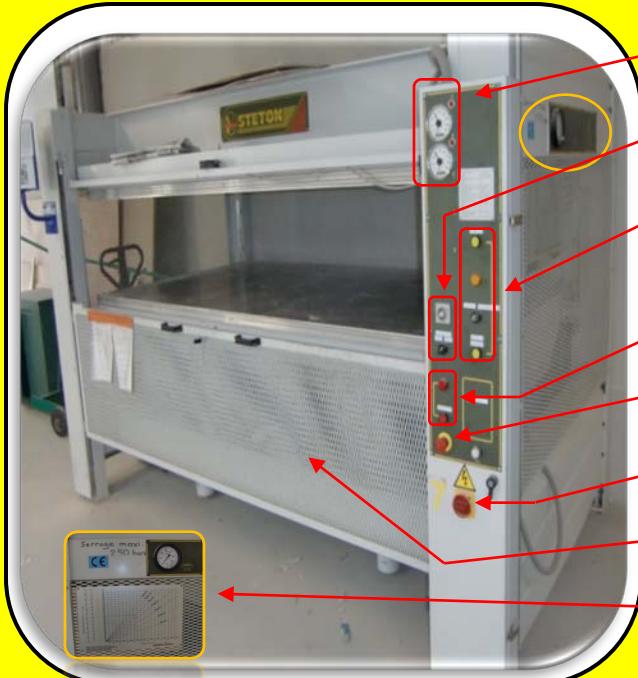
FICHE SECURITE

N°
009

PRESSE A PLAQUER

98BOI0035

Fabricant	Type	N° de série	Année
STETON	P65-E	75908-005	1998
Professeur responsable M. LOUIS Pierre-Marie	Validité de cette fiche :30/09/2011 au 30/09/2014		



- Température plateau supérieur et inférieur
- Temps de serrage
- Montée du plateau inférieur et serrage
Reprise automatique de pressage
- Descente plateau inférieur
- Arrêt d'urgence
- Discontacteur
- Porte guillotine (coupe sécurité)
- Abaque et réglage de la pression de serrage

DANGER



Risque de brûlure, coupure ou écrasement des mains



RISQUES

- Evaporation des colles (muqueuses)
- Brûlures aux mains
- Ecrasement des mains



PREVENTION

- Aération suffisante de l'atelier
- Porter des gants
- Porte de sécurité en place (dispositif de protection avec sécurité)

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



OFFICINA



CAP. SOC. L. 7.000.000.000 int. vers.

Carpi, li 04.08.98

COSTRUZIONE MACCHINE PER LA LAVORAZIONE DEL LEGNO

41012 CARPI (MO) - ITALY - STRADA ROMANA NORD, 41/A - EXP. MO015238
TELEFONO (059) 68.67.71 r.a - TELEFAX (059) 68.17.74
Iscr. Reg. Impr. MO 5230 - C.C. POST. 14537419 - COD. FISC. / P.IVA 00076710067 - R.E.A. MO 84882
E-mail Internet: steton @ carpi.netuno.it - www Internet address: http://www.steton.it
STABILIMENTO : 46027 S. BENEDETTO PO (MN) - S. S. ROMANA NORD, 4
TELEFONO (0376) 615266 - TELEFAX (0376) 620380

DECLARATION DE CONFORMITE CE

LE CONSTRUCTEUR

STETON SPA
STRADA ROMANA NORD, 41/A
41012 CARPI (MO)

DECLARE QUE LA MACHINE

PRESSE ELECTRIQUE
* P 65/E *
MATRICULE 75908/005
ANNEE DE CONSTRUCTION: 1998

EST CONFORME AUX DIRECTIVES EUROPEENNES :
89/392, 91/368, 93/44 E 93/68.

ON DECLARE AUSSI QUE LA MACHINE N'EST PAS PARTIE DE L'ANNEXE IV DE
LA LOI 89/392 ET LE CONSTRUCTEUR CERTIFIE LA CONFORMITE AUX NORMES
"CE".

PER STETON SPA:
TULLIO STERMIERI - AMMINISTRATORE

Il Legale Rappresentante
Tullio Stermieri

Stermieri



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

12. MACHINE (PRESSE A PLAQUER/STETON/75908 005/7)**12.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT**

Désignation	Presse à plaquer
Constructeur / Marque	STETON
Type	P65E
Numéro de série	75908 005
N° ou repère client	7
Année de fabrication	1998

12.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique / Hydraulique
--------------------------	--------------------------

12.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

12.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

12.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



FICHE SECURITE

N°
010

SCIE A RUBAN

93BOI0034

Fabricant	Type	N° de série	Année
MEBER	SR 500	16157	1993
Professeur responsable M. BENOIT Eric	Validité de cette fiche : 01/09/2011 au 30/10/2014		



- Marche / Arrêt – secondaire
- Marche / Arrêt - principal
- Arrêt d'urgence
- Réglage protecteur
- Réglage de la lame (tension et positionnement sur le volant supérieur)
- Protecteur
- Guide parallèle
- Aspiration
- Carters frontaux

DANGER



RISQUE DE COUPURE – POSITIONNEMENT DES MAINS



RISQUES

- Nuisances sonores
- Contact des mains avec l'outil
- Rupture de la lame et rejet de Pièces
- Basculement pièces longues



PREVENTION

- Vérifier la tension de la lame
- Ne pas mettre de mains sur la trajectoire de la lame. **Utiliser le pousoir**
- Réglage du carter de protection en fonction de l'épaisseur de la pièce

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants
Casque



Tenue et chaussures
de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au **Poste de secours** et s'occuper de la victime



22. MACHINE (SCIE A RUBAN/MEBER/16157/36)

22.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Scie à ruban
Constructeur / Marque	MEBER
Type	SR 500
Numéro de série	16157
N° ou repère client	36
Année de fabrication	1993
Marquage	CE

22.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

22.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Escamotable
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

22.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

22.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Etat général / Zone de travail et de circulation	Couper la tête du boulon de fixation au sol empêchant l'ouverture du protecteur du volant d'entraînement de la lame	5



réalisé le 18 déc 2012



FICHE SECURITE

N°
011

TOUPIE CONVENTIONNELLE

84BOI0020

Fabricant	Type	N° de série	Année
GUILLET	QFD	1559	1984
Professeur responsable M. LOUIS Pierre-Marie	Validité de cette fiche : 10/11/2012 au 10/11/2014		



- Protecteurs outil - doigts
- Poussoir de la pièce
- Arrêt d'urgence des moteurs
- Contrôle de la vitesse rotation de l'outil
- Réglage: monter/descente de l'outil
- Marche/Arrêt rotation outil
- Blocage de l'arbre outil

DANGER



Risque de coupure ou de perte de doigts

RISQUES

- Coupures des doigts
- Perte d'audition
- Perte de doigts
- Projection des éléments d'outil



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
- Port du casque anti-bruit
- Mettre en place les protecteurs
- Utiliser les poussoirs
- Utiliser si possible l'entraîneur
- Mettre en place les protecteurs
- Régler la vitesse de rotation de l'outil

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



28. MACHINE (TOUPIE/GUILLET/1559/13)

28.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Toupie
Constructeur / Marque	GUILLET
Type	T11 GFD
Numéro de série	1559
N° ou repère client	13
Année de fabrication	1984
Marquage	CE

28.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

28.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil

28.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

28.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Protecteurs / Protecteurs mobiles associés à un dispositif de verrouillage	Manque de sensibilité et point dur de l'asservissement de la porte donnant accès à la courroie. Remettre en état l'asservissement de la porte donnant accès à la courroie.	9



Réalisé le 18 déc 2012



FICHE SECURITE

N°
012

TOUR À BOIS

05BOI0054

Fabricant	Type	N° de série	Année
FOX	F46	1105	2005
Professeur responsable M. CHESNAIS Yannick	Validité de cette fiche : 01/09/2013 au 10/11/2014		



- Contre-pointe et serrage pièce
- Guide et support porte-outil
- Manette réglage vitesse
- Marche / Arrêt

DANGER



Pincement des doigts - REJET DE PIECE



RISQUES

- Rejet de pièces
- Pincement des doigts sur porte-outil
- Projections de copeaux



PREVENTION

- Port des lunettes de sécurité ou écran facial
- Masque anti poussières
- Pas de vêtements flottants - cheveux attachés
- Bien maintenir l'outil
- Arrêt total du tournage avant intervention
- Adapter la vitesse de rotation
- Utiliser des outils bien affutés

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Lunettes de protection



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

28. MACHINE (TOUR A BOIS/FOX/1105 27)

28.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Tour à bois
Constructeur / Marque	FOX
Type	F46-717A
Numéro de série	1105 27
Marquage	CE

28.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

28.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
-------------------	-----

28.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

28.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



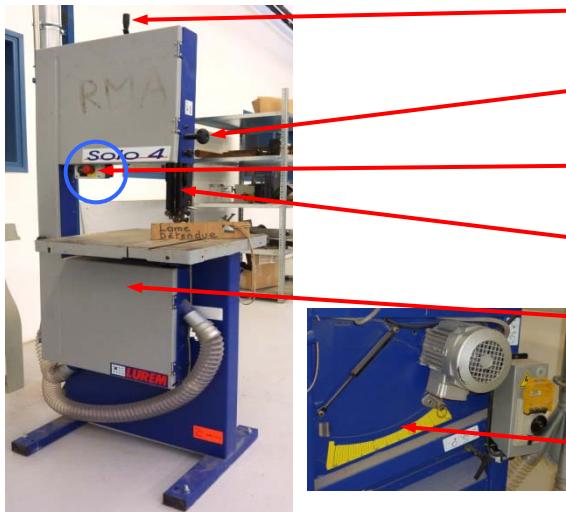
FICHE SECURITE

N°
013

SCIE A RUBAN

02BOI0033

Fabricant	Type	N° de série	Année
LUREM	SOLO 4	YU 014	2002
Professeur responsable M. CHESNAIS Yannick	Validité de cette fiche : 01/09/2013 au 10/11/2014		



- Volant de réglage de la tension de lame
- Réglage tension lame
- Arrêt d'urgence du moteur
- Marche / Arrêt
- Protecteur guide-lame
- Carter de protection
- Contacteur mise sous tension
- Inclinaison de lame

DANGER



ATTENTION AU POSITIONNEMENT DES MAINS
RISQUE DE COUPURE GRAVE



RISQUES

- Contact des mains avec l'outil
- Rupture de la lame et rejets de pièces
- Basculement pièces longues



PREVENTION

- Vérifier la tension de la lame
- Ne pas mettre les mains sur la trajectoire de la lame
- Pas de vêtements flottants - cheveux attachés
- Utiliser le pousoir en fin de passe
- Régler le protecteur guide-lame en fonction de l'épaisseur de la pièce

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Casque



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



DECLARATION CE DE CONFORMITE

DECLARATION « CE » DE CONFORMITE

Le constructeur, soussigné :

SA LUREM - BP 1 - 61700 DOMFRONT

certifie que le matériel neuf désigné ci-après est conforme aux dispositions de la Directive 89/392/CEE.

Marque : Lurem

Type : SAR 400

Désignation : Scie à ruban

N° de l'attestation : 0070 040 A 5098 10 95

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Vitesse de rotation : 845 tr/mn. Diamètre des volants : 400 mm. Largeur de coupe : 385 mm. Hauteur de coupe : 210 mm. Largeur maxi/mini du ruban : 25/6 mm. Longueur du ruban : 2 930 mm. Inclinaison du ruban : 45°. Puissance moteur : 1,5 Kw.

« CE » KONFORMITÄTSBESTÄTIGUNG

Der Unterzeichnender Hersteller :

SA LUREM - BP 1 - 61700 DOMFRONT

bestätigt, dass die folgende neue Maschine den Anforderungen der Richtlinie 89/392 entspricht.

Marke : Lurem

Typ : SAR 400

Bezeichnung : Bandsäge

Bescheinigung n° : 0070 040 A 5098 10 95

HAUPTTECHNISCHE DATEN :

Drehzahl : 845 UpM. Rollen mit Belag Dia. : 400 mm. Durchgang zwischen Blatt und Führung : 385 mm. Schnelldicke : 210 mm. Breite des blattes max./min. : 25/6 mm. Länge des Blattes : 2 930 mm. Neigbarer Ständer : 45°. Motorleistung : 1,5 Kw.

“ CE ” DECLARATION OF CONFORMITY

The manufacturer, the undersigned:

LUREM SA - BP 1 - 61700 DOMFRONT

Certifies that the new equipment hereafter designated complies with the clauses of the Directive 89/392/CEE.

Brandname : Lurem

Type : SAR 400

Designation : Band saw

Certificate n° : 0070 040 A 5098 10 95

MAIN SPECIFICATIONS:

Rotation speed : 845 rpm. Ø of wheels : 400 mm. Max. depth of cut : 385 mm. Cutting height : 210 mm. Max. and min. blade width : 25/6 mm. Blade length : 2 930 mm. Goose-neck tilting range : 45°. Motor power : 1,5 Kw.

DECLARACION « CE » DE CONFORMIDAD

El abajo firmante, fabricante :

LUREM SA - BP 1 - 61700 DOMFRONT

Certifica que el material designado a continuación cumple con las cláusulas de la Directiva 89/392/CEE.

Marca : Lurem

Tipo : SAR 400

Designacion : Sierra de cinta

Certificado n° : 0070 040 A 5098 10 95

DATOS TECNICOS PRINCIPALES:

Velocidad de rotacion : 845 rpm. Ø volantes : 400 mm. Anchura max. de corte : 385 mm. Altura max. de corte : 210 mm. Anchura max./min. de la cinta : 25/6 mm. Longitud de la cinta : 2 930 mm. Cinta inclinable : 45°. Potencia motor : 1,5 Kw.

Fait à DOMFRONT le _____

LE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT
Jean-Pierre THEVENOT



LUREM
Machines à bois

BP 1, 61700 DOMFRONT, FRANCE
Tél. 02 33 37 57 00

CERTIFICAT DE GARANTIE

LA MACHINE TYPE SAR 400

N° D'IMMATRICULATION 014

BENEFICIE D'UNE GARANTIE DE 1 AN

A COMPTER DU 19 03 03

CONTROLE QUALITE : Machine vérifiée par

Monsieur _____

Ce volet doit être soigneusement conservé par l'usager.

CACHET REVENDEUR



BP 1, 61700 DOMFRONT, FRANCE
Tél. 02 33 37 57 00



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

19. MACHINE (SCIE A RUBAN/LUREM/Y0014/36)

19.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Scie à ruban
Constructeur / Marque	LUREM
Type	SOLO 4
Numéro de série	Y0014
N° ou repère client	36
Année de fabrication	2002
Marquage	CE

19.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

19.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Escamotable
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

19.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

19.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



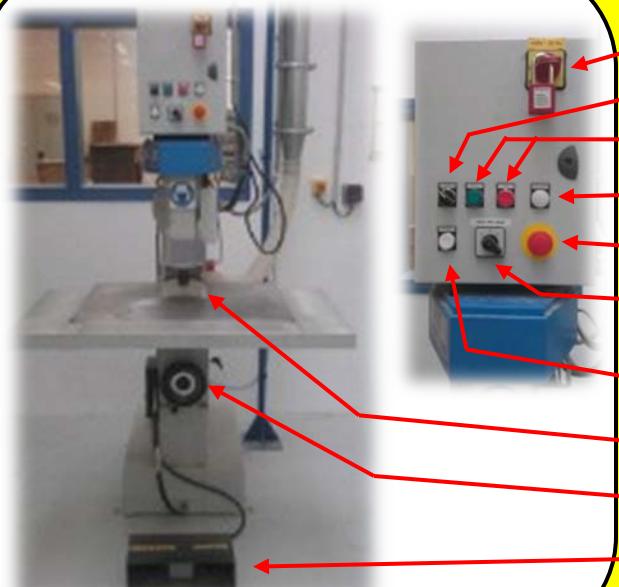
FICHE SECURITE

N°
014

DEFONCEUSE STATIQUE

09BOI0046

Fabricant	Type	N° de série	Année
CMC	KOPY 600 I	463	2009
Professeur responsable M. GRIVES Yann	Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014		



- Sectionneur
- Débrayage moteur (changement d'outil)
- Marche / Arrêt
- Voyant de mise sous tension
- Arrêt d'urgence
- Sélectionneur de fréquence de rotation de l'outil
- Voyant de débrayage moteur
- Carter frontal
- Réglage de la hauteur de table
- Montée & descente de l'outil

DANGER



POSITIONNEMENT DES MAINS – REJET DE PIECE



RISQUES

- Nuisances sonores
- Contact des mains avec l'outil
- Casse de l'outil et rejets de pièces



PREVENTION

- Vérifier le bon serrage de l'outil
- Choisir un sens d'usinage conforme
- Ne pas mettre de mains sur l'outil
- Vérifier la profondeur de passe
- Travailler autant que possible avec un montage d'usinage.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Casque



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





CMC
Costruzioni meccaniche
di Cellarosi Vittorio & C. s.n.c.
capitale sociale € 51.645,69

macchine per legno
machines à bois
woodworking machines
holzbearbeitungsmaschine

**DECLARATION "CE" DE CONFORMITE' A LA DIRECTIVE
98/37/C.E.E. ET AJOURNEMENTS SUIVANTS**

La soussignée CMC Snc.
siège à Torriana (RN), Via Paldella , 14
C.C.I.A.A. DI Forli' 185213 - Cod. Fisc. / Part. IVA 00952480408

D E C L A R E

Sous son exclusive responsabilité que la machine outil pour le travail du bois désignée :

DEFONCEUSE MOD. KOPY 600 I

MATR. No. 463 ANNO 2009

est conforme aux exigences essentielles de sécurité et de santé des directives

Machine 98/37/CE
Compatibilité Electro Magnétique (CEM) : 2004/108/CE,
Basse Tension : 2006/95/CE

Torriana, le 25 / 11 / 2009

*CMC Snc
Le représentant légal
Augusto Marani*



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

2. MACHINE (DEFONCEUSE/CMC/463)

2.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Défonceuse
Constructeur / Marque	CMC
Type	KOPY 600
Numéro de série	463
Année de fabrication	2009
Marquage	CE

2.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

2.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

2.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

2.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



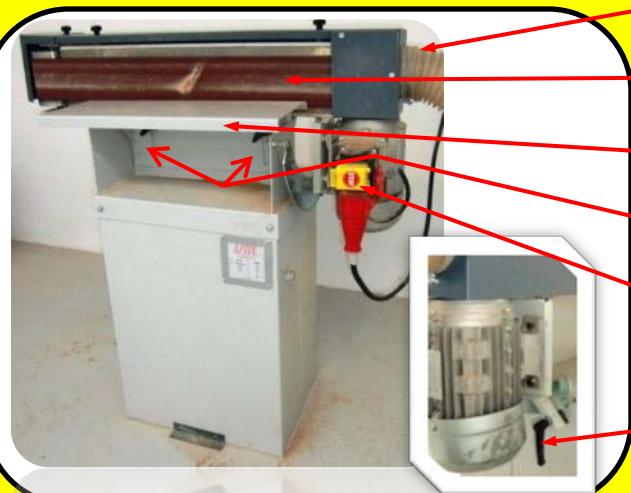
FICHE SECURITE

N°
015

PONCEUSE À BANDE

08BOI0050

Fabricant	Type	N° de série	Année
SCM	KL 150	1508144	2008
Professeur responsable M. LOUIS Pierre-Marie		Validité de cette fiche : 01/09/2012 au 10/11/2014	



- Aspiration
- Bloc ponçage
- Table
- Réglage hauteur de table
- Interrupteur général verrouillable Marche / Arrêt
- Vérrouillage bascule du bloc ponçage (horizontal ou vertical)

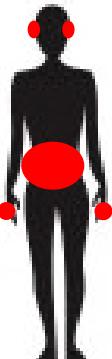
DANGER



Contact avec l'outil – Rejet de pièce

RISQUES

- Coupures des doigts
- Perte d'audition
- Blessures au bas ventre (rejet de pièce)
- Poussières fines



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
Port de gants de protection
- Port du casque antibruit
- Bien maintenir la pièce
- Port du masque anti-poussières

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



- Tenue et chaussures de sécurité
- Gants et masque



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





CMC costruzioni meccaniche s.n.c.
Via Paldella, 14 • 47825 Torriana (Rimini) • Italy
Tel +39 0541 • 67 56 69 • 67 56 70 • Fax +39 0541 • 67 50 70
www.cmcwood.com • cmc@cmcwood.com

DECLARATION « CE » DE CONFORMITE A LA DIRECTIVE MACHINE 98/37/CE

Je Soussigné **CMC Snc.**
Siège à Torriena (RN), Via Paldella 14,
C.C.I.A.A. DI Forli 185213 – Cod. Fisc. / Part IVA 00952480408

DECLARE

Sous son exclusive responsabilité que la machine outil pour le travail du bois appelé :

PONCEUSE A BANDE MODELE KL 150

MATRICULE N° 1508144

Année de construction 2008

Est conforme aux qualités essentielles de sécurité et de santé par la directive 98/37/CE et suivantes –
2006/95/CE – 89/336/CE (CEM)

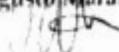
La machine a été projetée et édifiée par les prescriptions des suivantes normes harmonisées
Et normes spécifiques techniques nationales :

EN292/1 – EN292/2 – EN60204/1 – EN ISO 12100-1 & 12100-2 –

Organisme de contrôle No : TUV Rheinland, Am Grauen Stein, D – 51105 KOLN

Certificat d'Examen EG N° AM9710567 01

Torriana, le 16/05/08

CMC Snc
P.D.G.
Augusto Marani




SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

10. MACHINE (PONCEUSE A BANDE/CMC/1508144)

10.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Ponceuse à bande
Constructeur / Marque	CMC
Type	KL 150
Numéro de série	1508144
Année de fabrication	2008
Marquage	CE

10.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

10.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

10.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

10.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



FICHE SECURITE

N°
016

TOUPIE CONVENTIONNELLE

08BOI0032

Fabricant	Type	N° de série	Année
CMC	T 11	11080740	2008
Professeur responsable M. CHESNAIS Yannick	Validité de cette fiche : 10/11/2012 au 10/11/2014		



- Protecteurs outil - doigts
- Poussoir de la pièce
- Arrêt d'urgence des moteurs
- Marche/Arrêt rotation outil
- Contrôle de la vitesse rotation outil
- Réglage: monter / descente de l'outil
- Blocage de l'arbre outil

DANGER



Risque coupure ou de perte de doigts

RISQUES

- Coupures des doigts
- Perte d'audition
- Perte de doigts
- projection des éléments d'outil



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
- Port du casque anti-bruit
- Mettre en place les protecteurs
- Utiliser les poussoirs
- Utiliser si possible l'entraîneur
- Mettre en place les protecteurs
- Régler la vitesse de rotation de l'outil

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





CMC costruzioni meccaniche s.n.c.
Via Paldella, 14 • 47825 Tormana (Rimini) • Italy
Tel. +39 0541 - 67.56.69 - 67.56.70 • Fax +39 0541 - 67.50.70
www.cmcwood.com • cmc@cmcwood.com

**DECLARATION « CE » DE CONFORMITE A LA
DIRECTIVE MACHINE 98/37/CE**

Je Soussigné **CMC Snc.**
Siège à Torriena (RN), Via Paldella 14,
C.C.I.A.A. DI Forlì 185213 – Cod. Fisc. / Part IVA 00952480408

DECLARE

Sous son exclusive responsabilité que la machine outil pour le travail du bois appelé :

PONCEUSE A BANDE MODELE KL 150

MATRICULE N° 1508144

Année de construction 2008

Est conforme aux qualités essentielles de sécurité et de santé par la directive 98/37/CE et suivantes – 2006/95/CE – 89/336/CE (CEM)

La machine a été projetée et édifiée par les prescriptions des suivantes normes harmonisées Et normes spécifiques techniques nationales :

EN292/1 – EN292/2 – EN60204/1 – EN ISO 12100-1 & 12100-2 –

Organisme de contrôle No : TÜV Rheinland Am Grauen Stein D - 51105 KÖLN

Certificat d'Examen EG N° AM9710567.01

Torriana, le 16/05/08

CMC Snc
P.D.G.
Augusto Marani

27. MACHINE (TOUPIE/CMC/11080740)

27.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Toupie
Constructeur / Marque	CMC
Type	T11
Numéro de série	11080740
Année de fabrication	2008
Marquage	CE

27.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

27.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

27.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

27.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Organes de service / Organe(s) d'arrêt d'urgence	Refixer correctement la commande d'arrêt d'urgence	8



réalisé le 18 déc 2012



FICHE SECURITE

N°
017

DEGAUCHISSEUSE

84BOI0022



Fabricant

Type

N° de série

Année

GUILLET

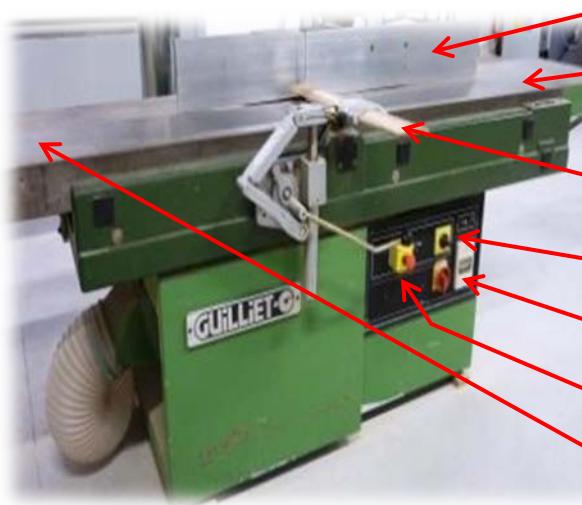
CKX

1345

1989

Professeur responsable
M. ROBERT David

Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014



- Guide de mise à l'équerre (ou angle)
- Table d'entrée
- Réglage de la hauteur de passe
- Carter de protection d'outil
- Contacteur Marche / Arrêt
- Mise sous tension
- Arrêt d'urgence (ARU)
- Table de sortie

DANGER



Risque de coupure, ne pas porter de vêtements flottants
Longueur de pièce minimale : 350 mm

RISQUES

- Coupure des doigts
- Rejet de pièce
- Faiblesse auditive



PREVENTION

Protecteur à pont en place, porter des gants

- Tenir fermement la pièce (orientation du fil du bois)
- Casque antibruit
- L'aspiration fonctionne

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants
Casque



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport :

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	30	9	2	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : 26/07/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Absence d'accompagnement
Date du rapport : 01/08/12

4. MACHINE (DEGAUCHISSEUSE/GUILLIET/1345/17)**4.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT**

Désignation	Dégauchisseuse
Constructeur / Marque	GUILLIET
Type	CKX
Numéro de série	1345
N° ou repère client	17
Année de fabrication	1989

4.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

4.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

4.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

4.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



FICHE SECURITE

N°
018

TENONNEUSE A DEROULEUR

00BOI0028

Fabricant

Type

N° de série

Année

MECANOBOIS

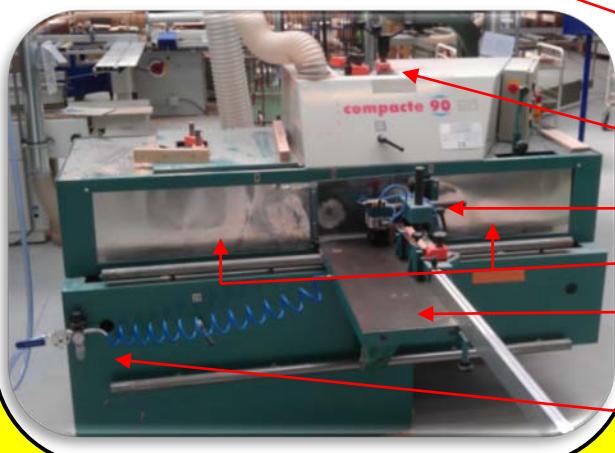
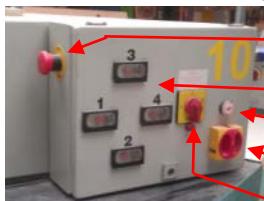
C4

9422

2000

Professeur responsable
M. GRIVES Yann

Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014



- Arrêt d'urgence
- Marche/Arrêt moteurs N° 1-2-3-4
- Témoin d'alimentation électrique
- Sectionneur
- Sélectionneur de vitesse de rotation du moteur de toupie (N°4)
- Réglage tenon
- Vérin de serrage
- Rideau de protection
- Chariot avec règle d'appui et butées réglables
- Alimentation air comprimé

DANGER



Positionnement de l'opérateur et des mains
Longueur minimale de la pièce : 150 mm



RISQUES

- Pincement des doigts avec le vérin de serrage
- Contact avec les outils
- Rejet de pièce
- Nuisance sonore



PREVENTION

- Dégager les abords de la machine
- Serrer/desserrer la pièce avec le chariot en butée de début de course.
- Vérifier le serrage de la pièce contre le guide et la table.
- Vérifier le bon allumage des moteurs nécessaires à l'usinage voulu.
- Ne pas mettre les mains dans la lumière du rideau
- Usiner une pièce d'essai de longueur suffisante.
- **Toujours usiner la pièce en poussant le chariot**

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Casque
Anti bruit



Tenue et chaussures de sécurité



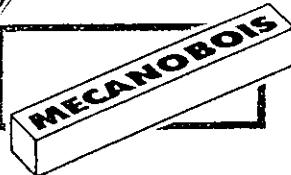
REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





DECLARATION « CE » DE CONFORMITE

Selon l'article 5 et l'annexe II point A
de la directive européenne
98 / 37 / CE

Fabricant : Société des Machines MECANOBOIS
10 rue Danièle Casanova
95600 EAUBONNE (FRANCE)

Machine : TENONNEUSE SIMPLE A OUTILS MULTIPLES

Type : C.4.-

N° de série : 94.22 - 6.00

Autres éléments : Toupie 2 vitesses

Attestation d'examen « CE » de type numéro :

0071-060C-D269-1299

Attribuée par : LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS, 1 rue Gaston
Boissier 75724 PARIS Cedex 15

La machine répond aux dispositions suivantes : directives européennes 73/23/CEE
89/336/CEE – 98/37/CE et normes européennes EN 292-1 et 2, EN 60204-1 (1992)

Fait à EAUBONNE le 23 - 6 - 2000 Le Gérant, C. FRAZZETI

25. MACHINE (TENONNEUSE/MECANOBOIS/9322/10)

25.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Tenonneuse
Constructeur / Marque	MECANOBOIS
Type	C4
Numéro de série	9322
N° ou repère client	10
Année de fabrication	2000
Marquage	CE

25.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique / Pneumatique
--------------------------	--------------------------

25.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Escamotable

25.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

25.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Dispositifs d'alerte et de signalisation / Dispositifs de signalisation (Voyants, afficheurs, indicateurs, appareils de mesure, ...)	Remettre en état de fonctionnement le voyant de mise sous tension	6



réalisé le 18 déc 2012



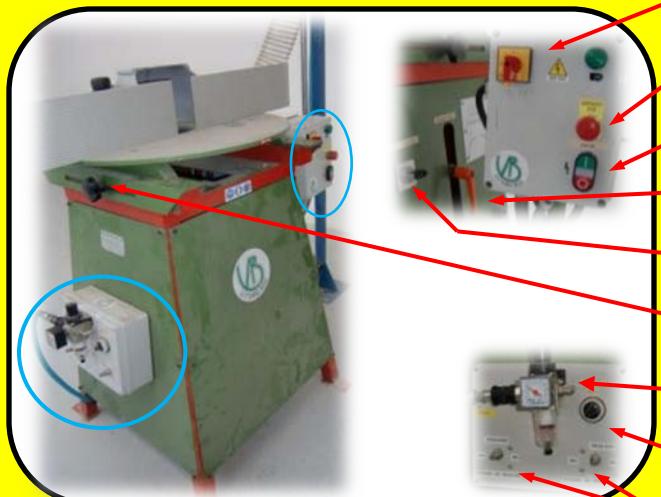
FICHE SECURITE

N°
019

PONCEUSE CIRCULAIRE OSCILLANTE

08BOI0049

Fabricant	Type	N° de série	Année
VITTORIO BOSI	LEV-SD-600	128	2008
Professeur responsable M. LOUIS Pierre-Marie		Validité de cette fiche : 01/09/2012 au 10/11/2014	



- Interrupteur électrique général
- Arrêt d'urgence
- Marche/Arrêt moteur de bande abrasive
- Réglage inclinaison de l'arbre
- Choix petite ou grande vitesse
- Réglage horizontal de la table
- Manomètre de pression
- Mise en fonctionnement oscillation
- Réglage vitesse Montée / Descente

DANGER



Attention à la position des mains et au maintien de la pièce !



RISQUES

- Blessure aux mains (contact avec la bande)
- Rejet de poussières fines



PREVENTION

- Ne pas mettre les mains dans la zone d'usinage (port des gants conseillé)
- Bien maintenir la pièce
- Port du casque antibruit et du masque

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



- Tenue et chaussures de sécurité
- Port de gants conseillé



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



DECLARATION « CE » DE CONFORMITE A LA
DIRECTIVE MACHINE 98/37/CE -2006/42

Vittorio Bosi - s.r.l.- Via P. Togliatti, 27 – 20094 Corsico - Mi

DECLARE

que la machine outil Ponceuse à rouleau

SD600 série 128 – Moteur HP2 – Alimentation 400 v 3 phases – tour/mn 1400/2800-

Machine type Polisseuse SD600

Matricule 19 - Année de fabrication 2006

Est conforme aux dispositions des directives Européennes suivantes : 95/16/CE – 98/37/CE – 2006/42/CE –
2006/95/CE – 89/336/CE (CEM)

Et quelle est également conforme aux normes harmonisées applicables en la matière :

EN294 – EN349 – EN418 – EN60204- EN ISO 12100-1 & 12100-2 –

Organisme de contrôle N° : Institut Giordano de Bellaria (RN) Italie

Certificat d'Examen N° IG – 083 – 2003 - selon article 8 de la Directive Machines

Le 29/05/08

le PDG

signature

VITTORIO BOSSI SRL
Via P. Togliatti, 27 – 20094 Corsico (MI) Italy
tel. +39 02 94744000
e-mail: vittoriosbossi.it http://www.vittoriosbossi.it





SOCOTEC

SOCOTEC
Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
CS 50028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56402 BREC'H

Référence du rapport : 92200/13/2793
Dossier : FAC0557/1
Intervention : 13/

A l'attention de M. ELEDUT

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification de l'état de conformité

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emplacement	Nb Obs	Non vérifié
Equipement de travail CE 2006/42/CE	PONCEUSE OSCILLANTE	VITTORIO BOSI	08BOI0049	Atelier ébénisterie	0	

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56402 BREC'H

Date du contrôle : 22/03/13
Intervenant SOCOTEC : M COURTEL Stephane

Accompagné par : M. ELEDUT (accompagnement partiel)
Date du rapport : 02/05/13

**MODALITES DE LA VERIFICATION**

La vérification de l'état de conformité a été effectuée en référence aux règles ou prescriptions techniques applicables aux équipements de travail et définis en annexe du présent rapport :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage et accessoires de levage.

VERIFICATION DES EQUIPEMENTS**1. IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DE L'EQUIPEMENT**

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT	
Désignation	PONCEUSE OSCILLANTE
Constructeur / Marque	VITTORIO BOSI
Numéro de série	00128
N° ou repère client	08BOI0049
Année de fabrication	2008
Marquage	CE

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT	
Fonction principale de l'équipement de travail	Ponçage
Energies mises en oeuvre	Electrique / Pneumatique
Nombre de postes de travail	1
Modes de commande ou de fonctionnement	Manuel
Produits mis en oeuvre	bois

DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS	
Prévention intrinsèque	Oui
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil

DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION	
Notice d'instructions	Présentée
Schémas électriques	Présentés
Schémas pneumatiques	Présentés

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION	
Lieu de vérification / Emplacement	Atelier ébénisterie

2. TEXTES PRIS EN COMPTE LORS DE LA VERIFICATION



L'équipement de travail concerné est une machine visée au 1° de l'article R. 4311-4 du code du travail, non listées à l'article R. 4311-5 du code du travail, ayant fait l'objet d'une première mise en service dans un des états de l'Union Européenne depuis l'entrée en vigueur des exigences essentielles de sécurité et de santé de la Directive Machines 2006/42/CE.

Les règles techniques de conception et de construction applicables sont celles définies par l'article R. 4312-1 du code du travail, prévues par l'annexe I du livre III du code du travail.

De par la nature et les fonctions de la machine, les règles techniques suivantes ne sont pas applicables car non pertinentes pour cette machine :

- 2. Règles techniques complémentaires pour certaines catégories de machines
- 3. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus à la mobilité des machines
- 4. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus aux opérations de levage
- 5. Règles techniques complémentaires pour les machines destinées à des travaux souterrains
- 6. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus au levage de personnes

3. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé de non-conformité vis à vis des prescriptions ou règles techniques prises en référence.

ANNEXE 1 : Liste des points contrôlés

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie ont pour objet l'examen de la conformité des équipements de travail vis à vis des prescriptions ou règles techniques qui leurs sont applicables.

L'intervention s'effectue par des examens visuels et l'appréciation des résultats des essais de fonctionnement nécessaire à la réalisation de la mission.

Pour les machines désignées aux conditions particulières comme comportant des logiciels pour les circuits de commande de sécurité gérés par processeurs (commandes numériques, automates programmables, ...), la mission inclus l'analyse de ces logiciels.

En ce qui concerne les équipements électriques seuls sont vérifiés, au titre de la présente mission, ceux situés en aval du dispositif de séparation ou d'arrêt général des machines.

Ce rapport comporte, en tant que de besoin, des propositions de principes de solutions destinées à remédier aux éventuelles non-conformités constatées. Il appartient à l'entreprise chargée de la réalisation de la mise en conformité d'arrêter les solutions techniques et d'en fixer les détails d'exécution.

La vérification a porté sur les points listés ci-dessous, dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs qui l'équipaient lors de notre vérification.

Les parties de l'équipement et les règles ou prescriptions techniques qui n'ont pas pu être vérifiés sont identifiés pour chaque équipement.

Les mesures spécifiques telles que températures, vibrations, bruit, éclairage, ainsi que l'analyse des produits et substances mis en œuvre sur l'équipement sont exclues de la vérification.

Les vérifications de la résistance du sol, la résistance à la rupture, la fatigue et l'usure des structures et éléments de l'équipement ainsi que celles de ses fixations sont exclus de la vérification.

Machines marquées CE car soumises aux règles de conception issues de la directive 2006/42/CE lors de leur première mise sur le marché

1. Tous types de machines	
1.1. Généralités	1.5. Risques dus à d'autres dangers
1.1.2. Principes d'intégration de la sécurité	1.5.1. Alimentation en énergie électrique
1.1.3. Matériaux et produits	1.5.2. Electricité statique
1.1.4. Éclairage	1.5.3. Alimentation en énergie autre qu'électrique
1.1.5. Conception de la machine en vue de sa manutention	1.5.4. Erreurs de montage
1.1.6. Ergonomie	1.5.5. Températures extrêmes
1.1.7. Siège	1.5.6. Incendie ¹
1.1.8. Poste de travail	1.5.7. Explosion ¹
1.2. Systèmes de commandes	1.5.8. Bruit
1.2.1. Sécurité et fiabilité des systèmes de commandes	1.5.9. Vibrations
1.2.2. Organes de service	1.5.10. Rayonnements ¹
1.2.3. Mise en marche	1.5.11. Rayonnements extérieurs
1.2.4. Arrêt	1.5.12. Rayonnements laser ¹
1.2.5. Sélection des modes de commande ou de fonctionnement	1.5.13. Emission de matières et de substances dangereuses ¹
1.2.6. Défaillance de l'alimentation en énergie	1.5.14. Risque de rester prisonnier dans une machine ¹
1.3. Mesures de protection contre les risques mécaniques	1.5.15. Risque de glisser, de trébucher ou de tomber
1.3.1. Risque de perte de stabilité	1.5.16. Foudre
1.3.2. Risques de rupture en service	1.6. Entretien
1.3.3. Risques dus aux chutes et éjections d'objets	1.6.1. Entretien de la machine
1.3.4. Risques dus aux surfaces, aux arêtes ou aux angles	1.6.2. Accès aux postes de travail ou aux points d'intervention
1.3.5. Risques dus aux machines combinées	1.6.3. Séparation de la machine de ses sources d'énergie
1.3.6. Risques dus aux variations des conditions de fonctionnement	1.6.4. Intervention de l'opérateur
1.3.7. Risques liés aux éléments mobiles	1.6.5. Nettoyage des parties intérieures
1.3.8. Choix d'une protection	1.7. Informations
1.4. Protecteurs et dispositifs de protection	1.7.1. Informations et avertissements sur la machine
1.4.1. Règles générales	1.7.2. Avertissements sur les risques résiduels
1.4.2. Règles particulières pour les protecteurs	1.7.3. Marquage des machines
1.4.3. Règles particulières pour les dispositifs de protection	1.7.4. Notice d'instructions
2. Certaines catégories de machines¹	
2.1. Industrie alimentaire, cosmétique ou pharmaceutique	2.4.3. Commandes et surveillance
2.1.1. Généralités	2.4.4. Remplissage et vidange
2.1.2. Notice d'instructions	2.4.5 Application de pesticides
2.2. Machines portatives tenues ou guidées à la main	2.4.6 Maintenance
2.2.1 Généralités	2.4.7 Vérifications
2.2.2 Appareils portatifs de fixation et autres machines à chocs	2.4.8 Marquage des buses, des tamis et des filtres
2.3. Machines à bois et matériaux similaires	2.4.9 Indication du pesticide utilisé
2.4. Machines destinées à l'application de pesticides	2.4.10 Notice d'instructions
2.4.2. Généralités	

3. Machines mobiles¹	
3.2. Poste de travail	3.4.3. Retournement et basculement 3.4.4. Chutes d'objets 3.4.5. Moyens d'accès 3.4.6. Dispositifs de remorquage 3.4.7. Transmission de puissance : machines automotrice / réceptrice
3.2.1. Poste de conduite 3.2.2. Sièges 3.2.3. Postes destinés aux autres personnes	
3.3. Systèmes de commandes	3.5. Mesures de protection contre d'autres risques
3.3.1. Organes de service 3.3.2. Mise en marche/déplacement 3.3.3. Fonction de déplacement 3.3.4. Déplacement de machines à conducteur à pied 3.3.5. Défaillance du circuit de commande	3.5.1. Accumulateurs 3.5.1. Incendie 3.5.3. Emissions de substances dangereuses
3.4. Protection contre les risques mécaniques	3.6. Informations et indications
3.4.1. Mouvements non commandés 3.4.2. Eléments mobiles de transmission	3.6.1 Signalisation, signaux et avertissements 3.6.2 Marquage 3.6.3 Notice d'instructions

4. Machines de levage¹	
4.1. Généralités	4.3 Information et marquages
4.1.2. Mesures de protection contre les risques mécaniques	4.3.1. Chaînes, câbles et sangles 4.3.2. Accessoires de levage 4.3.3. Machines de levage
4.1.3. Aptitude à l'emploi	4.4 Notice d'instructions
4.2 Energie autre que la force humaine	4.4.1. Accessoires de levage 4.4.2. Machines de levage
4.2.1. Commande des mouvements 4.2.2. Contrôle des sollicitations 4.2.3. Installations guidées par des câbles	

5. Machines destinées à des travaux souterrains¹	
5.1. Risques dus au manque de stabilité	5.4. Arrêt
5.2. Circulation	5.5. Incendie
5.3. Organes de service	5.6. Emissions de gaz d'échappement

6. Machines de levage de personnes¹	
6.1. Généralités	6.3.3 Risques dus à la chute d'objets sur l'habitacle
6.1.1. Résistance mécanique	6.4. Machines desservant des paliers fixes
6.1.2 Contrôle des sollicitations	6.4.1. Risques pour les personnes se trouvant dans l'habitacle 6.4.2. Commandes situées aux paliers
6.2. Organes de service	6.4.3. Accès à l'habitacle
6.3. Risques / personnes se trouvant dans l'habitacle	6.5 Marquages
6.3.1. Risques dus aux déplacements de l'habitacle	
6.3.2. Risques de chute des personnes hors de l'habitacle	

¹ Ces points sont vérifiés uniquement pour les équipements de travail pour lequel le risque est pertinent.



FICHE SECURITE

N°
020

PONCEUSE CALIBREUSE

12BOI0016

Fabricant	Type	N° de série	Année
GRIGGIO	GC 95/2 RR	12A006628100500	2012
Professeur responsable M. LOUIS Pierre-Marie	Validité de cette fiche : 01/09/2012 au 10/11/2014		



- Afficheur numérique épaisseur de travail
- Interrupteur électrique général
- Marche/Arrêt moteur de bande abrasive
- Bouton réinitialisation arrêt d'urgence
- Arrêt d'urgence (avant et arrière machine)
- Marche / Arrêt du tapis
- Sélecteur Montée / Descente table (auto par bouton et manuel fin par molette)
- Réglage vitesse d'avance tapis
- Coupure air comprimé

DANGER

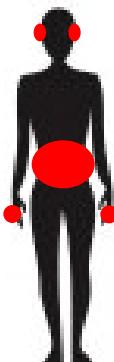


Attention à la position des mains et au maintien de la pièce !



RISQUES

- Blessure des mains
- Rejet de pièce de bois



PREVENTION

- Ne pas mettre les mains dans la zone d'usinage (port des gants conseillé)
- Ne pas prendre plus de **0.3 mm** par passe

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



- Tenue et chaussures de sécurité
- Port de gants conseillé



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



GRIGGIO S.p.A
Via Ca' Brion, 40 - P.O. Box 54
35011 RESCHIGLIANO (Padova) - Italy
Tel 049/9299711 - Telefax 049/9201433
www.griggio.com E-mail : info@griggio.com



GRIGGIO

WOODWORKING MACHINERY

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Pour

PONCEUSE CALIBREUSE

Modeles:

GC 65/1RT – GC 65/2RR – GC 65/2RRT

GC 95/1RT – GC 95/2RR – GC 95/2RRT

GC 110/1RT – GC 110/2RR – GC 110/2RRT

No. de serie **12A006628100500**

La machine correspondent au norme suivante:

- Directive de la machine 2006/42/CE
- Directive EMC 2004/108/CE

Les règlements suivantes sont observés pour la construction et la fabrication des machines:

Normes harmonisées

- EN 292.1 / 2 – EN 294.1 – EN 349 – EN 418 – EN 60 204.1 – EN 954.1 – EN 1088 – pr EN 23746 – pr EN 31202

PADOVA, 21/11/2012

Chargé de la documentation:

GRIGGIO S.p.A.

Via Ca' Brion, 40 35011 RESCHIGLIANO (Padova) - Italy

LE REPRÉSENTANT JURIDIQUE

Giovanni Griggio



SOCOTEC

SOCOTEC
Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
CS 50028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/13/2502
Dossier : FAC0590
Intervention : 13/

LTM56
ZI DE BELLEVUE
107 RUE NICOLAS COATENLEM
56850 CAUDAN

A l'attention de M. QUERO

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification de l'état de conformité

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emplacement	Nb Obs	Non vérifié
Equipement de travail CE 2006/42/CE	PONCEUSE CALIBREUSE	GRIGGIO	12BOI0016	Atelier ébénisterie	0	

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56406 BREC'H

Date du contrôle : 22/03/13
Intervenant SOCOTEC : M COURTEL Stephane

Accompagné par : M. ELEDUT
Date du rapport : 22/04/13

MODALITES DE LA VERIFICATION

La vérification de l'état de conformité a été effectuée en référence aux règles ou prescriptions techniques applicables aux équipements de travail et définis en annexe du présent rapport :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage et accessoires de levage.

VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

1. IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DE L'EQUIPEMENT

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT	
Désignation	PONCEUSE CALIBREUSE
Constructeur / Marque	GRIGGIO
Type	GC 95/2 RR
Numéro de série	12A006628100500
N° ou repère client	12BOI0016
Année de fabrication	2012
Année de mise en service dans l'établissement	2013
Marquage	CE

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT	
Fonction principale de l'équipement de travail	Ponçage
Energies mises en oeuvre	Electrique / Pneumatique
Nombre de postes de travail	1
Modes de commande ou de fonctionnement	manuel
Produits mis en oeuvre	bois

DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS	
Prévention intrinsèque	Oui
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Dispositifs de protection sensible à la pression	Barre sensible
Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage

DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION	
Notice d'instructions	Présentée
Schémas électriques	Présentés Réf. : 28 683 01 / 6353
Déclaration CE de conformité	Présentée

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION	
Lieu de vérification / Emplacement	Atelier ébénisterie
Etat de l'équipement lors de la vérification	En service



2. TEXTES PRIS EN COMPTE LORS DE LA VERIFICATION

L'équipement de travail concerné est une machine visée au 1° de l'article R. 4311-4 du code du travail, non listées à l'article R. 4311-5 du code du travail, ayant fait l'objet d'une première mise en service dans un des états de l'Union Européenne depuis l'entrée en vigueur des exigences essentielles de sécurité et de santé de la Directive Machines 2006/42/CE.

Les règles techniques de conception et de construction applicables sont celles définies par l'article R. 4312-1 du code du travail, prévues par l'annexe I du livre III du code du travail.

De par la nature et les fonctions de la machine, les règles techniques suivantes ne sont pas applicables car non pertinentes pour cette machine :

- 2. Règles techniques complémentaires pour certaines catégories de machines
- 3. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus à la mobilité des machines
- 4. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus aux opérations de levage
- 5. Règles techniques complémentaires pour les machines destinées à des travaux souterrains
- 6. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus au levage de personnes

3. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé de non-conformité vis à vis des prescriptions ou règles techniques prises en référence.

ANNEXE 1 : Liste des points contrôlés

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie ont pour objet l'examen de la conformité des équipements de travail vis à vis des prescriptions ou règles techniques qui leurs sont applicables.

L'intervention s'effectue par des examens visuels et l'appréciation des résultats des essais de fonctionnement nécessaire à la réalisation de la mission.

Pour les machines désignées aux conditions particulières comme comportant des logiciels pour les circuits de commande de sécurité gérés par processeurs (commandes numériques, automates programmables, ...), la mission inclus l'analyse de ces logiciels.

En ce qui concerne les équipements électriques seuls sont vérifiés, au titre de la présente mission, ceux situés en aval du dispositif de séparation ou d'arrêt général des machines.

Ce rapport comporte, en tant que de besoin, des propositions de principes de solutions destinées à remédier aux éventuelles non-conformités constatées. Il appartient à l'entreprise chargée de la réalisation de la mise en conformité d'arrêter les solutions techniques et d'en fixer les détails d'exécution.

La vérification a portée sur les points listés ci-dessous, dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs qui l'équipaient lors de notre vérification.

Les parties de l'équipement et les règles ou prescriptions techniques qui n'ont pas pu être vérifiés sont identifiés pour chaque équipement.

Les mesures spécifiques telles que températures, vibrations, bruit, éclairage, ainsi que l'analyse des produits et substances mis en œuvre sur l'équipement sont exclues de la vérification.

Les vérifications de la résistance du sol, la résistance à la rupture, la fatigue et l'usure des structures et éléments de l'équipement ainsi que celles de ses fixations sont exclus de la vérification.

Machines marquées CE car soumises aux règles de conception issues de la directive 2006/42/CE lors de leur première mise sur le marché

1. Tous types de machines	
1.1. Généralités	1.5. Risques dus à d'autres dangers
1.1.2. Principes d'intégration de la sécurité 1.1.3. Matériaux et produits 1.1.4. Éclairage 1.1.5. Conception de la machine en vue de sa manutention 1.1.6. Ergonomie 1.1.7. Siège 1.1.8. Poste de travail	1.5.1. Alimentation en énergie électrique 1.5.2. Electricité statique 1.5.3. Alimentation en énergie autre qu'électrique 1.5.4. Erreurs de montage 1.5.5. Températures extrêmes 1.5.6. Incendie ¹ 1.5.7. Explosion ¹ 1.5.8. Bruit 1.5.9. Vibrations 1.5.10. Rayonnements ¹ 1.5.11. Rayonnements extérieurs 1.5.12. Rayonnements laser ¹ 1.5.13. Emission de matières et de substances dangereuses ¹ 1.5.14. Risque de rester prisonnier dans une machine ¹ 1.5.15. Risque de glisser, de trébucher ou de tomber 1.5.16. Foudre
1.2. Systèmes de commandes	1.6. Entretien
1.2.1. Sécurité et fiabilité des systèmes de commandes 1.2.2. Organes de service 1.2.3. Mise en marche 1.2.4. Arrêt 1.2.5. Sélection des modes de commande ou de fonctionnement 1.2.6. Défaillance de l'alimentation en énergie	1.6.1. Entretien de la machine 1.6.2. Accès aux postes de travail ou aux points d'intervention 1.6.3. Séparation de la machine de ses sources d'énergie 1.6.4. Intervention de l'opérateur 1.6.5. Nettoyage des parties intérieures
1.3. Mesures de protection contre les risques mécaniques	1.7. Informations
1.3.1. Risque de perte de stabilité 1.3.2. Risques de rupture en service 1.3.3. Risques dus aux chutes et éjections d'objets 1.3.4. Risques dus aux surfaces, aux arêtes ou aux angles 1.3.5. Risques dus aux machines combinées 1.3.6. Risques dus aux variations des conditions de fonctionnement 1.3.7. Risques liés aux éléments mobiles 1.3.8. Choix d'une protection	1.7.1. Informations et avertissements sur la machine 1.7.2. Avertissements sur les risques résiduels 1.7.3. Marquage des machines 1.7.4. Notice d'instructions
1.4. Protecteurs et dispositifs de protection	
1.4.1. Règles générales 1.4.2. Règles particulières pour les protecteurs 1.4.3. Règles particulières pour les dispositifs de protection	

2. Certaines catégories de machines¹	
2.1. Industrie alimentaire, cosmétique ou pharmaceutique	2.4.3. Commandes et surveillance 2.4.4. Remplissage et vidange 2.4.5 Application de pesticides 2.4.6 Maintenance 2.4.7 Vérifications 2.4.8 Marquage des buses, des tamis et des filtres 2.4.9 Indication du pesticide utilisé 2.4.10 Notice d'instructions
2.1.1. Généralités 2.1.2. Notice d'instructions	
2.2. Machines portatives tenues ou guidées à la main	
2.2.1 Généralités 2.2.2 Appareils portatifs de fixation et autres machines à chocs	
2.3. Machines à bois et matériaux similaires	
2.4. Machines destinées à l'application de pesticides	
2.4.2. Généralités	

3. Machines mobiles¹

3.2. Poste de travail	3.4.3. Retournement et basculement 3.4.4. Chutes d'objets 3.4.5. Moyens d'accès 3.4.6. Dispositifs de remorquage 3.4.7. Transmission de puissance : machines automotrice / réceptrice
3.2.1. Poste de conduite 3.2.2. Sièges 3.2.3. Postes destinés aux autres personnes	
3.3. Systèmes de commandes	3.5. Mesures de protection contre d'autres risques
3.3.1. Organes de service 3.3.2. Mise en marche/déplacement 3.3.3. Fonction de déplacement 3.3.4. Déplacement de machines à conducteur à pied 3.3.5. Défaillance du circuit de commande	3.5.1. Accumulateurs 3.5.1. Incendie 3.5.3. Emissions de substances dangereuses
3.4. Protection contre les risques mécaniques	3.6. Informations et indications
3.4.1. Mouvements non commandés 3.4.2. Eléments mobiles de transmission	3.6.1 Signalisation, signaux et avertissements 3.6.2 Marquage 3.6.3 Notice d'instructions

4. Machines de levage¹

4.1. Généralités	4.3 Information et marquages
4.1.2. Mesures de protection contre les risques mécaniques 4.1.3. Aptitude à l'emploi	4.3.1. Chaînes, câbles et sangles 4.3.2. Accessoires de levage 4.3.3. Machines de levage
4.2 Energie autre que la force humaine	4.4 Notice d'instructions
4.2.1. Commande des mouvements 4.2.2. Contrôle des sollicitations 4.2.3. Installations guidées par des câbles	4.4.1. Accessoires de levage 4.4.2. Machines de levage

5. Machines destinées à des travaux souterrains¹

5.1. Risques dus au manque de stabilité 5.2. Circulation 5.3. Organes de service	5.4. Arrêt 5.5. Incendie 5.6. Emissions de gaz d'échappement
--	--

6. Machines de levage de personnes¹

6.1. Généralités	6.3.3 Risques dus à la chute d'objets sur l'habitacle
6.1.1. Résistance mécanique 6.1.2 Contrôle des sollicitations	6.4. Machines desservant des paliers fixes
6.2. Organes de service	6.4.1. Risques pour les personnes se trouvant dans l'habitacle 6.4.2. Commandes situées aux paliers 6.4.3. Accès à l'habitacle
6.3. Risques / personnes se trouvant dans l'habitacle	6.5 Marquages
6.3.1. Risques dus aux déplacements de l'habitacle 6.3.2. Risques de chute des personnes hors de l'habitacle	

¹ Ces points sont vérifiés uniquement pour les équipements de travail pour lequel le risque est pertinent.



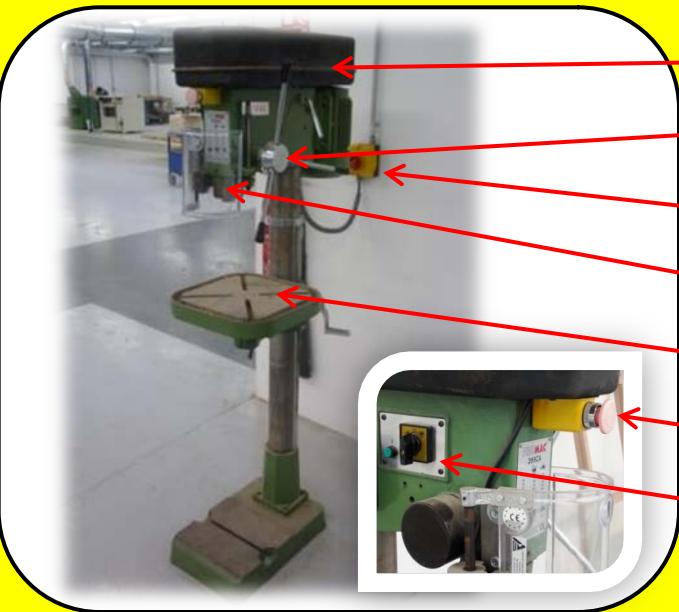
FICHE SECURITE

N°
021

PERCEUSE À COLONNE

95BOI0032

Fabricant	Type	N° de série	Année
PROMAC	366 CA	66082	1995
Professeur responsable M. ROPERT MICHEL	Validité de cette fiche : 01/09/2012 au 10/11/2014		



- Réglage vitesse de rotation (sous capot)
- Levier montée/descente porte -outils
- Contacteur électrique de sécurité
- Protecteur amovible
- Table - Fixation de la pièce
- Arrêt d'urgence
- Marche / arrêt du moteur par contacteur vitesse (lente/rapide)

DANGER



Risque de coupure – Rotation de la pièce

RISQUES

- Contact avec l'outil (coupure, brûlure)
- Casse de la mèche (éclats métal)
- Happement des vêtements Flottants ou cheveux
- Mise en rotation de la pièce



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
- Port du casque antibruit
- Port des lunettes de protection
- Descente lente de l'outil
- Fermeture du protecteur
- Réglage de la vitesse de rotation outil
- Maintient de la pièce à usiner

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



- Tenue et chaussures de sécurité
- Port de lunette et de casque

REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



DECLARATION DE CONFORMITÉ C.E.
Selon les dispositions réglementaires
des décrets 92/765, 92/766 et 92/767 du 29 juillet 1992
articles R-233-85 à R-233-106 du code du Travail
et directives 89/336CEE - 98/37CE et 73/23CE

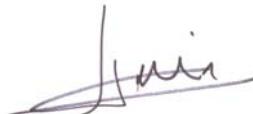
TOOL FRANCE déclare que la machine ci-dessous mentionnée :

Description	: PERCEUSE SUR COLONNE
Type	: PROMAC 366CA
Série	: 66082
Année	: 1995
Origine	: TAIWAN

est, sous condition qu'elle soit utilisée et maintenue selon les instructions du manuel d'instruction joint, conforme aux prescriptions sur la santé et la sécurité des personnes, selon les décrets et articles sur la sécurité des machines mentionnées ci-dessus.

Lisses, le 8 février 2012
TOOL FRANCE

TOOL France / PROMAC
57, rue du Bois Chaland
ZI du Bois Chaland
CE 2935 - LISSES
91029 EVRY CEDEX
Tél. : 01 69 11 37 37



10. MACHINE (PERCEUSE A COLONNE/PROMAC/66082)

10.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Perceuse à colonne
Constructeur / Marque	PROMAC
Type	366CA
Numéro de série	66082
Année de fabrication	1995
Marquage	CE

10.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en œuvre	Electrique
-------------------------	------------

10.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
-------------------	-----

10.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

10.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Isolation et dissipation des énergies / Dispositif de séparation d'autre(s) énergie(s)	Placer un dispositif de séparation en énergie électrique de type cadenassable	2



Réalisé le 18 déc 2012



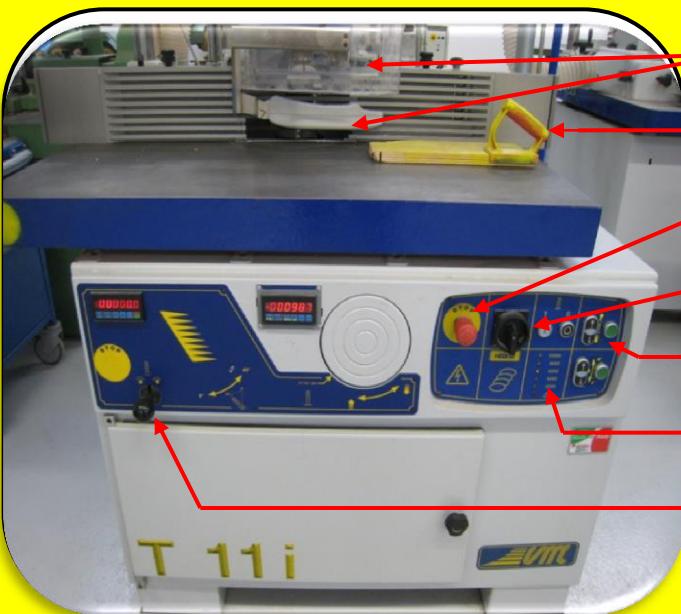
FICHE SECURITE

N°
022

TOUPIE CONVENTIONNELLE

06BOI0023

Fabricant	Type	N° de série	Année
CMC	T11i	11060412	2006
Professeur responsable M. CHESNAIS Yannick	Validité de cette fiche : 10/11/2012 au 10/11/2014		



- Protecteurs outil - doigts
- Poussoir de la pièce
- Arrêt d'urgence des moteurs
- Marche/Arrêt rotation outil
- Réglage monter/descendre de l'outil
- Contrôle de la vitesse rotation outil
- Blocage de l'arbre outil

DANGER



Risque coupure ou de perte de doigts

RISQUES

- Coupures des doigts
- Perte d'audition
- Perte de doigts
- Projection des éléments d'outil



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
- Port du casque anti-bruit
- Mettre en place les protecteurs
- Utiliser les poussoirs
- Utiliser si possible l'entraîneur
- Mettre en place les protecteurs
- Régler la vitesse de rotation de l'outil

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Tenue et chaussures de sécurité

REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





**Dichiarazione di conformità - Déclaration de conformité
Konformitätserklärung - Declaration of conformity
Declaración de conformidad**

La Ditta CMC s.n.c. dichiara sotto la propria responsabilità che la macchina Fresatrice verticale,
La Maison CMC s.n.c. déclare sous sa pleine et exclusive responsabilité que la Toupie verticale,

Die Firma CMC s.n.c. erklärt hiermit unter voller eigener Haftung, daß die folgende Senkrechtfräsmaschine,

The Company CMC s.n.c. declares under its own and exclusive responsibility that the Spindle-moulder,

La Empresa CMC s.n.c.. declara bajo la propia y exclusiva responsabilidad que la Fresadora vertical,
con matricola numero/avec numéro de série/mit Seriennummer/with serial number/con número de matrícula:

T 11 N°
T 11i N° .11060412.
TC 11 N°
TC 11i N°

T11/23 N°
T11i/23 N°
TT11L N°
TT11iL N°

TT11 N°
TT11i N°
TT11L N°
TT11iL N°

è conforme ai requisiti di sicurezza previsti dalle Direttive CE:
est conforme aux prescriptions pour la sécurité formulées dans les Directives CE:
den in den folgenden EG-Richtlinien enthalten Sicherheitsvorschriften entspricht:
is compliant with the fundamental safety requirements contained in the EEC Directives:
es conforme a los requisitos de seguridad previstos por las Directivas CEE:

98/37, 98/79 - 73/23, 93/68 - 89/336, 93/68

ed è stata costruita nel rispetto delle seguenti norme armonizzate:
et qu'elle a été fabriquée dans le plein respect des normes harmonisées:
und dass sie Übereinstimmung mit den folgenden vereinigten Normen gebaut wurde:
and that it was built in the full respect of the harmonized standards:
y ha sido construida respetando las siguientes normas:

EN 848.1, EN292-1/2, EN294, EN 349, EN418, EN60204/1, EN 50081.2-EN 50082.2

La conformità con le direttive CE e le Norme armonizzate è attestata dal n° IG – 083 – 2003 del deposito del fascicolo tecnico effettuato presso Istituto Giordano di Bellaria (RN) Italy, quanto previsto dall'art. 8 della Direttiva Macchine

La conformité aux directives CE et aux Règlements harmonisés est certifiée par le dépôt n° IG – 083 – 2003 du dossier technique effectué chez l’Institut Giordano de Bellaria (RN) Italie, selon l’art. 8 de la Directive Machines.

Die Übereinstimmung mit den EG-Richtlinien und den harmonisierten Normen wird mit der Hinterlegung Nr. IG – 083 – 2003 des technischen Heftes beim Giordano Institut von Bellaria (RN) Italien, gemäss Art. 8 der Richtlinie für Maschinen, bescheinigt. Compliance with the EC directions and the harmonized Rules is certified by deposit no IG – 083 – 2003 of the technical dossier at the Giordano Institute of Bellaria (RN) , Italy, as provided for by art. 8 of the Machines Direction.

La conformidad con las directivas CE y las Normas armonizadas está certificada bajo el N° IG – 083 – 2003 del depósito del fascículo técnico emitido en el Instituto Giordano de Bellaria (RN) Italia, en cuanto a todo lo previsto por el Art. 8 de la Directiva Máquinas

Torriana, li 25/07/2006

Il Legale rappresentante
Der Bevollmächtigte
El representante legal

Le représentant légal
The legal representative

Augusto Marafini

26. MACHINE (TOUPIE/CMC/11060412)

26.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Toupie
Constructeur / Marque	CMC
Type	T11I
Numéro de série	11060412
Année de fabrication	2006
Marquage	CE

26.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en œuvre	Electrique
-------------------------	------------

26.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil

26.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

26.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Protecteurs / Protecteurs mobiles associés à un dispositif de verrouillage	Manque de sensibilité et point dur de l'asservissement de la porte donnant accès à la courroie. Remettre en état l'asservissement de la porte donnant accès à la courroie.	7



réalisé le 18 déc 2012



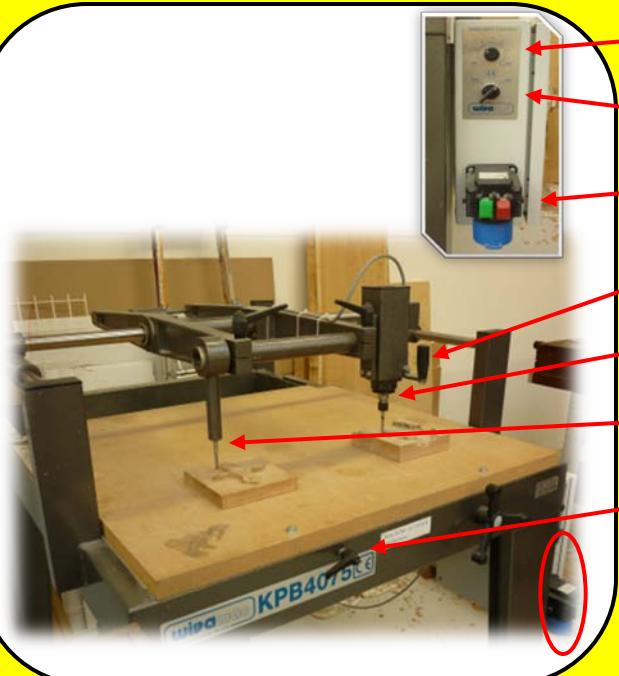
FICHE SECURITE

N°
023

SCOLPITRICE

05BOI0047

Fabricant	Type	N° de série	Année
WIVAMAC	KPB 4075	500092707	2005
Professeur responsable M. BENOIT Eric	Validité de cette fiche : 01/09/2011 au 30/10/2014		



- Régulateur de vitesse
- Marche / Arrêt rotation outil
- Contacteur cadenassable
- Poignée de tenue d'outil
- Mandrin de fraisage
- Mandrin de copiage
- Poignée de serrage des griffes

DANGER

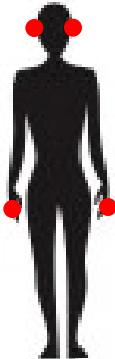


RISQUE DE COUPURE – POSITIONNEMENT DES MAINS



RISQUES

- Nuisances sonores
- Contact des mains avec l'outil
- Enroulement d'un vêtement ou cheveux
- Projection de copeaux



PREVENTION

- Port du casque
- Bonne tenue de l'outil
- Pas de vêtements amples et cheveux longs bien attachés (filet, casquette,...)
- Toujours porter des lunettes de sécurité

PROTECTIONS INDIVIDUELLES



Gants
Casque
Lunettes



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



NL

EG-verklaring van overeenstemming

inzake richtlijn van de raad betreffende machines 89/392/EEG, bijlage II A

Hiermee verklaren wij,

Machines Willy Vanhoutte
Industriepark 11, B-8730 BEERNEM

dat de hieronder vermelde machine door haar concept en bouwwijze in de door ons in omloop gebrachte uitvoering aan de desbetreffende principiële veiligheids- en gezondheiseisen van de EG-richtlijn voldoet. Bij een niet met ons afgesproken wijziging van de machine verliest deze verklaring haar geldigheid.

Benaming van de machine :

SCULPTEERMACHINE

Machinetype:

KPB 2030 - KPB 2545 - KPB 3055 - KPB 4075 - KPB 5590 - KPB 2-3055
KPB 2-3575 - KPB+S 4075 - KPB+S 6099

Desbetreffende EG-richtlijn:

EG-machine-richtlijn (89/392/EEG, aanh. 1)
in de versie van 91/368, 93/44 en 93/68 EEG

Datum:

01.01.1995

Handtekening:

F

Déclaration »CE« de conformité

conformément à la directive »CE« relative aux machines 89/392/CEE, Annexe II A

Nous soussignés,

Machines Willy Vanhoutte
Industriepark 11, B-8730 BEERNEM

déclarons par la présente, que la machine désignée ci-après est conforme, en ce qui concerne sa conception, sa forme d'exécution, ainsi que le modèle distribué par nos soins, aux prescriptions fondamentales applicables en matière de sécurité et d'hygiène des réglementations CE. Cette déclaration est frappée de nullité en cas de modifications au niveau de la machine, non autorisées par les soussignés.

Désignation de la machine:

MACHINE À SCULPTER

Type de machine:

KPB 2030 - KPB 2545 - KPB 3055 - KPB 4075 - KPB 5590 - KPB 2-3055
KPB 2-3575 - KPB+S 4075 - KPB+S 6099Réglementations
CE applicables:Réglementation CE relative aux machines (89/392/CEE, annexe 1)
dans sa version 91/368, 93/44 et 93/68 CEE

Date:

01.01.1995

Signature:

D

EG-Konformitätserklärung

im Sinne der EG-Richtlinie Maschinen 89/392/CEE, Anhang II A

Hiermit erklären wir,

Machines Willy Vanhoutte
Industriepark 11, B-8730 BEERNEM

daß die nachfolgend bezeichnete Maschine aufgrund ihrer Konzipierung und Bauart sowie in der von uns in Verkehr gebrachten Ausführung den einschlägigen grundlegenden Sicherheits- und Gesundheitsanforderungen der EG-Richtlinie entspricht. Bei einer nicht mit uns abgestimmten Änderung der Maschine verliert diese Erklärung ihre Gültigkeit.

Bezeichnung der Maschine:

KOPIERFRÄSMASCHINE

Maschinentyp:

KPB 2030 - KPB 2545 - KPB 3055 - KPB 4075 - KPB 5590 - KPB 2-3055
KPB 2-3575 - KPB+S 4075 - KPB+S 6099

Einschlägige EG-Richtlinien

EG-Maschinenrichtlinie (89/392/EWG, Anh. 1)
i.d.F. 91/368, 93/44 und 93/68 EWG

Datum:

01.01.1995

Unterschrift:

I

Dichiarazione CE di conformità

ai sensi della direttiva CE 89/392/CEE relativa a macchinari, Appendice II A

Con la presente noi,

Machines Willy Vanhoutte
Industriepark 11, B-8730 BEERNEM

dichiariamo che la macchina di seguito descritta, per la sua concezione, sistema di costruzione e nell'esecuzione da noi messa in commercio è conforme alle fondamentali direttive C.E. pertinenti, riguardanti le esigenze di sicurezza e della salute. Questa dichiarazione perde la sua validità in caso di modifiche della macchine non accordate con la Vivamac.

Denominazione della macchina:

FRESATRICE SCULPITRICE

Tipo macchina:

KPB 2030 - KPB 2545 - KPB 3055 - KPB 4075 - KPB 5590 - KPB 2-3055
KPB 2-3575 - KPB+S 4075 - KPB+S 6099

Direttive C.E. pertinenti:

Direttiva per la meccanica C.E. (89/392/CEE, appendice 1)
nella stesura del 91/368, 93/44 e 93/68 CEE

Data:

01.01.1995

Firma:



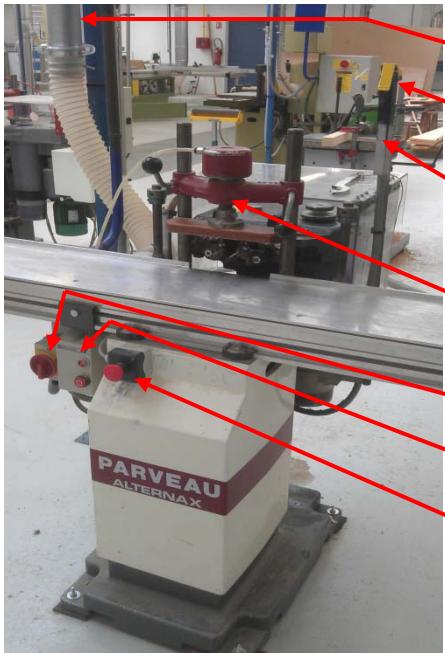
FICHE SECURITE

N°
024

MORTAISEUSE A COUTEAUX

94BOI0034

Fabricant	Type	N° de série	Année
PARVEAU	ALTERNAX 100	2180	1994
Professeur responsable M. GRIVES Yann	Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014		



- Aspiration
- Gâchette de mise en mouvement des couteaux
- Poignée d'avance / recul des couteaux
- Vérin de serrage
- Sectionneur
- Bouton et voyant de mise sous tension
- Arrêt d'urgence

DANGER



POSITIONNEMENT DES MAINS –RISQUE D'ECRASEMENT



RISQUES

- Nuisances sonores
- Contact des mains avec l'outil
- Ecrasement des mains avec le vérin



PREVENTION

- Vérifier le bon état des couteaux
- Ne pas mettre de mains au niveau du vérin et des couteaux
- Ne pas actionner le vérins et les couteaux « à vide ».

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Casque



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





7. MACHINE (MORTAISEUSE A COUTEAUX/PARVEAU/2180)

7.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Mortaiseuse à couteaux
Constructeur / Marque	PARVEAU
Type	ALTERNAX
Numéro de série	2180
Année de fabrication	1994

7.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique / Pneumatique
--------------------------	--------------------------

7.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif d'intervenverrouillage

7.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

7.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

7.6. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Eléments non vérifiés	En raison de :
Dispositifs de protection	misenec marche impossible (absence d'énergie)

Afin de respecter les exigences réglementaires, il vous appartient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation des vérifications de ces parties.



FICHE SECURITE

N°
025

MORTAISEUSE Á MECHES

05BOI0048

Fabricant	Type	N° de série	Année
FELDER	FD 250	401101605	2005
Professeur responsable M. ROBERT David	Validité de cette fiche :30/09/2011 au 30/09/2014		



- Arrêt d'urgence
- Vérin de serrage des pièces
- Levier de conduite
- Contacteur Marche / Arrêt

DANGER



Risque de coupure. Ne pas porter de vêtements flottants

RISQUES

- Faiblesse auditive
(Casque antibruit)
- Coupure des doigts
- Ecrasement des doigts



PREVENTION

Casque antibruit

- Vêtements de travail fermé, cheveux longs bien attachés (casquette, filet,...)
- Port de bijoux interdit

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



Description de la machine



01) Déclaration de conformité-CE en accord à Directive-CE 98/37/EG relative aux machines, annexe II A

Attention!

Cette Déclaration de conformité est uniquement valable si votre machine porte un signe **CE** !

Par la présente, la société FELDER déclare que les mortaiseuses horizontale types FD 250, répondent aux prescriptions suivantes applicables.

Directive-CE
98/37/CE relative aux machines, version
98/79/EG

Directive-CE relative à la basse tension
73/23/CEE, version 93/69/CEE

Directive EMV
89/336/CEE, version 93/68/CEE

Les normes harmonisées suivantes
ont été appliquées:

Les projets de normes et propositions de nor-
EN 292-1 EN 60204-1
EN 292-2 EN 50081-2 (01.92)
 EN 50082-2 (03.95)

malisation européens ci-après ont été appliqués:

Les normes internationales et nationales

ISO 7960

Organisme notifié: n°: 0392
Organisme d'essai et de certification au
BG- PRÜFZERT
Fachausschuss Holz
Vollmoellerstr. 11
D- 70563 Stuttgart-Vaihingen

La conformité à la Directive-CE relative aux machines est certifiée par un Certificat-CE d'essai de prototype N°: 941031 selon annexe VI de la Directive-CE relative aux machines.



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

7. MACHINE (MORTAISEUSE A MECHE/FELDER/40.11.016.05)**7.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT**

Désignation	Mortaiseuse à mèche
Constructeur / Marque	FELDER
Type	FD-250
Numéro de série	40.11.016.05
Année de fabrication	2005
Marquage	CE

7.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

7.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
-------------------	-----

7.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

7.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



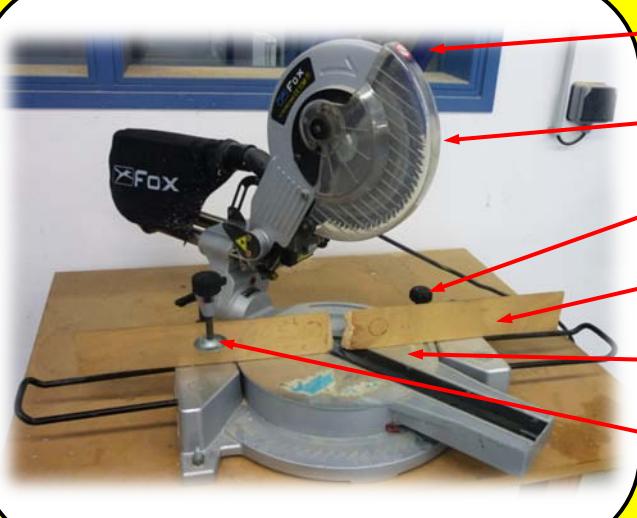
FICHE SECURITE

N°
026

SCIE PENDULAIRE

05BOI0051

Fabricant	Type	N° de série	Année
FOX	F36 - 252A	01610	2003
Professeur responsable M. CHESNAIS Yannick	Validité de cette fiche : 01/09/2012 au 01/10/2014		



- Poignée contacteur de démarrage
- Protecteur de lame
- Réglage d'angle
- Guide perpendiculaire
- Table de coupe à onglet
- Serrage pièce

DANGER



Positionnement des mains - REJET DE PIECE



RISQUES

- Contact des mains avec l'outil
- Rejets de pièces
- Perte d'audition



PREVENTION

- Ne pas scier des pièces mesurant moins de 20 cm de longueur
- Pas de vêtements flottants - Cheveux attachés
- Bien maintenir la pièce à usiner ou utiliser un dispositif approprié (montage d'usinage)
- La pièce à découper doit reposer fermement sur la table de coupe

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Casque
obligatoire



Tenue et chaussures
de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



DECLARATION CE DE CONFORMITE

Nous soussignés déclarons que la
Scie à onglet inclinable avec table supérieure

Type FOX 36-252A

Répond aux exigences

De la Directive Européenne: 98/37/EC

Standards: Standards: EN 61029-1 : 2000

EN 61029-2-9 : 2001

Examen CE de type TUV N° BM201106401

EC KONFORMITEITSVERKLARING

Hierbij verklaren wij dat de
Samengestelde versteekzaag Type FOX 36-252A,

Voldoet aan Raadsrichtlijn : 98/37/EC

Normen: Standards: EN 61029-1: 2000

EN 61029-2-9 : 2001

Examen CE de type TUV N° BM201106401

EF KONFORMITETSDEKLARATION

Vi bekraeftet hermed at

Flertrinsrundsav FOX 36-252A

opfylder

Rådsdirektivet: 98/37/EC

Normerne: Standards: EN 61029-1 : 2000

EN 61029-2-9 : 2001

Examen CE de type TUV N° BM201106401

DECLARACAO DE CONFORMIDADE DA CE

Declaramos por este meio que a
Serra de Malhete Composta Tipo FOX 36-252A
obedece

Directiva de Conselho: 98/37/EC

Standards: Standards: EN 61029-1 : 2000

EN 61029-2-9 : 2001

Examen CE de type TUV N° BM201106401

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA CE

Con la presente dichiariamo che

Troncatrice circolare Tipo FOX 36-252A

è conforme con la

Directive di Consiglio : 98/37/EC

Normativa: EN 61029-1 : 1995

Examen CE de type TUV N° BM201106401

EC KONFORMITETSDEKLARATION

Vi bekräftar harmed att

Flerstegsgeringsläg Typ FOX 36-252A

uppfyller

Rådsdirektivet: 98/3 Standards: EN 61029-1 : 2000

EN 61029-2-9 : 2001

Examen CE de type TUV N° BM201106401

Machine Bandsaw Type FOX 36-252A

Name / Title : Pierre LIVET

Gérant

Company : DELTA France

DATE : 20/03/05

5 rue St Exupéry

67500 HAGUENAU – France

Signature





SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

22. MACHINE (SCIE PENDULAIRE/FOX/01610)**22.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT**

Désignation	Scie pendulaire
Constructeur / Marque	FOX
Type	F36-252A
Numéro de série	01610
Année de fabrication	2003
Marquage	CE

22.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

22.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs réglables	Escamotable

22.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

22.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



FICHE SECURITE

N°
027

SCIE CIRCULAIRE

05B010049

Fabricant	Type	N° de série	Année
CMC	SE 2500	25050583	2005
Professeur responsable M. ROPERT Michel	Validité de cette fiche : 10/11/2012 au 10/11/2014		



- Carter de protection en place
- Guide parallèle
- Arrêt d'urgence du moteur
- Marche / Arrêt
- Mise sous tension
- Guide perpendiculaire

DANGER



Risque coupure ou de perte de doigts

RISQUES

- Coupures des doigts
- Perte d'audition
- Blessures au bas ventre
- Projections de pièces en arrière



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
- Port du casque antibruit
- Carter de protection en place
- Réglage du couteau diviseur
- Utiliser les pousoirs

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime





CMC
costruzioni meccaniche
di Cellarosi Vittorio & C. s.n.c.
capitale sociale € 51.645,69

17

صناعة آلات نجارة الخشب
macchine per la lavorazione del legno
maquinas para el trabajo de madera
holzbearbeitungsmaschinen
woodworking machinery
machines à bois

**DECLARATION "CE" DE CONFORMITÉ A LA
DIRECTIVE 89/392/C.E.E. ET SUIVANTES AJOURNEMENTS**

La soussignee **CMC Snc**.

avec siege au Torriana (RN) , Via Paldella, 14

C.C.I.A.A. di Forlì 185213 - Cod. Fisc./Partita IVA 00952480408

*Declars sous son esclusive responsabilité que la machine outil
pour la lavoration du bois appellé:*

Scie circulaire mod. "SE 2500"

Matricola N° 25050583

*est conforme aux qualites essentielles de surete et de sante par la directive
89/392 CE ; 91/368 CE ; 93/44 CE ; 93/68 CE
et suivantes ajournements a cela applique.*

*La machine a été projeté et edifiè par les prescriptions des
Suivantes normes harmonisé et normes spécifiques techniques nationales:*

EN 292/1 – EN 292/2 – EN 60204/1 – prEN 1088 – EN 60947/4/1

EN 60529 – EN 349 – EN 418

EMC 89/336/EEG LOW VOLTAGE : 73/23/EEG

Certificat d'exame n° **0476 11 011 05 95**

Organisme de contrôle : **CERMET Soc. cons. A.R.L.**

Via Aldo Moro, 22
40068 – S.Lazzaro di Savena (Bo)
ITALIA

CMC Snc

(Augusto Marani)

Torriana li, 04/07/2005



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
BP 60028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31
Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

Référence du rapport : 92200/12/5462

Dossier : EAF0979/1

Intervention : 12/2336

SEMAEB
Agence du MORBIHAN
CENTRE LA DECOUVERTE
IMEUBLE PENFRET
39 RUE DE LA VILLENEUVE -
56103 LORIENT CEDEX

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mise à l'arrêt préconisée
Machine	28	11	0	0

Lieu de vérification : LYCEE DUGUESCLIN
50 RUE PIERRE ALLIO
56400 BRECH

Date du contrôle : du 26/07/12 au 26/11/12
Intervenant SOCOTEC : M JAOUEN Didier

Accompagné par : Mr ELEDU
Date du rapport : 27/11/12

15. MACHINE (SCIE A FORMAT/CMC/25050583)

15.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Scie à format
Constructeur / Marque	CMC
Type	SE 2500
Numéro de série	25050583
Année de fabrication	2005
Marquage	CE

15.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

15.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Réglage manuel sans outil

15.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

15.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.



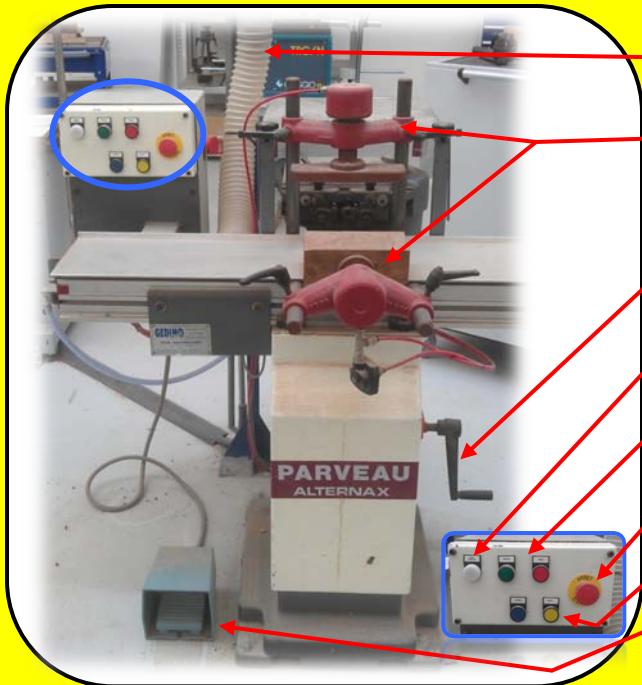
FICHE SECURITE

N°
028

MORTAISEUSE A COUTEAUX

03BOI0033

Fabricant	Type	N° de série	Année
PARVEAU	ALTERNAX 151	013295	2003
Professeur responsable M. GRIVES Yann	Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014		



- Aspiration
- Vérins de serrage
- Réglage de la hauteur des couteaux
- Voyant de mise sous tension
- Marche / Arrêt
- Arrêt d'urgence
- Avance / recul des couteaux
- Pédale d'activation des vérins

DANGER



POSITIONNEMENT DES MAINS – RISQUE D'ECRASEMENT



RISQUES

- Nuisances sonores
- Contact des mains avec l'outil
- Ecrasement des mains avec les vérins



PREVENTION

- Vérifier le bon état des couteaux
- Ne pas mettre de mains au niveau des vérins et des couteaux
- Ne pas actionner les vérins et les couteaux « à vide ».

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants
Casque



Tenue et chaussures
de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



8. MACHINE (MORTAISEUSE A COUTEAUX/PARVEAU/01 3295)

8.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Mortaiseuse à couteaux
Constructeur / Marque	PARVEAU
Type	T 51
Numéro de série	01 3295
Année de fabrication	2003

8.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique / Pneumatique
--------------------------	--------------------------

8.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif d'interverrouillage

8.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

8.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

8.6. PARTIES NON VERIFIEES

Lors de la vérification, certaines parties n'ont pas pu être vérifiées pour les raisons suivantes:

Eléments non vérifiés	En raison de :
Dispositifs de protection	mise en marche impossible (absence d'énergie)

Afin de respecter les exigences réglementaires, il vous appartient de prendre les mesures nécessaires pour permettre la réalisation des vérifications de ces parties.



Réalisé le 18 déc 2012



FICHE SECURITE

N°
029

PERCEUSE D'ETABLIS

03BOI0016

Fabricant	Type	N° de série	Année
PROTECNIC	SP13TP	12010	2003
Professeur responsable M. ROPERT MICHEL	Validité de cette fiche : 01/09/2012 au 10/11/2014		



- Réglage vitesse de rotation (sous capot)
- Levier montée/descente porte -outils
- Protecteur amovible
- Table - Fixation de la pièce
- Contacteur électrique de sécurité
- Contacteur vitesse (lente/rapide)
- Arrêt d'urgence
- Boutons Marche / Arrêt moteur
- Interrupteur éclairage d'appoint

DANGER



Risque de coupure – Rotation de la pièce

RISQUES

- Contact avec l'outil (coupure, brûlure)
- Casse de la mèche (éclats métal)
- Happement des vêtements flottants ou cheveux
- Mise en rotation de la pièce



PREVENTION

- Eviter le contact avec les arêtes coupantes
- Port du casque antibruit
- Port des lunettes de protection
- Descente lente de l'outil
- Fermeture du protecteur
- Réglage de la vitesse de rotation outil
- Maintient de la pièce à usiner

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au **Poste de secours** et s'occuper de la victime

S.A. au capital de 1 016 158 €
RCS Blois 332 566 405 APE 516 K

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le(constructeur/impotateur) soussigné :

PROTECNIC

Z.I. des Galletrois- 41261 LA CHAUSSEE -SAIT -VICTOR

Déclare que le matériel neuf ci –après:

Désignation : PERCEUSE D'ETABLIS

Type : **SP 13 TP**

N° de série :12010

Est conforme aux exigences essentielles de sécurité qui lui sont applicables:

- Directive machine 98/37/CE
- Directive Compatibilité Electro-Magnétique 89/336/CEE
- Directive Basse Tension 72/23/CEE

Fait à la Chaussée Saint Victor
Le 20.06.2003

PAUL SEIGNOLLE
Directeur Général



11. MACHINE (PERCEUSE A COLONNE/PROTECHNIC/12010)

11.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Perceuse à colonne
Constructeur / Marque	PROTECHNIC
Type	SP13 TP
Numéro de série	12010
Année de fabrication	2003
Marquage	CE

11.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

11.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
-------------------	-----

11.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

11.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Protecteurs / Protecteurs réglables	Le protecteur réglable est déposé. Remettre en place le protecteur réglable niveau du mandrin.	3



réalisé le 18 déc 2012



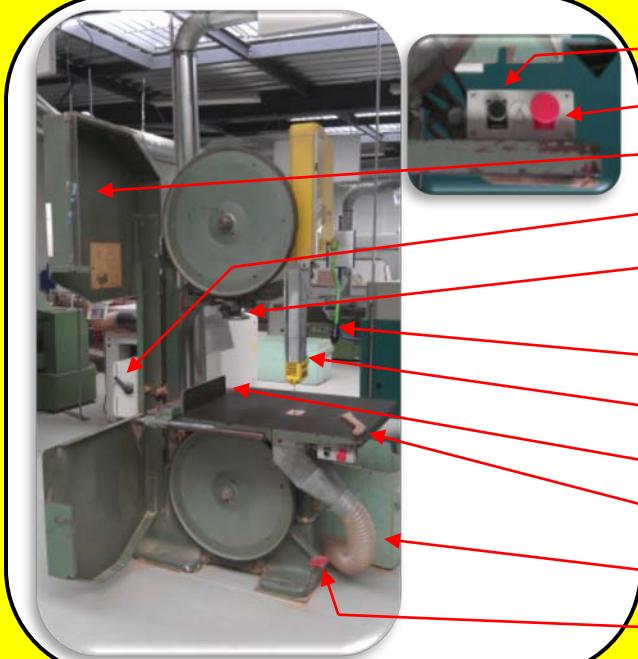
FICHE SECURITE

N°
030

SCIE A RUBAN

74BOI0018

Fabricant	Type	N° de série	Année
COLLIOT LABOIRO	700 S	3221	1974
Professeur responsable M. GRIVES Yann			Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014



- Mise en marche
- Arrêt
- Carter frontal
- Sectionneur
- Réglages lames (tension et positionnement sur le volant supérieur)
- Réglage protecteur
- Protecteur
- Guide parallèle
- Poussoir
- Aspiration
- Frein a pied

DANGER



Positionnement des mains



RISQUES

- Nuisances sonores
- Contact avec la lame
- Rupture de la lame
- Basculement de pièces longues



PREVENTION

- Vérifier la tension de la lame.
- Ne pas mettre de mains sur la trajectoire de la lame.
- Utiliser le poussoir.
- Réglage du carter de protection en fonction de l'épaisseur de la pièce.
- Ne pas retirer une pièce engagée.

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Casque
Anti bruit



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



20. MACHINE (SCIE A RUBAN/COLLIOT-LABOIRO/2138)

20.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Scie à ruban
Constructeur / Marque	COLLIOT-LABOIRO
Type	Monobloc 700S
Numéro de série	2138

20.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Energies mises en oeuvre	Electrique
--------------------------	------------

20.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Escamotable
Dispositif de séparation et de purge des énergies	Avec dispositif de verrouillage en position "hors énergie"

20.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 05/03/1993 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité retenue par le client (mois)	Mission ponctuelle
Conditions de réalisation de la vérification	Machine en service, essais de fonctionnement réalisés

20.5. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission, ont mis en évidence des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Dispositifs d'alerte et de signalisation / Dispositifs de signalisation (Voyants, afficheurs, indicateurs, appareils de mesure, ...)	Remettre en état de fonctionnement le voyant de mise sous tension	4



réalisé le 18 déc 2012



FICHE SECURITE

N°
034

MORTAISEUSE À MECHES

12BOI0014

Fabricant

Type

N° de série

Année

GRIGGIO

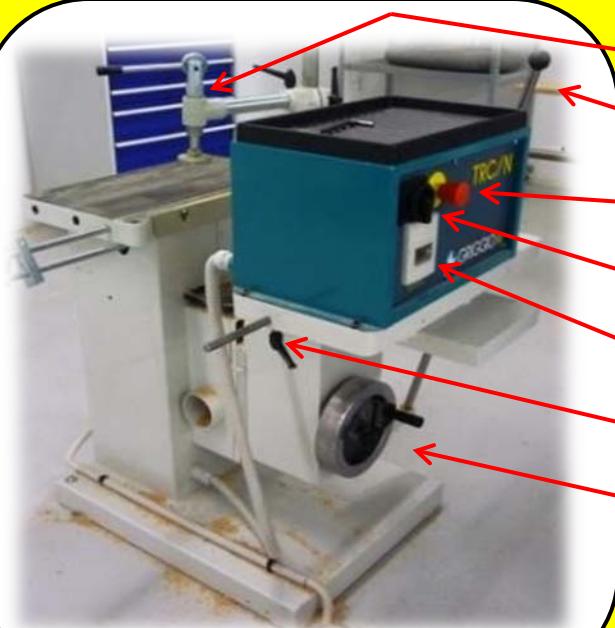
TRCN

12A006584500500

2012

Professeur responsable
M. ROBERT David

Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014



- Vérin de serrage pièce
- Poignée de manoeuvre
- Arrêt d'urgence
- Contacteur de mise sous tension
- Contacteur marche/arrêt
- Réglage butée transversales
- Réglage de la hauteur

DANGER



Risque de coupure, ne pas porter de vêtements flottants

RISQUES

- Faiblesse auditive
- Coupure ou écrasement des doigts



PREVENTION

- Casque antibruit
- Vêtements de travail fermé, Port de bijoux interdit, Cheveux bien attachés

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



GRIGGIO S.p.A
Via Ca' Brion, 40 - P.O. Box 54
35011 RESCHIGLIANO (Padova) - Italy
Tel 049/9299711 - Telefax 049/9201433
www.griggio.com E-mail : info@griggio.com



GRIGGIO

WOODWORKING MACHINERY

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Pour

MORTAISEUSE A MECHE

Modele:
TRCN

No. de serie: **12A006584500500**

Les machines correspondent aux normes suivantes:

- Directive de la machine 2006/42/CE
- Directive EMC 2004/108/CE

Les règlements suivants sont observés pour la construction et la fabrication des machines:

Normes harmonisées

- EN 12100 / EN ISO 13857 / EN 349 / EN 418 / EN 60204 Partie 1

PADOVA, 03/09/2012

Chargé de la documentation:

GRIGGIO S.p.A.
Via Ca' Brion, 40 35011 RESCHIGLIANO (Padova) - Italy

LE REPRÉSENTANT JURIDIQUE

Giovanni Griggio



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
CS 50028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31

Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

LTM56
56 CAUDAN

Référence du rapport :

Dossier : FAN7264/1

Intervention : 13/

A l'attention de M. QUERO René

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification de l'état de conformité

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements non-conformes	Nombre d'équipements non vérifiés
Equipement de travail CE 2006/42/CE	2	0	0

Lieu de vérification : Lycée Duguesclin
56400 BREC'H

Date du contrôle : 15/11/13
Intervenant SOCOTEC : M COURTEL Stephane

Accompagné par : M. ELEDUT Yann
Date du rapport : 20/12/13

**SYNTHESE DE LA VERIFICATION**

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emplacement	Date de visite	Nb Obs	Non vérifié	Page
Equipement de travail CE 2006/42/CE	MORTAISEUSE A MECHE	GRIGGIO	12BOI0014		15/11/13	0		3
Equipement de travail CE 2006/42/CE	SCIE A PANNEAU VERTICALE	G.M.C	12BOI0015		15/11/13	0		5

MODALITES DE LA VERIFICATION

La vérification de l'état de conformité a été effectuée en référence aux règles ou prescriptions techniques applicables aux équipements de travail et définis en annexe du présent rapport :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage et accessoires de levage.

**VERIFICATION DES EQUIPEMENTS****1. EQUIPEMENT DE TRAVAIL CE 2006/42/CE (MORTAISEUSE A MECHE/GRIGGIO/12A006584500500/12BOI0014)****1.1. IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DE L'EQUIPEMENT**

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT	
Désignation	MORTAISEUSE A MECHE
Constructeur / Marque	GRIGGIO
Type	TRCN
Numéro de série	12A006584500500
N° ou repère client	12BOI0014
Année de fabrication	2012
Année de mise en service dans l'établissement	2013
Marquage	CE

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT	
Fonction principale de l'équipement de travail	mortaisage
Energies mises en oeuvre	Electrique
Nombre de postes de travail	1
Modes de commande ou de fonctionnement	Manuel
Produits mis en oeuvre	bois
Equipements/Outils installés lors de la vérification	aucun

DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS	
Prévention intrinsèque	Oui
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Escamotable
Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage

DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION	
Notice d'instructions	Présentée
Déclaration CE de conformité	Présentée

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION	
Etat de l'équipement lors de la vérification	En service

1.2. TEXTES PRIS EN COMPTE LORS DE LA VERIFICATION

L'équipement de travail concerné est une machine visée au 1° de l'article R. 4311-4 du code du travail, non listées à l'article R. 4311-5 du code du travail, ayant fait l'objet d'une première mise en service dans un des états de l'Union Européenne depuis l'entrée en vigueur des exigences essentielles de sécurité et de santé de la Directive Machines 2006/42/CE.



Les règles techniques de conception et de construction applicables sont celles définies par l'article R. 4312-1 du code du travail, prévues par l'annexe I du livre III du code du travail.

De par la nature et les fonctions de la machine, les règles techniques suivantes ne sont pas applicables car non pertinentes pour cette machine :

- 2. Règles techniques complémentaires pour certaines catégories de machines
- 3. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus à la mobilité des machines
- 4. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus aux opérations de levage
- 5. Règles techniques complémentaires pour les machines destinées à des travaux souterrains
- 6. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus au levage de personnes

1.3. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé de non-conformité vis à vis des prescriptions ou règles techniques prises en référence.



FICHE SECURITE

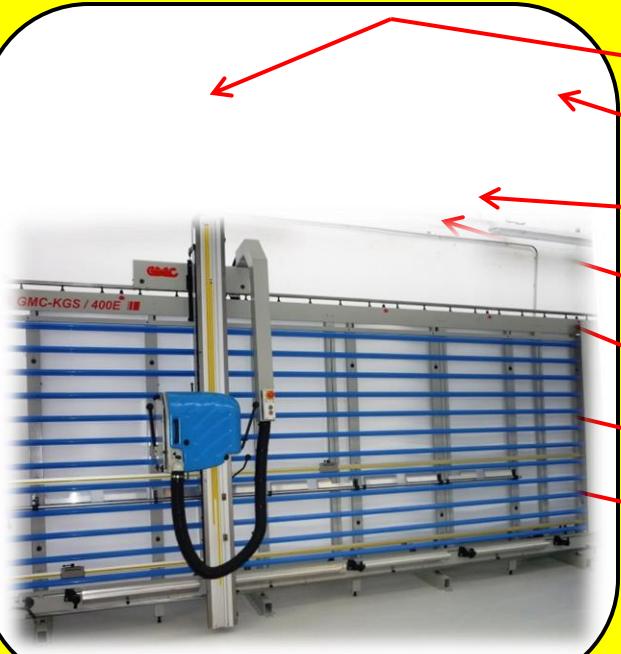
N°
035

SCIE A PANNEAUX VERTICALE

12BOI0015



Fabricant	Type	N° de série	Année
GMC	KGS 400 E	22192	2012
Professeur responsable M. PLANTEC Gilles	Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014		



- Vérin de serrage pièce
- Poignée de manœuvre
- Arrêt d'urgence
- Contacteur de mise sous tension
- Contacteur marche/arrêt
- Réglage butée transversales
- Réglage de la hauteur

DANGER



Risque de coupure, ne pas porter de vêtements flottants

RISQUES

- Faiblesse auditive
- Coupure ou écrasement des doigts



PREVENTION

- Casque antibruit
- Vêtements de travail fermé, Port de bijoux interdit, Cheveux bien attachés

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Gants



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



DECLARATION DE CONFORMITE' CE

Conformément à l'annexe II.A de la directive 2006/42/CE sur les machines et d'autres directives

Declaration originale

Nous,

GMC Macchine S.R.L.

12 CARPI (MO) - Via Puglie, 21/23 -
Tel. +39 (059) 692163/695785 - Fax +39 (059) 641607 -
<http://www.gmc.it> - e-mail: gmc@gmc.it
R.E.A. 249367 - Iscr.reg. MO - 01876950369 - Export MO 008779
Capitale Sociale 97.500 i.v. - P.IVA e C.F. 01876950369

en qualité de constructeur, nous déclarons que la machine:

Scie à panneaux verticale manuelle

MODELE : KGS 400E / GMC 400

NUMERO SERIE: 22192

ANNEE' de FABRICATION : 2012

à laquelle se rapporte cette déclaration est conforme aux lois ci-après:

- Directive de la Communauté Européenne 2006/42/CE sur la sécurité des machines
- Directive de la Communauté Européenne 2004/108/CE sur la compatibilité électromagnétique

Nous certifions en outre que la personne autorisée à construire le dossier technique de la machine est Monsieur / Mme:

G.M.C. Macchine S.r.l.
Via Puglie, 21/23
41012 Carpi (MO) - Italy

Carpi, 12/09/2012

G.M.C. Macchine S.r.l.
Ghidoni Paolo
(propriétaire)



SOCOTEC

Agence Équipements Bretagne Occidentale
Place Anne-Marie Robic
CS 50028
56272 PLOEMEUR CEDEX

Tél : 02 97 86 15 31

Fax : 02 97 86 15 32

E-mail : eqts.lorient@socotec.com

LTM56
56 CAUDAN

Référence du rapport :

Dossier : FAN7264/1

Intervention : 13/

A l'attention de M. QUERO René

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification de l'état de conformité

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements non-conformes	Nombre d'équipements non vérifiés
Equipement de travail CE 2006/42/CE	2	0	0

Lieu de vérification : Lycée Duguesclin
56400 BREC'H

Date du contrôle : 15/11/13
Intervenant SOCOTEC : M COURTEL Stephane

Accompagné par : M. ELEDUT Yann
Date du rapport : 20/12/13

**SYNTHESE DE LA VERIFICATION**

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emplacement	Date de visite	Nb Obs	Non vérifié	Page
Equipement de travail CE 2006/42/CE	MORTAISEUSE A MECHE	GRIGGIO	12BOI0014		15/11/13	0		3
Equipement de travail CE 2006/42/CE	SCIE A PANNEAU VERTICALE	G.M.C	12BOI0015		15/11/13	0		5

MODALITES DE LA VERIFICATION

La vérification de l'état de conformité a été effectuée en référence aux règles ou prescriptions techniques applicables aux équipements de travail et définis en annexe du présent rapport :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage et accessoires de levage.

**2. EQUIPEMENT DE TRAVAIL CE 2006/42/CE (SCIE A PANNEAU VERTICALE/G.M.C/22192/12BOI0015)****2.1. IDENTIFICATION ET CARACTERISTIQUES DE L'EQUIPEMENT**

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT	
Désignation	SCIE A PANNEAU VERTICALE
Constructeur / Marque	G.M.C
Type	KGS 400E
Numéro de série	22192
N° ou repère client	12BOI0015
Année de fabrication	2012
Année de mise en service dans l'établissement	2013
Marquage	CE

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT	
Fonction principale de l'équipement de travail	sciage
Energies mises en oeuvre	Electrique
Nombre de postes de travail	1
Modes de commande ou de fonctionnement	Manuel
Produits mis en oeuvre	bois
Equipements/Outils installés lors de la vérification	lame +inciseur

DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS	
Prévention intrinsèque	Oui
Protecteurs fixes	Oui
Protecteurs mobiles	Associés à un dispositif de verrouillage
Protecteurs réglables	Escamotable
Organe(s) d'arrêt d'urgence	Bouton(s) poussoir(s) coup de poing à accrochage

DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION	
Notice d'instructions	Présentée
Déclaration CE de conformité	Présentée

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION	
Etat de l'équipement lors de la vérification	En service

2.2. TEXTES PRIS EN COMPTE LORS DE LA VERIFICATION

L'équipement de travail concerné est une machine visée au 1° de l'article R. 4311-4 du code du travail, non listées à l'article R. 4311-5 du code du travail, ayant fait l'objet d'une première mise en service dans un des états de l'Union Européenne depuis l'entrée en vigueur des exigences essentielles de sécurité et de santé de la Directive Machines 2006/42/CE.



Les règles techniques de conception et de construction applicables sont celles définies par l'article R. 4312-1 du code du travail, prévues par l'annexe I du livre III du code du travail.

De par la nature et les fonctions de la machine, les règles techniques suivantes ne sont pas applicables car non pertinentes pour cette machine :

- 2. Règles techniques complémentaires pour certaines catégories de machines
- 3. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus à la mobilité des machines
- 4. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus aux opérations de levage
- 5. Règles techniques complémentaires pour les machines destinées à des travaux souterrains
- 6. Règles techniques complémentaires pour pallier les dangers dus au levage de personnes

2.3. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé de non-conformité vis à vis des prescriptions ou règles techniques prises en référence.

ANNEXE 1 : Liste des points contrôlés

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie ont pour objet l'examen de la conformité des équipements de travail vis à vis des prescriptions ou règles techniques qui leurs sont applicables.

L'intervention s'effectue par des examens visuels et l'appréciation des résultats des essais de fonctionnement nécessaire à la réalisation de la mission.

Pour les machines désignées aux conditions particulières comme comportant des logiciels pour les circuits de commande de sécurité gérés par processeurs (commandes numériques, automates programmables, ...), la mission inclus l'analyse de ces logiciels.

En ce qui concerne les équipements électriques seuls sont vérifiés, au titre de la présente mission, ceux situés en aval du dispositif de séparation ou d'arrêt général des machines.

Ce rapport comporte, en tant que de besoin, des propositions de principes de solutions destinées à remédier aux éventuelles non-conformités constatées. Il appartient à l'entreprise chargée de la réalisation de la mise en conformité d'arrêter les solutions techniques et d'en fixer les détails d'exécution.

La vérification a portée sur les points listés ci-dessous, dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs qui l'équipaient lors de notre vérification.

Les parties de l'équipement et les règles ou prescriptions techniques qui n'ont pas pu être vérifiés sont identifiés pour chaque équipement.

Toutes les mesures spécifiques telles que températures, vibrations, bruit, éclairage, ainsi que l'analyse des produits et substances mis en œuvre sur l'équipement sont exclues de la vérification.

Toutes les vérifications de la résistance du sol, la résistance à la rupture, la fatigue et l'usure des structures et éléments de l'équipement ainsi que celles de ses fixations sont exclus de la vérification.

Machines marquées CE car soumises aux règles de conception issues de la directive 2006/42/CE lors de leur première mise sur le marché

1. Tous types de machines	
1.1. Généralités	1.5. Risques dus à d'autres dangers
1.1.2. Principes d'intégration de la sécurité 1.1.3. Matériaux et produits 1.1.4. Éclairage 1.1.5. Conception de la machine en vue de sa manutention 1.1.6. Ergonomie 1.1.7. Siège 1.1.8. Poste de travail	1.5.1. Alimentation en énergie électrique 1.5.2. Electricité statique 1.5.3. Alimentation en énergie autre qu'électrique 1.5.4. Erreurs de montage 1.5.5. Températures extrêmes 1.5.6. Incendie ¹ 1.5.7. Explosion ¹ 1.5.8. Bruit 1.5.9. Vibrations 1.5.10. Rayonnements ¹ 1.5.11. Rayonnements extérieurs 1.5.12. Rayonnements laser ¹ 1.5.13. Emission de matières et de substances dangereuses ¹ 1.5.14. Risque de rester prisonnier dans une machine ¹ 1.5.15. Risque de glisser, de trébucher ou de tomber 1.5.16. Foudre
1.2. Systèmes de commandes	1.6. Entretien
1.2.1. Sécurité et fiabilité des systèmes de commandes 1.2.2. Organes de service 1.2.3. Mise en marche 1.2.4. Arrêt 1.2.5. Sélection des modes de commande ou de fonctionnement 1.2.6. Défaillance de l'alimentation en énergie	1.6.1. Entretien de la machine 1.6.2. Accès aux postes de travail ou aux points d'intervention 1.6.3. Séparation de la machine de ses sources d'énergie 1.6.4. Intervention de l'opérateur 1.6.5. Nettoyage des parties intérieures
1.3. Mesures de protection contre les risques mécaniques	1.7. Informations
1.3.1. Risque de perte de stabilité 1.3.2. Risques de rupture en service 1.3.3. Risques dus aux chutes et éjections d'objets 1.3.4. Risques dus aux surfaces, aux arêtes ou aux angles 1.3.5. Risques dus aux machines combinées 1.3.6. Risques dus aux variations des conditions de fonctionnement 1.3.7. Risques liés aux éléments mobiles 1.3.8. Choix d'une protection	1.7.1. Informations et avertissements sur la machine 1.7.2. Avertissements sur les risques résiduels 1.7.3. Marquage des machines 1.7.4. Notice d'instructions
1.4. Protecteurs et dispositifs de protection	
1.4.1. Règles générales 1.4.2. Règles particulières pour les protecteurs 1.4.3. Règles particulières pour les dispositifs de protection	

2. Certaines catégories de machines¹	
2.1. Industrie alimentaire, cosmétique ou pharmaceutique	2.4.3. Commandes et surveillance 2.4.4. Remplissage et vidange 2.4.5 Application de pesticides 2.4.6 Maintenance 2.4.7 Vérifications 2.4.8 Marquage des buses, des tamis et des filtres 2.4.9 Indication du pesticide utilisé 2.4.10 Notice d'instructions
2.1.1. Généralités 2.1.2. Notice d'instructions	
2.2. Machines portatives tenues ou guidées à la main	
2.2.1 Généralités 2.2.2 Appareils portatifs de fixation et autres machines à chocs	
2.3. Machines à bois et matériaux similaires	
2.4. Machines destinées à l'application de pesticides	
2.4.2. Généralités	

3. Machines mobiles¹

3.2. Poste de travail	3.4.3. Retournement et basculement 3.4.4. Chutes d'objets 3.4.5. Moyens d'accès 3.4.6. Dispositifs de remorquage 3.4.7. Transmission de puissance : machines automotrice / réceptrice
3.2.1. Poste de conduite 3.2.2. Sièges 3.2.3. Postes destinés aux autres personnes	
3.3. Systèmes de commandes	3.5. Mesures de protection contre d'autres risques
3.3.1. Organes de service 3.3.2. Mise en marche/déplacement 3.3.3. Fonction de déplacement 3.3.4. Déplacement de machines à conducteur à pied 3.3.5. Défaillance du circuit de commande	3.5.1. Accumulateurs 3.5.1. Incendie 3.5.3. Emissions de substances dangereuses
3.4. Protection contre les risques mécaniques	3.6. Informations et indications
3.4.1. Mouvements non commandés 3.4.2. Eléments mobiles de transmission	3.6.1 Signalisation, signaux et avertissements 3.6.2 Marquage 3.6.3 Notice d'instructions

4. Machines de levage¹

4.1. Généralités	4.3 Information et marquages
4.1.2. Mesures de protection contre les risques mécaniques 4.1.3. Aptitude à l'emploi	4.3.1. Chaînes, câbles et sangles 4.3.2. Accessoires de levage 4.3.3. Machines de levage
4.2 Energie autre que la force humaine	4.4 Notice d'instructions
4.2.1. Commande des mouvements 4.2.2. Contrôle des sollicitations 4.2.3. Installations guidées par des câbles	4.4.1. Accessoires de levage 4.4.2. Machines de levage

5. Machines destinées à des travaux souterrains¹

5.1. Risques dus au manque de stabilité 5.2. Circulation 5.3. Organes de service	5.4. Arrêt 5.5. Incendie 5.6. Emissions de gaz d'échappement
--	--

6. Machines de levage de personnes¹

6.1. Généralités	6.3.3 Risques dus à la chute d'objets sur l'habitacle
6.1.1. Résistance mécanique 6.1.2 Contrôle des sollicitations	6.4. Machines desservant des paliers fixes
6.2. Organes de service	6.4.1. Risques pour les personnes se trouvant dans l'habitacle 6.4.2. Commandes situées aux paliers
6.3. Risques / personnes se trouvant dans l'habitacle	6.4.3. Accès à l'habitacle
6.3.1. Risques dus aux déplacements de l'habitacle 6.3.2. Risques de chute des personnes hors de l'habitacle	6.5 Marquages

¹ Ces points sont vérifiés uniquement pour les équipements de travail pour lequel le risque est pertinent.



FICHE SECURITE

N°
036

SCIE RADIALE DE TRONÇONNAGE

12BOI0018

Fabricant

Type

N° de série

Année

MZ PROJECT

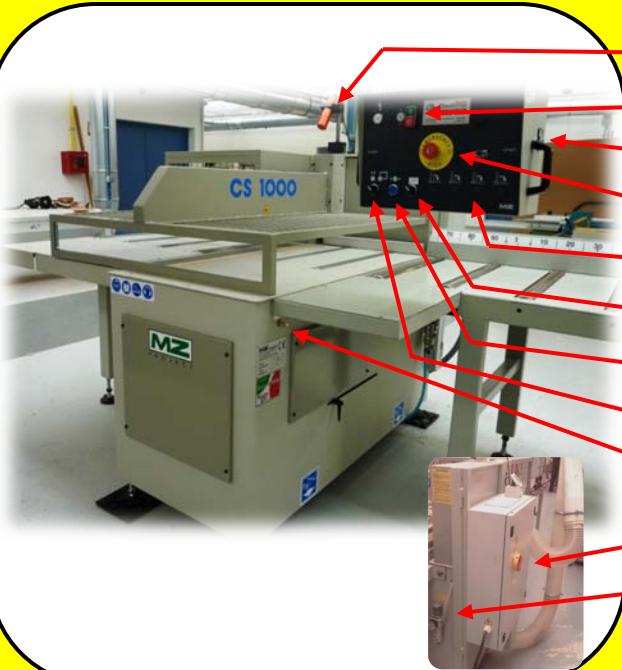
CS 1000

49

2013

Professeur responsable
M. ROBERT Michel

Validité de cette fiche : 30/09/2011 au 30/09/2014



- Laser
- Mise sous tension moteur la me de scie
- Boutons de démarrage (un de chaque coté)
- Arrêt d'urgence
- Sélecteurs butées pneumatiques
- Commande laser
- Bouton « reset » position chariot
- Choix du cycle de tronçonnage
- Potentiomètre avance de coupe
- Contacteur électrique coupure générale
- Contacteur air comprimé coupure générale

DANGER



Pincement des doigts entre pièce et rouleaux



RISQUES

- Pincement des doigts entre pièce et rouleaux,
- Evacuation des petites chutes.



PREVENTION

- Position des mains
- Utilisation d'un pousoir

PROTECTIONS INDIVIDUELLES :



Casque
Anti bruit



Tenue et chaussures de sécurité



REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT OU D'ANOMALIE

Arrêter la machine – Prévenir le professeur

Prévenir ou faire prévenir l'infirmier poste 318

Bien lire les consignes situées au Poste de secours et s'occuper de la victime



DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ
Declaration of Conformity
Déclaration de Conformité
Konformitätserklärung
Declaración de Conformidad

Il costruttore: / The manufacturer: / Le constructeur: / Der Hersteller: / El constructor:
MZ PROJECT s.n.c. - Via S. Agata 61-61/A – 22066 Mariano Comense (CO) - Italy
dichiara che / declares that / déclare que / erklärt, dass / declara que

SEGA A NASTRO PER IL TAGLIO DEL LEGNO
BAND SAWS FOR WOOD CUTTING
SCIE À RUBAN POUR LE COUPE DE BOIS
BANDSÄGE ZUM HOLZSCHNEIDEN
SIERRA DE CINTA PARA EL CORTE DE LA MADERA

Serie - Series - Série - Serie - Serie : CS

Modello - Model - Modèle - Modell – Modelo: 700 1000 - OPTIMA

Numero di Serie - Serial Number - Numéro de Série - Seriennummer - número de serie

49

è conforme alle seguenti disposizioni / is in compliance with the following provisions / est conforme aux dispositions suivantes / die folgenden Bestimmungen entspricht / está conforme con las siguientes disposiciones

Direttiva Macchine / Machinery Directive / Directive Machines / Maschinen-Richtlinie / Directiva de Máquinas
2006/42

Direttiva Compatibilità Elettromagnetica / Electromagnetic Compatibility Directive / Directive Compatibilité Electromagnétique / Richtlinie über elektromagnetische Verträglichkeit / Directiva de Compatibilidad Electromagnética
2006/108

e successive modifiche / and subsequent amendments / et ses modifications ultérieures / und spätere Änderungen / y sucesivas modificaciones

MZ PROJECT s.n.c. è autorizzata a costituire e detenere il fascicolo tecnico presso la propria sede / is authorized to establish and maintain technical documentation at its headquarters / est autorisé à établir et maintenir la documentation technique à son siège / ist berechtigt, begründet und pflegt technische Dokumentation an ihrem Hauptsitz / está autorizado para establecer y mantener la documentación técnica en su sede

La macchina è stata sottoposta a verifica all'ente notificato / The machine has been verified notified body / La machine a été vérifiée organisme notifié / Die Maschine wurde benannte Stelle geprüft / La máquina ha sido verificada organismo notificado

IMQ Via Quintiliano, 43 - 20138 Milano (Italy)

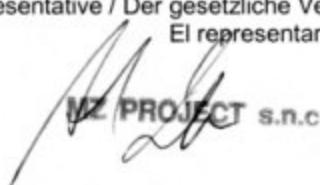
che ha emesso l'attestato di conformità / that issued the certificate of conformity / qui a délivré le certificat de conformité / ausgestellt in der Konformitätsbescheinigung / que emitido el certificado de conformidad

N° **IMQ 328 DM**

Mariano Comense (Como)

18/03/2013

Il legale rappresentante/ Le représentant légal/
The legal representative / Der gesetzliche Vertreter /
El representante legal



MZ PROJECT s.n.c.

GEDIMO RENNES

A l'attention de Madame Patricia GAMBERT

ZI SUD EST

12 Rue du Pré du Bois

35000 RENNES

ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL

**EXAMEN DES CONDITIONS D'INSTALLATION
AU REGARD DE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS**

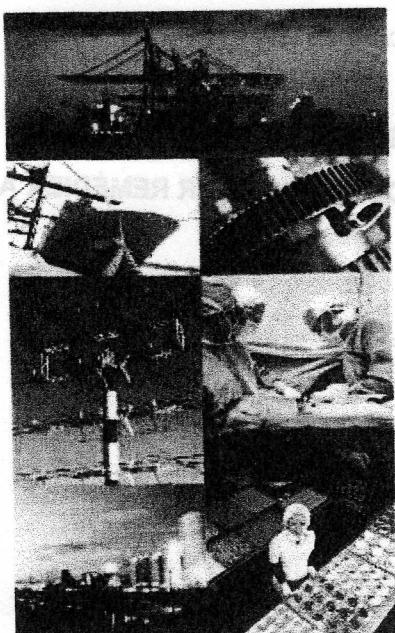
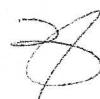
Tronçonneuse « MZ PROJECT »

Lycée des Métiers d'Art BERTRAND DUGUESCLIN à AURAY

Mission n ° : 13192984

Date(s) d'intervention : 03/04/2013

Intervenant(s) : BELLEC. G



CETE Apave Nord-Ouest – Agence de LANESTER
68 Rue C. Chappe ZI de Kerpoint
BP730 – 56607 LANESTER CEDEX

SOMMAIRE

1. ORIGINE DE LA DEMANDE	3
2. GÉNÉRALITÉS RELATIVES À LA PRESTATION	3
2.1 <i>CONTENU DE LA PRESTATION</i>	3
2.2 <i>CONDITIONS DE L'INTERVENTION</i>	3
2.3 <i>LIMITES DE LA PRESTATION</i>	3
3. DESCRIPTION SUCCINCTE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL ET DES ACCESSOIRES ASSOCIÉS	3
3.1 <i>IDENTIFICATION</i>	3
3.2 <i>CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES</i>	4
3.3 <i>ÉNERGIES ET PRODUITS MIS EN ŒUVRE</i>	4
3.4 <i>MODES DE FONCTIONNEMENT ET DE COMMANDE</i>	4
3.5 <i>PROTECTEURS ET DISPOSITIFS DE PROTECTION PRIS EN COMPTE</i>	5
3.6 <i>DOCUMENTS MIS À NOTRE DISPOSITION</i>	5
4. EXAMEN DE L'ÉQUIPEMENT ET DES DOCUMENTS ASSOCIÉS	6
5. OBSERVATIONS RELEVÉES / ORIENTATION VERS SOLUTIONS POUR REMÉDIER AUX ANOMALIES CONSTATÉES	8
6. AVIS TECHNIQUE	9



1. ORIGINE DE LA DEMANDE

Suite à la demande de Madame GAMBERT des Etablissements GEDIMO situés à RENNES, le CETE Apave Nord-Ouest a été chargé de la vérification des conditions d'installation, au regard de la notice d'instructions, d'une tronçonneuse « MZ PROJECT ».

Cette vérification a été effectuée 03/04/2013 par Monsieur BELLEC. G du CETE Apave Nord-Ouest.

2. GÉNÉRALITÉS RELATIVES À LA PRESTATION

2.1 Contenu de la prestation

Cette vérification s'inscrit dans le cadre des missions que le CETE Apave Nord-Ouest peut réaliser contractuellement. Elle a pour but de vérifier pour l'équipement décrit au § 3 :

- la présence de la notice d'instructions,
- la présence, l'état et le contenu de la plaque d'identification et du marquage de conformité,
- la présence et le contenu de la déclaration CE de conformité ou du certificat de conformité,
- la présence, l'état et le fonctionnement des protecteurs et dispositifs de protection décrits dans la notice d'instructions,
- l'état et le fonctionnement des organes de service concourant à la mise en marche et à l'arrêt,
- les conditions de mise en œuvre des dispositions prévues dans la notice d'instructions pour assurer la stabilité,
- le raccordement aux sources d'énergie au regard des prescriptions de la notice d'instructions.

2.2 Conditions de l'intervention

Lors de notre intervention, l'équipement de travail, objet du présent rapport, était en service.

Cette intervention a été réalisée en collaboration et avec la participation de Monsieur ELEDU des Etablissements « Lycée DUGUESCLIN à Auray ».

2.3 Limites de la prestation

L'équipement de travail décrit au paragraphe 3 du présent rapport a fait l'objet de la vérification des seules dispositions détaillées au § 2.1. Est exclue la vérification de toute autre exigence, réglementaire ou non, applicable à l'équipement, y compris la vérification de sa conformité aux règles techniques applicables.

Cette prestation est soumise aux conditions générales d'intervention jointes à notre offre.

3. DESCRIPTION SUCCINCTE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL ET DES ACCESSOIRES ASSOCIÉS

Equipement de travail à chargement et déchargement manuel destiné à tronçonner des pièces de bois.

3.1 Identification

- Dénomination : tronçonneuse
- Fabricant : MZ PROJECT, 22066 MARIANO ITALIE
- Type - modèle : CS 1000
- N° de série : 49
- N° ou repère utilisateur : 12BOI0018
- Date de fabrication : 2013



EXAMEN DES CONDITIONS D'INSTALLATION AU REGARD DE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS

Page : 4 / 9
Mission n° : 13192984
Date d'édition : 03/04/2013

- Date de mise sur le marché à l'état neuf : 2013
- Date de mise en service dans l'établissement : 2013
- Condition de mise en service : machine neuve
- Lieu d'installation : atelier bois lycée DUGUESCLIN à Auray

3.2 Caractéristiques principales

- Dimensions (en m) :
 - . longueur : 4.6
 - . largeur : 1.8
 - . hauteur : 1.6
- Masse (en kg) : 850
- Vitesse rotation lame (tr/min) : 2800 / Diamètre lame (mm) : 550 / Alésage (mm) : 40
- Vitesse de coupe réglable (mt/min) : 0 – 25 / Longueur et hauteur de coupe (mm) : 0 – 1000, 100

3.3 Énergies et produits mis en œuvre

- Énergie électrique :

- . Nature et caractéristiques de la source d'énergie :
Alimentation BT – triphasé – 3 phases – avec neutre – régime de neutre non précisé
- . Circuit de puissance : 400 V 50 Hz 10 kW
- . Circuit de commande : 24 VAC – régime TN

- Énergie pneumatique : 6 bar

Réseau usine

- Énergie hydraulique : néant

- Énergie thermique : néant

- Produits :

- . Eau : néant
- . Produits inflammables : néant
- . Gaz d'inertage : néant
- . Acides et bases : néant
- . Produits toxiques : néant
- . Autres : pièces de bois à tronçonner

3.4 Modes de fonctionnement et de commande

3.4.1 Modes de marche

- Manuel (protections actives)

3.4.2 Modes d'arrêt

- Arrêt normal : par action sur le bouton poussoir type coup de poing placé sur le pupitre de commande, cet arrêt est aussi provoqué lorsque l'opérateur ouvre les protecteurs asservis d'accès lame et électrovannes.
- Arrêt de la lame par action sur le bouton poussoir rouge affleurant sur la commande de démarrage lame.
- Arrêt du process de tronçonnage dès que l'opérateur relâche l'un des deux boutons poussoirs de la commande bimanuelle.

3.5 Protecteurs et dispositifs de protection pris en compte

- Protecteurs fixes :

- protecteurs métalliques fixes sur les faces inférieures du bâti,
- protecteur métallique fixe sur le caisson de lame dans le bâti de la machine,
- grilles métalliques de protection formant tunnel de 550 mm de long de part et d'autre de la zone de coupe, avec face avant fermée côté opérateur et prolongement de 150 mm côté arrière gauche au niveau des butées mécaniques.

- Protecteurs mobiles :

- cape mobile non asservie motorisée pneumatiquement, couvrant la lame pendant toute la course de coupe avec la commande bimanuelle,
- porte mobile asservie (contact à clé PIZZATO type FD 693-1) d'accès à la lame,
- porte fixe asservie (contact à clé PIZZATO type FD 693-1) d'accès aux électrovannes.

- Protecteurs réglables :

- néant.

- Dispositifs de protection :

- commande bimanuelle gérée par un bloc logique PREVENTA type XPS-BC pour la réalisation du cycle de coupe, commande par appui simultané et maintenu sur les 2 boutons poussoirs de chaque côté du boîtier de commande.

- Autre(s) :

- pressostat de détection manque d'air.

3.6 Documents mis à notre disposition

- Notice d'instructions : MCZ CS 1000.
- Déclaration CE de conformité : datée du 18/03/2013, visée du représentant de l'entreprise.



EXAMEN DES CONDITIONS D'INSTALLATION AU REGARD DE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS

Page : 6 / 9
Mission n° : 13192984
Date d'édition : 03/04/2013

4. EXAMEN DE L'ÉQUIPEMENT ET DES DOCUMENTS ASSOCIÉS

C : Conforme – NC : Non Conforme – S.O. : Sans Objet – Obs : repère observation (voir § 5)

NATURE DES INVESTIGATIONS	C	NC	S.O.	Obs
1. NOTICE D'INSTRUCTIONS - présence	X			
2. PLAQUE D'IDENTIFICATION - présence - état - contenu - fixation	X X X X			
3. MARQUAGE CE - présence	X			
4. CERTIFICAT OU DECLARATION DE CONFORMITE - présence - contenu	X X			
5. PROTECTEURS ET DISPOSITIFS DE PROTECTION <i>5.1 PROTECTEURS FIXES</i> - présence - état, fixation	X X			
<i>5.2 PROTECTEURS MOBILES</i> - présence - état, fixation - fonctionnement	X X X			
<i>5.3 PROTECTEURS REGLABLES</i> - présence - état, fixation			X	
<i>5.4 DISPOSITIFS DE PROTECTION</i> - présence - état, fixation - fonctionnement	X X X			
<i>5.5 AUTRE(S)</i> - présence - état, fixation - fonctionnement	X X X			

5. OBSERVATIONS RELEVÉES / ORIENTATION VERS SOLUTIONS POUR REMÉDIER AUX ANOMALIES CONSTATÉES

La partie "Orientations vers solutions" n'a pour but que de vous aider dans le choix des solutions à adopter pour remédier aux anomalies constatées. Les solutions présentées ne sont évidemment pas exhaustives. Vous restez pleinement décideur des mesures à prendre et des moyens à mettre en place. Nous sommes à votre disposition pour étudier les améliorations que vous aurez choisi d'apporter en vue de s'assurer qu'elles correspondent aux objectifs réglementaires à atteindre.

Les améliorations préconisées ci-après correspondent aux mesures à prendre en regard des anomalies constatées au § 4.

Obs	Observations relevées	Orientations vers solutions
1	<p>Observation pour le lycée DUGUESCLIN</p> <p>La section du câble d'alimentation machine (1.5^2) n'est pas adéquate (section inférieure aux conducteurs d'alimentation du moteur (2.5^2) : 10 KW)</p> <p><i>intervention de l'électricien de la S^{te} EERI.</i></p> <p><i>l'alimentation de la machine est en 2,5² donc conforme à la demande constructeur</i></p> <p><i>Voir dernier document : Attestation EERI</i></p>	<p>Remplacer le câble d'alimentation.</p> <p><i>Yann EERI</i></p> <p><i>CTX</i></p> 

NATURE DES INVESTIGATIONS	C	NC	S.O.	Obs
6. ORGANES DE MISE EN MARCHE ET D'ARRET <ul style="list-style-type: none">- présence- état, fixation- fonctionnement	X X X			
7. INSTALLATION <ul style="list-style-type: none">- montage et stabilité- alimentations/raccordements en énergie, mises à la terre et interconnexions des masses- dispositif(s) de séparation- poste de travail : espace, accès, visibilité, projections	X	X		1





**EXAMEN DES CONDITIONS D'INSTALLATION
AU REGARD DE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS**

Page : 9 / 9
Mission n° : 13192984
Date d'édition : 03/04/2013

6. AVIS TECHNIQUE

Voir l'observation détaillée ci-avant.

EERI 56

ELECTRICITE

Objet : Attestation sur l'honneur

En retour au rapport de mission n°13192934 du 3/4/13, je soussigné M OLLIVIER Damien Responsable d'agence de la SARL EERI 56, atteste sur l'honneur en levé de l'observation n°1 que la section du câble d'alimentation machine est bien de 2,5mm² par phase conformément à la demande construction.

le 25 juin 2013

OLLIVIER Damien



ENTREPRISE QUALIFIEE



EERI 56 Zone de Pentapare rue Louis Lefèvre Utile BP 53612 56036 VANNES Cedex
Tel: 02. 97.68.92.26 Fax: 02.97.68.92.29

FICHE MACHINE PORTATIVE

AFFUTEUSE À EAU (Outil à main – 230 V)

N° CR : cf listing

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
38-EB	TORMEK	SUPERGRIND T3	?	2010
39-EB	TORMEK	SUPERGRIND T3	?	2010
40-EB	TORMEK	SUPERGRIND T3	?	2010

FR

DECLARATION DE CONFORMITE

Conseil de sécurité :
Les affûteuses Tormek tournent très lentement dans un bac rempli d'eau et sont conçues de manière à assurer une sécurité optimale..

Nous

Tormek AB
Box 152
SE-711 23 LINDESBERG

assurons, sous notre propre responsabilité, que le produit « Affûteuses pour outils tranchants »

Modèles : **Tormek T-7** **Tormek 2000**
 Tormek T-3 **Tormek 1200**
 Tormek 4000

visé par la présente déclaration, est conforme aux normes suivantes ou toute autre directive

Normes : EN 61029-1:2000+A11+A12
 EN 61029-2-4:2003+A1

Directives : Directive en matière de machines 89/392/EEG et 2006/42/EG.
 Directive en matière de basse tension 73/23/EEG et
 93/68/EEG.
 Directive EMC 89/336/EEG.

Si la machine est modifiée sans notre accord au préalable, la présente déclaration perd toute validité.

Date: 01.01.2010

Signature:

Håkan Persson,
Directeur Général



FICHE MACHINE PORTATIVE

VISSEUSE

N° CR : Cf listing

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
48-EB	BOSCH	PSR 200 LI	2006 688008811	2006
49-EB	BOSCH	PSR 200 LI	2006 688006465	2006
50-EB	BOSCH	PSR 200 LI	2006 688008809	2006
51-EB	BOSCH	PSR 200 LI	2006 688008136	2006

Caractéristiques techniques

Visseuse sans fil	PSR 200 LI
N° d'article	3 603 J15 V.
Tension nominale	V= 7,2
Vitesse de rotation en marche à vide	tr/min 210
Couple max. vissage dur/tendre suivant ISO 5393	Nm 12/6
Ø max. de vis	mm 6
Poids suivant EPTA-Procéédure 01/2003	kg 0,5
Accu	ions lithium
Capacité	Ah 1,0
Chargeur	
Durée de charge	h 5

Respecter impérativement le numéro d'article se trouvant sur la plaque signalétique de l'outil électroportatif. Les désignations commerciales des différents outils électroportatifs peuvent varier.

CE Déclaration de conformité

Nous déclarons sous notre propre responsabilité que ce produit est en conformité avec les normes ou documents normatifs suivants : EN 60745 (appareils sans fil) respectivement EN 60335 (chargeurs électriques) conformément aux règlements des directives 73/23/CEE, 89/336/CEE, 98/37/CE.

CE 05

Dr. Egbert Schneider
Senior Vice President
Engineering

Dr. Eckhard Stötgen
Head of Product
Certification

Robert Bosch GmbH, Power Tools Division

U 002-001-148 • 3.02.05

Français - 8



FICHE MACHINE PORTATIVE

PERCEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
52-EB	BOSCH	PSB 700 RE	603387780	2006

Caractéristiques techniques

Perceuse à percussion	PSB 700 RE	PSB 700 RES	PSB 1000 RPE
Référence	0 603 386 7..	0 603 386 7..	0 603 386 8..
Puissance absorbée [W]	701	701	1010
Puissance débitée [W]	360	360	510
Régime à vide [tr/min]	0 - 3 000	0 - 3 000	0 - 2 700
Fréquence de frappe max. [tr/min]	48 000	48 000	43 000
Mandrin de perçage à serrage rapide avec Auto-Lock	*	*	*
Poignée	*	*	*
Fixation du mandrin de perçage max.	[mm] 1,5 - 13	1,5 - 13	1,5 - 13
Ø perçage dans le béton max.	[mm] 16	16	16
Ø perçage dans l'acier max.	[mm] 12	12	12
Ø perçage dans le bois max.	[mm] 30	30	30
Poids env.	[kg] 1,9	1,9	1,9

Faire attention au numéro de référence de la machine. Les désignations commerciales des différentes machines peuvent varier.

CE Déclaration de conformité

Nous déclarons sous notre propre responsabilité que ce produit est en conformité avec les normes ou documents normalisés suivants : EN 50 144 conformément aux réglementations 89/336/CEE, 98/37/CE.

Dr. Gerhard Fetsch

Dr. Eckhard Strötgen

ppa Fetsch

J. v. Möller

Robert Bosch GmbH, Geschäftsbereich Elektrowerkzeuge

Sous réserve de modifications



FICHE MACHINE PORTATIVE

PERCEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
53-EB	BOSCH	PSB 500 RE 3603A27002	603386703	2006

Caractéristiques techniques

Perceuse à percussion	PSB 500 RE	PSB 500 RA
N° d'article	3 603 A27 0..	3 603 A27 0..
Puissance nominale absorbée	W 500	500
Puissance utile débitée	W 260	260
Vitesse à vide	tr/min 50 - 3000	50 - 3000
Vitesse de rotation nominale	tr/min 2400	2400
Nombre de chocs	tr/min 48000	48000
Couple nominal	Nm 1,1	1,1
Couple à puissance débitée max.	Nm 7,5	7,5
Rotation à droite/à gauche	•	•
Dispositif d'aspiration de la poussière	-	•
Ø collet de broche	mm 43	43
Ø perçage max.		
- Béton	mm 10	10
- Acier	mm 8	8
- Bois	mm 25	25
- avec dispositif d'aspiration monté sur l'appareil	mm 13	13
Plage de serrage du mandrin	mm 2 - 13	2 - 13
Poids suivant EPTA-Procedure 01/2003		
- avec dispositif d'aspiration	kg -	1,8
- sans dispositif d'aspiration	kg 1,6	-
Classe de protection	□ / II	□ / II

Ces indications sont valables pour des tensions nominales de [U] 230/240 V. Ces indications peuvent varier pour des tensions plus basses ainsi que pour des versions spécifiques à certains pays.

Respectez impérativement le numéro d'article se trouvant sur la plaque signalétique de l'outil électroportatif. Les désignations commerciales des différents outils électroportatifs peuvent varier.

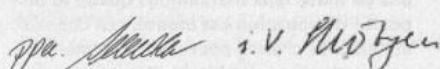
Déclaration de conformité CE

Nous déclarons sous notre propre responsabilité que le produit décrit sous « Caractéristiques techniques » est en conformité avec les normes ou documents normatifs suivants : EN 60745 conformément aux termes des réglementations en vigueur 2004/108/CE, 98/37/CE (jusqu'au 28.12.2009), 2006/42/CE (à partir du 29.12.2009).

Dossier technique auprès de :
Robert Bosch GmbH, PT/ESC,
D-70745 Leinfelden-Echterdingen

Dr. Egbert Schneider
Senior Vice President
Engineering

Dr. Eckerhard Strötgen
Head of Product
Certification



Robert Bosch GmbH, Power Tools Division
D-70745 Leinfelden-Echterdingen
12.02.2009

Bosch Power Tools

2 609 003 375 | (24.9.09)



FICHE MACHINE PORTATIVE

PONCEUSE 2 mains (AC-8b)

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
54-EB-P	BERNER	BPT OS 2H 150PR	10612	2013

1. Spécifications techniques

Model	Pad Diameter - Thread	Stroke	Speed Orbital (Rotation)	Weight	Inner Hose Diameter	Max. Pressure	Air Consumption average - continuous	Air Inlet	Noise LpA	Vibration
OS 2H 150	150 V - 5/16"	5	10000 [Rpm]	1.00 [kg]	8 [mm]	6.3 [bar]	390 [l/min]	1/4" FT [inch]	74.4 [dB(A)]	< 2.5 [m/s²]

EG - Konformitätserklärung - EC Declaration of Conformity - Déclaration de conformité de la CE
Dichiarazione di conformità CE - EG Overeenkomstigheidsverklaring - EF-overeenstemmelsesverklaring - EG-Deklaration om överensstämmelse - EG-konformitetserklaring - Prohlášení CE o shodě - Deklaración zgodnosti z normami UE - EK szabványmegfelelési nyilatkozat - AB-Uygunluk Beyanı

<input checked="" type="checkbox"/> D	erklärt alleinverantwortlich daß folgendes Produkt den Anforderungen der Richtlinie des Rates 98/37/EG / Juri 1998 entspricht.
<input checked="" type="checkbox"/> GB	declares under its own responsibility that the following product is in conformity with the requirements of the Council Directive 98/37/EC / June 1998.
<input checked="" type="checkbox"/> F	déclare sous sa seule responsabilité que le produit décrit ci-dessous est conforme à la directive de juin 1998 du Conseil des Communautés 98/37/EC.
<input checked="" type="checkbox"/> I	dichiara sotto la propria responsabilità che il prodotto al quale si riferisce la presente dichiarazione è conforme alle richieste del Consiglio Direttivo del giugno 1998 98/37/CE.
<input checked="" type="checkbox"/> E	declara bajo suya exclusiva responsabilidad que el producto al que se refiere la presente declaración se ajusta a los requisitos del Directivo del consejo de Junio de 1998 98/37/CEC.
<input checked="" type="checkbox"/> P	Declaramos, sob nossa inteira responsabilidade que o produto com o qual esta declaração está relacionada, está em conformidade com os requisitos da Directiva do Conselho de Junho de 1998 98/37/CEE.
<input checked="" type="checkbox"/> NL	verklaart hierbij dat het produkt waarop deze verklaring betrekking heeft in overeenstemming is met de in juni 1998 door de Raad van de Europese Gemeenschap bepaalde richtlijnen 98/37/EG.
<input checked="" type="checkbox"/> DK	erklærer som eneansværlig, at følgende produkt opfylder kravene i henhold til ráddirektivet 98/37/EF / Juni 1998.
<input checked="" type="checkbox"/> S	deklarerar under eget ansvar att följande produkt överensstämmer med de krav som ställts i enligt med direktiv 98/37/EEC / juni 1998.
<input checked="" type="checkbox"/> N	Erklærer med eneansvar at følgende produkt tilslarer kravene til retningslinjene til rádet 98/37/EF / juni 1998.
<input checked="" type="checkbox"/> CZ	prohlašujeme, že následující výrobek odpovídá požadavkům směrnice rády nr 98/37/EG / červen 1998.
<input checked="" type="checkbox"/> PL	oświadczamy, że wymieniony niżej produkt jest zgodny z dyrektywą Rady nr 98/37/EG / czerwiec 1998.
<input checked="" type="checkbox"/> H	kizártágos felelősséggyel kijelent, hogy az alábbi termék megfelel a Tanács 98/37/EG / 1998 június 30-i írányelvben foglalt követelményeknek.
<input checked="" type="checkbox"/> TR	Agadaklı türümün 98/37/EG / Haziran 1998 tarihli komisyonun yıldızlı türkmeni uyguladığını kendi sunumluğunda beyan eder.

Maschinenbezeichnung: Exzentrierpflasterschleifer	Maschinentyp: Schleifmaschinen mit Exzenterbewegung
Maschine Name: Two hand orbital Sander	Maschine Type: Power Tool for orbital sanding with disc and sanding paper
Dénomination: Ponçuseuse rotatif-orbitale	Calendage: outil à plateau avec papier abrasif pour ponçage de surfaces
Nome del prodotto: Levigatrice rot-orbitale	Categoria: Levigatrice rot-orbitale con movimento ad eccentrico adattato all'impiego di carta abrasiva
Nombre del equipo: Lijadora rotó-oralital	Tipo de equipo: Lijadora órbita neutra
Nome da Maquina : Lijadora Dual Pneumático	Tipo de máquina: Máquina de lijar com cinta
Produktaanma: Excentri schuurmachine	Machine-type: Schuurmachine met excenterbeweging voor gebruik van schuurpapier
Maskinbetegnelse: Excenterpladesliper	Maskintype: Slibemaskine med excenterbevægelse
Maskinbetekning: Excenterplatsmaskin	Maskintyp: Verktyg för excenterslipning med slippapper
Maskinbetegnelse: Excentertafelkratmaschine	Maskintyp: Slipmaskiner med excenterbevegelser
Gznačená strana: Excentrický talířový brusky	Typ stroje: Brusky s excentrickým polohym
Nazwa urządzenia: Miniaturowej szlifierki tarczowej	Typ: Urządzenie do smarowania : Szlifierka miniaturowa
Géph elnevezése: Alakos törölőszerszám	Gép típus: Köhöggyű mozdulati císalógép
Makina türü: Esantrik tablalı zımpara aparatı	Makine tipi: Esantrik hanealtı zımpara makineleri

Serial-no: > 014A

Angewandte harmonisierte und nationale Normen/ harmonized and national standards applied/ normes standard appliquées / Norme impiegata/Cumpl. norma intern. y nacionales/Normes harmonizadas, normas aplicadas/ Tomo de Normas y Standardi: Nationaler Standard/ Normative harmoniserte og nasjonale normer /Vastasvat standart/ Brutto harmoniserte og nasjonale normer / Používané harmonizované, národní normy/ Zastosowane normy z harmonizacjami /krajowe / Hazai visszonytűz általános és országosan érvényes szabványok, amelyekkel figyelembe vették/ Uygulanan armonize ve lisans standartlar :

prEN 792/EN 292-1/EN 292-2/EN 26962

DIN 45635-1/DIN 45635-20

BERNER GmbH
BERNER Str. 6
74653 Kürzelsau
01.04.2005

J.-M. Biren
COO

H.-P. Artmann
CFO

17 / 18 - © BERNER



FICHE MACHINE PORTATIVE

PONCEUSE 1 main (AC-8b)

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
55-EB-P	BERNER	BPT OS 2H 150PR – 10612	10612	2013
56-EB-P	BERNER	BPT OS 2H 150PR – 10612	10612	2013
57-EB-P	BERNER	BPT OS 2H 150PR – 10612	10612	2013

1. Spécifications techniques

Model	Pad Diameter - Thread	Stroke	Speed Orbital (Rotation)	Weight	Inner Hose Diameter	Max. Pressure	Air Consumption average – continuos	Air Inlet	Noise LpA	Vibration
OS 1H 150	150 ^v - 5/16"	5	10000	0.87	8	6.3	390 535	1/4" FT	79.8	< 2.5

EG - Konformitätserklärung - EC Declaration of Conformity - Déclaration de conformité de la CE
 Dichiara di conformità CE - EG Overeenkomstigheidserklaring - EF-overeenstemmelseserklaring - EG-Deklaration om överensstämmelse
 · EG-konformitetserklaring - Prohlášení CE o shodě - Deklaracija pogodnosti z normami IE - EN szabványmegfelelési nyilatkozat - AB-Uygunluk
 Beyan

	erklärt alleinverantwortlich daß folgendes Produkt den Anforderungen der Richtlinie des Rates 98/37/EG / Juni 1998 entspricht.
	declare under my own responsibility that the following product is in conformity with the requirements of the Council Directive 98/37/EC / June 1998.
	déclare sous sa seule responsabilité que le produit ci-dessous est conforme à la directive du juin 1998 du Conseil des Communautés 98/37/EC.
	dichiera sotto la propria responsabilità che il prodotto al quale si riferisce la presente dichiarazione è conforme alle richieste del Consiglio Direttivo del giugno 1998 98/37/EC
	declara bajo suya exclusiva responsabilidad que el producto al que se refiere la presente declaración es ajuste a los requisitos del Directivo del consejo de Junio de 1998 98/37/EC
	Deklaramus, sob nosa intira responsabilidade que o produto com o qual esta declaração está relacionada, está em conformidade com os requisitos da Directiva do Conselho de Junho de 1998 98/37/CE
	verklaart hierbij dat het produkt waarop deze verklaring betrekking heeft in overeenstemming is met de van de Raad van de Europese Gemeenschap bepaalde richtlijn 98/37/EG.
	erklärt unter eigen Verantwortung, daß folgende Produkt cravene i henhold til ráddæmknad 98/37/EF / Juni 1998.
	deklarerar under eget ansvar att följande produkter överensstämmer med de krav som ställs i enligt med direktiv 98/37/EEC / juni 1998.
	Emtater med eansavar ar fölgande produkt (leverer kravene til retningstilgjælde til rádet 98/37/EF / juni 1998.
	prohlašujeme, že následující výrobek odpovídá požadavkům směrnice neč. 98/37/ES / červen 1998.
	oslavljuje, že wymieniony níže produkt jest zgodny z dyrektywą Rady nr 98/37/EG / czerwiec 1998.
	számlálás felelőssége kijelent, hogy az előbbi termék megfelel a Tancre 98/37/ES / 1998 június 30-i érvényben foglalt követelményeknek.
	Aspektuki örökn 98/37/EG / Hazai 1998 tanári kompatibilitásának tüdőjében kérdejük soronújuljunkban beyan eder.

Maschinenbezeichnung: Exzentrierfächerschleifer	Maschinentyp: Schleifmaschine mit Exzenterbewegung
Machine Name: One hand orbital sander	Machine Type: Power Tool for orbital sanding paper
Dénomination: Ponçuseuse orbitale une main	Catégorie: outil à plateau avec papier abrasif pour ponçage de surfaces
Nome do produto: Levigatrice roto-orbital	Categoria: Levigatrice roto-orbitale con movimento ad eccentrico adatto all'impiego di carta abrasiva
Nom de l'équip: Lijadora rotó-ortogonal	Type de équip: Lijadora cinta neumática
Nome da Maquin: Lixadeira Dual Pneumática	Tipo de maquinaria: Maquinaria de lijar con cinta
Produktname: Einhanddrehschleifmaschine	Machine-type: Schleifmaschine mit exzentrischer Bewegung für Gehuk von schuurpapier
Maskinbetegnelse: Excenterflædesliper	Maskintype: Sibrasmaskine med excenterbewegelse
Maskinbetegnelse: Excentrifugmaskin	Maskintyp: Verklig för excentrifug med släpppaper
Maskinbetegnelse: Excentrifugmaskin	Maskintyp: Stensmässmaskin med excenterbewegelse
Oznámení stroje: Excentrifugalní lítovací brusky	Typ stroje: Brusky s excentrifugalní pohybem
Naziv uapređenja: Mimošredovoj uljaviti tanjur	Typ: Upruganje do snimanja, štetnika mimošredova
Gép elnevezése: Alakos lényegsziszoláló	Gép típus: Körhenger mozgású csiszológépek
Makine İsmi: Esansitik hanekil zımpara aparatı	Makine tipi: Esansitik hanekil zımpara makineleri

Serial-No. > 014A
 Angewandte Harmonisierte und nationale Normen/ harmonized and national standards applied/ normes standard appliquées / Norme impiegata/Cumpl. norme intern. y nacionales/Normas harmonizadas, normas aplicadas/Toepaste harmonisatie en nationale normen/ Standardi Avvenuta harmonizzazione e norme nazionali/Zastosowane normy zharmonizowane i krajowe /
 Neustavovat standardi / Brute harmonizante e nazionale norme / Používané harmonizované a národní normy/ Zastosowane normy zharmonizowane i krajowe /
 Hazai vizonyokra általában és országosan érvényes szabványok, amelyeket figyelembe vétek/Ügyeluhan armonize ve ulusel standartlar :/
 prEN 71/EN 292-1/EN 292-ZEN 28662
 DIN 45635-1/DIN 45635-20

BERNER GmbH
 BERNER Str. 6
 74693 Kirchzellau
 01.04.2005

J.-M. Biere
 COO

H.-P. Armann
 CFO

17 / 18 - © BERNER



FICHE MACHINE PORTATIVE

PONCEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
58-EB	FESTOOLS	ET 2 E	487188	1997
59-EB	FESTOOLS	ET 2 E	486025	1997

(F)

Caractéristiques techniques

Puissance absorbée	ET 2 E
Vitesse de rotation	250 watt
Course de ponçage	4 000–10 000 T/min.
Amplitude	8 000–20 000 par min.
Diamètre du plateau	3 mm
Sécurité (antiparasitage)/isolation	150 mm
Poids	<input checked="" type="checkbox"/> d'après EN 50 144 HD 400.1 et HD 400.2
	2,1 kg

Les figures auxquelles nous faisons référence, se trouvent sur le rabat au début du mode d'emploi. Les numéros de commande des accessoires se trouvent au dos de cette notice.

(F)

Déclaration de conformité communautaire. Nous déclarons sous notre propre responsabilité que ce produit est conforme aux normes ou documents de normalisation suivants: EN 50 144, EN 55 014, HD 400 conformément aux prescriptions des directives 73/23/CEE, 89/392/CEE, 89/336/CEE.

(E)

Declaración de conformidad CE. Declaramos bajo nuestra exclusiva responsabilidad, que este producto corresponde a las siguientes normas o documentos normativos. EN 50 144, EN 55 014, HD 400 conforme a las prescripciones establecidas en las normas 73/23/EWG, 89/392/EWG, 89/336/EWG.

(I)

Dichiarazione di conformità CE. Dichiariamo sotto la nostra esclusiva responsabilità che il presente prodotto è conforme alle norme e ai documenti normativi seguenti. EN 50 144, EN 55 014, HD 400 conformemente alle normative 73/23/CEE, 89/392/CEE, 89/336/CEE.

(NL)

CE-conformiteitsverklaring. Wij verklaaren op eigen verantwoordelijkheid dat dit product voldoet aan de volgende normen of normatieve documenten. EN 50 144, EN 55 014, HD 400 conform de richtlijnen 73/23/EEG, 89/392/EEG, 89/336/EEG.

(S)

CE-Konformitetsförläggning. Vi förklarar härmed att detta produkt är godkänd enligt normerna EN 50 144, EN 55 014, HD 400 enligt bestämmelserna i riktlinjen 73/23/EG, 89/392/EG, 89/336/EG.

(FIN)

CE-Standardinmukaisuusvakuutus. Vakuutamme yksin vastuuilma, että tuote on seuraavien normien ja normatiivisten ohjeiden mukainen. EN 50 144, EN 55 014, HD 400, 73/23/EU, 89/392/EU, 89/336/EU ohjelmäarysteen mukaan.

(DK)

CE-Konformitetserklæring. Vi erklærer alene at have anset for, at dette produkt er i overensstemmelse med følgende normer eller normative dokumenter. EN 50 144, EN 55 014, HD 400 ifølge bestemmelserne i direktivene 73/23/EU, 89/392/EU, 89/336/EU.

(P)

Declaração de conformidade com a cei. Declaramos, por nossa exclusiva responsabilidade, que este produto está de acordo com as seguintes normas ou documentos normativos. EN 50 144, EN 55 014, HD 400 segundo as disposições das normas 73/23/CEE, 89/392/CEE, 89/336/CEE.

(RUS)

Заявление о конформности се. Мы заявляем в единичной ответственности, что данное изделие соответствует требованиям следующих стандартов или нормативов. EN 50 144, EN 55 014, HD 400 согласно постановлениям директивы EEC 73/23, EEC 89/392/EEC, 89/336.

(CZ)

CE-vyhlášení souhlasu. Prohlašujeme na vlastní zodpovědnost, že tento výrobek odpovídá následujícím normám nebo normativním dokumentům EN 50 144, EN 55 014, HD 400 v souladu s ustanoveními směrnic 73/23/EWG, 89/392/EWG, 89/336/EWG.

(PL)

Oświadczenie o zgodności CE. Oświadczamy z całą odpowiedzialnością, że wybór ten odpowiada następującym normom albo dokumentom normatywnym: EN 50 144, EN 55 014, HD 400 zgodnie z postanowieniami wytycznych 73/23/EWG, 89/392/EWG, 89/336/EWG.

(H)

CE-Egyezésselgi nyilatkozat. Kizárolásig felelősséggel nyilatkozunk, hogy ez a termék megfelezik a következő szabványokkal vagy normál dokumentációkkal. EN 50 144, EN 55 014, HD 400 a 73/23/EWG, a 89/392/EWG, a 89/336/EWG irányelv rendelkezései szerint.

(NL)

Leitung Forschung und Entwicklung,
Management Research and Development,
Direction de recherche et développement,
Festo Tooltechnic KG, Ulmer Str. 48,
73728 Esslingen, Dr. J. Steinle

Thomas Steinle

40/77



FICHE MACHINE PORTATIVE

PONCEUSE ORBITALE À DISQUE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
60-EB	MAKITA	BO5010	227084	2000

SPECIFICATIONS

Modèle

BO5010

BO5011

Diamètre du plateau	123 mm
Nombre d'oscillations/mn.	12 000
Dimensions totales	
(L x l x H)	150 x 123 x 145 mm
Poids net	1,2 kg

*from 1st Jan, 2001	*1 gennaio 2001
FRANÇAISE	
DECLARATION DE CONFORMITE CE Je soussigné, Yasuhiko Kanzaki, mandaté par Makita Corporation of America, 2650 Gainesville Highway, Buford, GA30518, déclare que ce produit (N° de série: production en série) fabriqué par Makita Corporation of America au U.S.A., est conforme aux normes ou aux documents normalisés suivants: HD400, EN50144, EN55014, EN61000* conformément aux Directives du Conseil, 73/23/CEE, 89/336/EEC et 98/37/EG.	
NEDERLANDS EG-VERKLARING VAN CONFORMITEIT De ondergetekende, Yasuhiko Kanzaki, gemachtigd door Makita Corporation of America, 2650 Gainesville Highway, Buford, GA30518 verklaart dat dit produkt (Seriennr.: serieproductie) vermaakt door Makita Corporation of America in U.S.A. voldoet aan de volgende normen of gemonderste documenten. HD400, EN50144, EN55014, EN61000* in overeenstemming met de richtlijnen van de Raad 73/23/EEC, 89/336/EEC en 98/37/EG.	
*(Lai 1 ^{er} janvier 2001)	*1 januari, 2001
DEUTSCH	
CE-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG Hiermit erklärt der Unterzeichnerne, Yasuhiko Kanzaki, Bevollmächtigter von Makita Corporation of America, 2650 Gainesville Highway, Buford, GA30518, daß: dieses von der Firma Makita Corporation of America in U.S.A. hergestellte Produkt (Serien-Nr.: Serienproduktion) gemäß den Richtlinien 73/23/EWG, 89/336/EWG und 98/37/EG mit den folgenden Normen bzw. Normendokumenten übereinstimmt: HD400, EN50144, EN55014, EN61000*.	
ESPAÑOL DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD DE LA CE El abajo firmante, Yasuhiko Kanzaki, autorizado por Makita Corporation of America, 2650 Gainesville Highway, Buford, GA30518, declara que este producto (Número de serie: producción en serie) fabricado por Makita Corporation of America en U.S.A. cumple las siguientes normas o documentos normalizados: HD400, EN50144, EN55014, EN61000* de acuerdo con las directivas comunitarias, 73/23/EEC, 89/336/EEC y 98/37/CE.	
*gültig ab 1. Januar 2001	*1 de enero de 2001
Yasuhiko Kanzaki CE 97  Director Administratore Directeur Directeur Direktor Director MAKITA INTERNATIONAL EUROPE LTD. Michigan Drive, Tongwell, Milton Keynes, Bucks MK15 8JD, U.K.	

32



FICHE MACHINE PORTATIVE

PONCEUSE ORBITALE À DISQUE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
60-EB	MAKITA	BO5010	227084	2000

SPECIFICATIONS

Modèle

BO5010

BO5011

Diamètre du plateau	123 mm
Nombre d'oscillations/mn.	12 000
Dimensions totales	
(L x l x H)	150 x 123 x 145 mm
Poids net	1,2 kg

*from 1st Jan, 2001	*1 gennaio 2001
FRANÇAISE	
DECLARATION DE CONFORMITE CE Je soussigné, Yasuhiko Kanzaki, mandaté par Makita Corporation of America, 2650 Gainesville Highway, Buford, GA30518, déclare que ce produit (N° de série: production en série) fabriqué par Makita Corporation of America au U.S.A., est conforme aux normes ou aux documents normalisés suivants: HD400, EN50144, EN55014, EN61000* conformément aux Directives du Conseil, 73/23/CEE, 89/336/EEC et 98/37/EG.	
NEEDERLANDS EG-VERKLARING VAN CONFORMITEIT De ondergetekende, Yasuhiko Kanzaki, gemachtigd door Makita Corporation of America, 2650 Gainesville Highway, Buford, GA30518 verklaart dat dit produkt (Seriennr.: serieproductie) verwezenlijkt door Makita Corporation of America in U.S.A. voldoet aan de volgende normen of gemondersteund documenten. HD400, EN50144, EN55014, EN61000* in overeenstemming met de richtlijnen van de Raad 73/23/EEC, 89/336/EEC en 98/37/EG.	
*(Lei 1 ^{er} janvier 2001)	*1 januari, 2001
DEUTSCH	
CE-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG Hiermit erklärt der Unterzeichnerne, Yasuhiko Kanzaki, Bevollmächtigter von Makita Corporation of America, 2650 Gainesville Highway, Buford, GA30518, daß: dieses von der Firma Makita Corporation of America in U.S.A. hergestellte Produkt (Seriennr.: Serienproduktion) gemäß den Richtlinien 73/23/EWG, 89/336/EWG und 98/37/EG mit den folgenden Normen bzw. Normendokumenten übereinstimmt: HD400, EN50144, EN55014, EN61000*.	
ESPAÑOL DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD DE LA CE El abajo firmante, Yasuhiko Kanzaki, autorizado por Makita Corporation of America, 2650 Gainesville Highway, Buford, GA30518, declara que este producto (Número de serie: producción en serie) fabricado por Makita Corporation of America en U.S.A. cumple las siguientes normas o documentos normalizados: HD400, EN50144, EN55014, EN61000* de acuerdo con las directivas comunitarias, 73/23/EEC, 89/336/EEC y 98/37/CE.	
*gültig ab 1. Januar 2001	*1 de enero de 2001

Yasuhiko Kanzaki CE 97

Director: Amministratore
 Directeur: Directeur
 Direktor: Director

MAKITA INTERNATIONAL EUROPE LTD.
 Michigan Drive, Tongwell, Milton Keynes,
 Bucks MK15 8JD, UK.

32



FICHE MACHINE PORTATIVE

PONCEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
61-EB	AEG	EX 150 E	03258 F2009	2009

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Puissance nominale de réception.....	440 W
Vitesse de rotation à vide	4000-10000 min ⁻¹
Diamètre d'oscillation	3,2/6,4 mm (1/8"/1/4")
Dimension semelle de ponçage	Ø 150 mm
Poids sans câble de réseau	2,8 kg

Informations sur le bruit et les vibrations

Valeurs de mesure obtenues conformément à la EN 60 745.

Les mesures réelles (A) des niveaux acoustiques de l'appareil sont :

Niveau d'intensité acoustique (K=3 dB(A))	86 dB (A)
Niveau de pression acoustique (K=3 dB(A)).....	97 dB (A)

Toujours porter une protection acoustique!

Valeurs totales des vibrations (somme vectorielle de trois sens) établies conformément à EN 60745.

Valeur d'émission vibratoire a _h	8,5 m/s ²
Incertitude K=	1,5 m/s ²

DECLARATION CE DE CONFORMITÉ

Nous déclarons sous notre responsabilité que ce produit est en conformité avec les normes ou documents normalisés suivants EN 60745, EN 55014-1, EN 55014-2, EN61000-3-2, EN61000-3-3, conformément aux réglementations 98/37/CE, 2004/108/CE



Winnenden, 2009-01-15

Rainer Kumpf
Manager Product Development



FICHE MACHINE PORTATIVE

PONCEUSE A BANDE (230 v)

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
62-EB	MAKITA	9920	201053741	2010

SPECIFICATIONS

Modèle	Dimension de bande	Vitesse de bande	Longueur totale	Poids net
9902	76 mm x 533 mm	440 mm/min.	295 mm	4,3 kg
9903	76 mm x 533 mm	210 - 440 mm/min.	295 mm	4,3 kg
9920	76 mm x 610 mm	210 - 440 mm/min.	334 mm	4,5 kg
9404	100 mm x 610 mm	210 - 440 mm/min.	334 mm	4,7 kg

ENGLISH

EC-DECLARATION OF CONFORMITY
We declare under our sole responsibility that this product is in compliance with the following standards or standardized documents.

EN60745, EN55014, EN61000
in accordance with Council Directives, 89/336/EEC and 98/37/EC.

FRANÇAISE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE
Nous déclarons sous notre entière responsabilité que ce produit est conforme aux normes des documents standardisés suivants,
EN60745, EN55014, EN61000
conformément aux Directives du Conseil, 89/336/CEE et 98/37/EG.

DEUTSCH

CE-KONFORMITÄTSEERKLÄRUNG
Hiermit erklären wir unter unserer alleinigen Verantwortung, daß dieses Produkt gemäß den Richtlinien 89/336/EWG und 98/37/EG mit den folgenden Normen von Normendokumenten übereinstimmen:
EN60745, EN55014, EN61000.

ITALIANO

DICHARIAZIONE DI CONFORMITÀ
CON LE NORME DELLA COMUNITÀ EUROPEA
Dichiariamo sotto la nostra sola responsabilità che questo prodotto è conforme agli standard di documenti standardizzati seguenti:

EN60745, EN55014, EN61000
secondo le direttive del Consiglio 89/336/CEE e 98/37/CE.

NEDERLANDS

EG-VERKLARING VAN CONFORMITEIT
Wij verklaaren hierbij uitsluitend op eigen verantwoordelijkheid dat dit product voldoet aan de volgende normen van genormeerde documenten,
EN60745, EN55014, EN61000
in overeenstemming met de richtlijnen van de Raad
89/336/EEC en 98/37/EC.

ESPAÑOL

DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD DE LA CE
Declaramos bajo nuestra sola responsabilidad que este producto cumple con las siguientes normas de documentos normalizados.
EN60745, EN55014, EN61000
de acuerdo con las directivas comunitarias,
89/336/EEC y 98/37/CE.

Yasuhiko Kanazaki CE 2005.


Director Administratore
Directeur Directeur
Direktor Director

MAKITA INTERNATIONAL EUROPE LTD.

Michigan Drive, Tongwell, Milton Keynes,
Bucks MK7 6JD, ENGLAND

Responsible manufacturer: Produttore responsabile:
Fabricant responsable: Verantwoordelijke fabrikant:
Verantwortlicher Hersteller: Fabricante responsable:

Makita Corporation Anjo Aichi Japan



FICHE MACHINE PORTATIVE

SCIE CIRCULAIRE

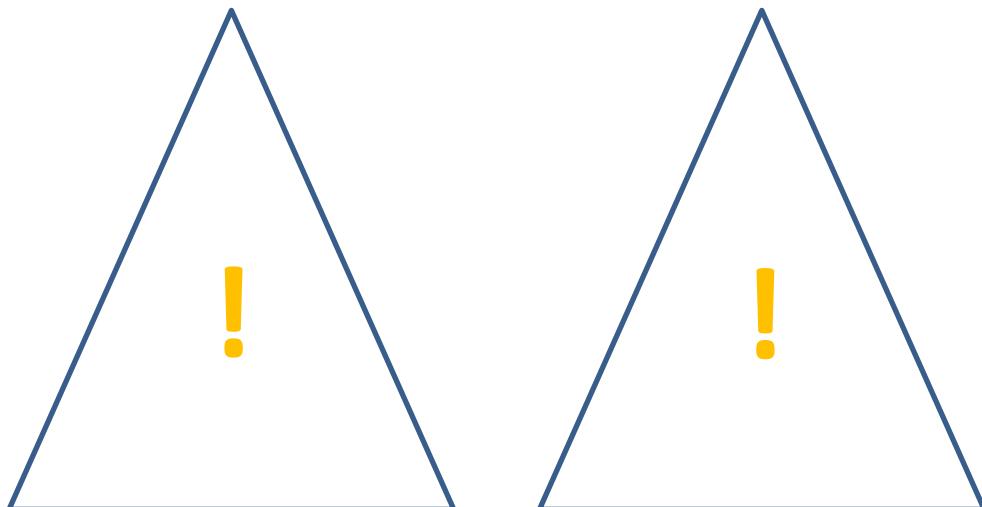
N° CR : XXBOI0199

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
63-EB	DEWALT	DW351	30178	2005

Caractéristiques techniques

Document CE
(demande faite au constructeur)



FICHE MACHINE PORTATIVE

SCIE SAUTEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
66-EB	MAKITA	4351FCTJ	12491R	2013

SPÉCIFICATIONS

Modèle	4351T	4351CT	4351FCT
Longueur de course	26 mm	26 mm	26 mm
Capacité de coupe max.			
Bois	135 mm	135 mm	135 mm
Acier	10 mm	10 mm	10 mm
Aluminium.....	20 mm	20 mm	20 mm
Nombre de courses/mn (min ⁻¹).....	2 800	800 – 2 800	800 – 2 800
Longueur hors tout	271 mm	271 mm	271 mm
Poids net	2,5 kg	2,5 kg	2,5 kg
Niveau de sécurité.....	□ /II	□ /II	□ /II

ENH0101-12

Déclaration de conformité CE

Makita Corporation, en tant que fabricant responsable, déclare que la ou les machines suivantes :

Designation de la machine : Scie sauteuse

N° de modèle / Type : 4351T, 4351CT, 4351FCT

sont produites en série et

sont conformes aux Directives européennes suivantes :

98/37/CE jusqu'au 28 décembre 2009, puis 2006/42/CE à compter du 29 décembre 2009

et qu'elles sont fabriquées conformément aux normes ou documents normalisés suivants :

EN60745

La documentation technique est conservée par notre représentant agréé en Europe, à savoir :

Makita International Europe Ltd.

Michigan Drive, Tongwell,

Milton Keynes, MK15 8JD, Angleterre

30 janvier 2009

Tomoyasu Kato
Directeur

Makita Corporation
3-11-8, Sumiyoshi-cho,
Anjo, Aichi, JAPAN



FICHE MACHINE PORTATIVE

DEFONCEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
67-EB	BOSCH	GOF 900 ACE	Illisible !	2000
68-EB	BOSCH	GOF 1300 ACE	0601 13 703	2000

Caractéristiques techniques

F

Désignation commerciale	GOF 900 A.	GOF 900 ACE	GOF 1200 A	GOF 1300 ACE
Référence	0 601 614 0..	0 601 614 7..	0 601 613 0..	0 601 613 7..
Puissance nominale absorbée	900 W	900 W	1200 W	1300 W
Vitesse à vide	27 000 min ⁻¹ *	12 000 - 24 000 min ⁻¹ *	24 000 min ⁻¹ *	12 000 - 24 000 min ⁻¹ *
Vitesse constante	—	•	—	•
Présélecteur de vitesse	—	•	—	•
Aspiration des copeaux	•	•	•	•
Fixation de l'outil	8 mm	8 mm	8 mm	8 mm
Course	50 mm	50 mm	60 mm	60 mm
Poids	3,5 kg	3,5 kg	4,7 kg	4,8 kg
Classe de sécurité	□ / II	□ / II	□ / II	□ / II

*pour une tension nominale de 230 V

CE Déclaration de conformité

Nous déclarons sous notre propre responsabilité que ce produit est en conformité avec les normes ou documents normalisés: EN 50 144, EN 55 014, EN 60 555, HD 400 conformément aux termes des réglementations 73/23/CEE, 89/336/CEE (à partir du janvier 1996), 89/392/CEE.

CE 94

Dr. Eckhard Strötgen

Dr. Alfred Odendahl

Robert Bosch GmbH, Geschäftsbereich Elektrowerkzeuge



FICHE MACHINE PORTATIVE

DEFONCEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
69-EB	FESTOOL	OF1010EBQ Plus	574179	2004
70-EB	FESTOOL	OF1010EBQ Plus	574335	2013

(F)

Caractéristiques techniques

Puissance absorbée	1 010 Watts	OF 1010 Q
Vitesse de rotation de la broche	10 000 - 24 000 tr/mn	720 Watts
Réglage en profondeur rapide	55 mm	25 500 tr/mn
Réglage en profondeur fin	8 mm	55 mm
Filetage de broche	M 16 x 1,5	8 mm
Poids	2,7 kg	M 16 x 1,5
Classe de protection	II / II	2,7 kg
		II / II

Conformité aux normes et documents normatifs

(F) CE-Déclaration de conformité communautaire. Nous déclarons sous notre propre responsabilité que ce produit est conforme aux normes ou documents de normalisation suivants: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 conformément aux prescriptions des directives 98/37/CE, 89/336/CEE.

(RUS) Заявление о конформности CE. Мы заявляем в единоличной ответственности, что данное изделие соответствует требованиям следующих стандартов или нормативов: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 в соответствии с постановлениями директивы EC 98/37/EU, EEC 89/336/EEC.

(E) CE-Declaración de conformidad. Declaramos bajo nuestra exclusiva responsabilidad que este producto corresponde a las siguientes normas o documentos normatizadores: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 conforme a las prescripciones establecidas en las directrices 98/37/CE, 89/336/CEE.

(CZ) Prohlášení o souladu s normami CE. Prohlašujeme na vlastní odpovědnost, že tento výrobek odpovídá následujícím normám nebo normativním dokumentům: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 v souladu s ustanoveními směrnice 98/37/EHS, 89/336/EHS.

(I) CE-Dichiarazione di conformità. Dichiariamo sotto la nostra esclusiva responsabilità che il presente prodotto è conforme alle norme e ai documenti normativi seguenti: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 conforme alle normative della direttiva 98/37/CE, 89/336/CEE.

(PL) Oświadczenie o zgodności CE. Niedawnym oświadczamy z całą odpowiedzialnością, że wyrobiony odpowiada następującym normom względnie dokumentom normatywnym: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 zgodnie z postanowieniami wylicznych 98/37/EG, 89/336/EWG.

(NL) EG-conformiteitsverklaring. Wij verklaaren op eigen verantwoordelijkheid dat dit product voldoet aan de volgende normen of normatieve documenten: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 conform de richtlijnen 98/37/EG, 89/336/EEG.

(H) CE-konformitáts-nyilatkozat. Kizárolagos felülvizsgálatás mellett ezemmel tanúsítjuk, hogy a jelen termék megfelel az alábbi szabványoknak ill. szabványszabványszöveknek: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 a 98/37/EG, 89/336/EWG irányelvökönak rendelkezésre állnak.

(S) EG-konformitätsförklaring. Vi förklarar Legit att detta produkt stämmer överens med följande normer och normativa dokument: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 enligt bestämmelserna i direktiven 98/37/EG, 89/336/EEG.

(GR) Δήλωση συμμόρφωσης EK. Με ταυτόπιο της συνέντευξης δηλώνουμε, ότι το παρόν προϊόν συμματεύεται με τα παρόντα πράγματα και με το πρότιμο που αναφέρονται στη σχετική διεύρυνση EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000, σύμφωνα με τους κανόνες 98/37/ΕΚ, 89/336/ΕΟΚ.

(FIN) EU-standardienmukaisuusyksikössä. Vakuutamme yksiselitteisesti, että tuote on seuraavien standardien ja normatiivisten ohjeiden mukainen: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 direktiivin 98/37/EY, 89/336/EY mukaisista mukais.

Leitung Forschung und Entwicklung
Management Research and Development
Direction de recherche et développement

(DK) EF-konformitetsförklaring: Vi erkänner att huvudalomraret för, att detta produkt är konform med föreskrifterna om de legemliga normer eller normativa dokumenten: EN 50 144, EN 55 014, EN 61 000 enligt bestämmelserna i direktiven 98/37/EF, 89/336/EØF.

CE Festool GmbH
Werstr. 20
D-73240 Wendlingen
Dr. Johannes Steinwöl

Claudio Simeoni

03/09/2018



FICHE MACHINE PORTATIVE

AFFLEUREUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
71-EB	MAKITA	3704	18451E	1999

SPECIFICATIONS

Modèle	3704
Capacité de pince	6 mm ou 1/4"
Vitesse à vide (min ⁻¹)	30 000
Longueur totale	310 mm
Poids net	1,5 kg

*from 1st Jan. 2001

*1 gennaio 2001

FRANÇAISE

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE
 Je soussigné, Yasuhiko Kanzaki, mandaté par Makita Corporation, 3-11-8 Sumiyoshi-Cho, Anjo, Aichi, 446 Japan, déclare que ce produit
 (No. de série: production en série)
 fabriqué par Makita Corporation au Japon, est
 conformes aux normes ou aux documents normalisés suivants:
 HD400, EN50144, EN55014, EN61000*
 conformément aux Directives du Conseil, 73/23/CEE,
 89/336/CEE et 98/37/EG.

NEDERLANDS

EG-VERKLARING VAN CONFORMITEIT
 De ondergetekende, Yasuhiko Kanzaki, gevolmachtigd
 door Makita Corporation, 3-11-8 Sumiyoshi-Cho, Anjo,
 Aichi, 446 Japan verklaart dat dit produkt
 (Serienr. : serieproduktie)
 vervaardigd door Makita Corporation in Japan voldoet
 aan de volgende normen of genormaliseerde
 documenten:
 HD400, EN50144, EN55014, EN61000*
 in overeenstemming met de richtlijnen van de Raad
 73/23/EEC, 89/336/EEC en 98/37/EC.

*(Le) 1^{er} janvier 2001

*1 januari, 2001

DEUTSCH

CE-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
 Hiermit erklärt der Unterzeichnete, Yasuhiko Kanzaki, Bevollmächtigter von Makita Corporation, 3-11-8 Sumiyoshi-Cho, Anjo, Aichi, 446 Japan, daß dieses von der Firma Makita Corporation in Japan hergestellte Produkt
 (Serien-Nr.: Serienproduktion)
 gemäß den Ratsdirektiven 73/23/EWG, 89/336/EWG und 98/37/EG mit den folgenden Normen bzw.
 Normendokumenten übereinstimmen:
 HD400, EN50144, EN55014, EN61000*.

ESPAÑOL

DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD DE LA CE
 El abajo firmante, Yasuhiko Kanzaki, autorizado por
 Makita Corporation, 3-11-8 Sumiyoshi-Cho, Anjo, Aichi,
 446 Japan, declara que este producto
 (Número de serie: producción en serie)
 fabricado por Makita Corporation en Japón cumple las
 siguientes normas o documentos normalizados,
 HD400, EN50144, EN55014, EN61000*
 de acuerdo con las directivas comunitarias, 73/23/EEC,
 89/336/EEC y 98/37/CE.

*gültig ab 1. Januar 2001

*1 de enero de 2001

Yasuhiko Kanzaki CE 94

Director Administratore
 Directeur Directeur
 Direktor Director

MAKITA INTERNATIONAL EUROPE LTD.
 Michigan Drive, Tongwell, Milton Keynes,
 Bucks MK15 8JD, U.K.

51



FICHE MACHINE PORTATIVE

AFFLEUREUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
72-EB	MAKITA	RT0700C	51041	2000

SPÉCIFICATIONS

Modèle

RT0700C

Capacité de pince 6 mm, 8 mm 1/4" ou 3/8"
Vitesse à vide (min⁻¹) 10 000 – 30 000
Longueur totale 200 mm
Poids net 1,8 kg
Niveau de sécurité /II

Pour les pays d'Europe uniquement

Déclaration de conformité CE

Makita Corporation, en tant que fabricant responsable, déclare que la ou les machines suivantes :

Désignation de la machine : Affleureuse

N° de modèle / Type : RT0700C

sont produites en série et

sont conformes aux Directives européennes suivantes :

2006/42/CE

et qu'elles sont fabriquées conformément aux normes ou documents normalisés suivants :

EN60745

La documentation technique est conservée par notre représentant agréé en Europe, à savoir :

Makita International Europe Ltd.

Michigan Drive, Tongwell,

Milton Keynes, MK15 8JD, Angleterre

14. 10. 2010

Tomoyasu Kato
Directeur

Makita Corporation
3-11-8, Sumiyoshi-cho,
Anjo, Aichi, JAPAN



FICHE MACHINE PORTATIVE

SCIE CIRCULAIRE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
73-EB	MAKITA	5903R	477535G	2011

SPÉCIFICATIONS

Modèle	5603R	5703R	5705R	5903R
Diamètre de lame	165 mm	190 mm	190 mm	235 mm
Profondeur maximum de coupe	a 90°	54 mm	66 mm	66 mm
	a 45°	38 mm	46 mm	46 mm
Vitesse à vide (min^{-1})	5 000	4 800	4 800	4 500
Longueur totale	330 mm	356 mm	356 mm	400 mm
Poids net	4,9 kg	5,7 kg	5,7 kg	7,2 kg
Catégorie de sécurité	□ /II	□ /II	□ /II	□ /II

ENH101-12

Déclaration de conformité CE

Makita Corporation, en tant que fabricant responsable, déclare que la ou les machines suivantes :

Désignation de la machine : Scie circulaire

N° de modèle / Type :

5603R, 5703R, 5705R, 5903R, 5103R, 5143R

sont produites en série et

sont conformes aux Directives européennes suivantes :

98/37/CE jusqu'au 28 décembre 2009, puis 2006/

42/CE à compter du 29 décembre 2009

et qu'elles sont fabriquées conformément aux normes ou documents normalisés suivants :

EN60745

La documentation technique est conservée par notre représentant agréé en Europe, à savoir :

Makita International Europe Ltd.

Michigan Drive, Tongwell,

Milton Keynes, MK15 8JD, Angleterre

30 janvier 2009

Tomoyasu Kato
Directeur

Makita Corporation
3-11-8, Sumiyoshi-cho,
Anjo, Aichi, JAPAN



FICHE MACHINE PORTATIVE

PERCEUSE / VISSEUSE (14,4 V)

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
74-EB	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230373	2013
75-EB	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230245	2013
76-EB	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230352	2013
77-EB	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230243	2013
78-EB	BERNER	BACS 14,4V LI - 57867	J230246	2013

SPECIFICATIONS							
OUTIL ELECTRIQUE							
Modèle	BACS 14,4V LI						
Vitesse à vide (Basse/Grande)	0-400/0-1400 mn ⁻¹						
Perçage	Bois (épaisseur 18 mm)	36 mm					
Capacité	Métal (épaisseur 1,6 mm)	Acier : 13 mm, Aluminium : 13 mm					
Enfoncement	Vis mécanique	6 mm					
	Vis de bois	6,8 mm (diamètre) × 50 mm (Longueur) (Orifice préformé)					
Batterie rechargeable	BAC-LI (14,4 V 3,0 Ah 8 piles)						
Poids	1,7 kg						

28

French	Dansk
DECLARATION DE CONFORMITE CE	
Nous déclarons sous notre seule et entière responsabilité que ce produit est conforme aux normes ou documents normalisés EN60745, EN60335, EN55014 et EN61000 en accord avec les Directives 2004/108/CE, 2006/95/CE et 98/37/CE du Conseil.	
Cette déclaration s'applique aux produits désignés CE.	
DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD DE LA CE	
Declaramos bajo nuestra única responsabilidad que este producto está de acuerdo con las normas o con los documentos de normalización EN60745, EN60335, EN55014 y EN61000, según indican las Directrices del Consejo 2004/108/CE, 2006/95/CE y 98/37/CE.	
Esta declaración se aplica a los productos con marcas de la CE.	
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE CE	
Declaramos, sob nossa única e inteira responsabilidade, que este produto está de acordo com as normas ou documentos normativos EN60745, EN60335, EN55014 e EN61000, em conformidade com as Diretrizes 2004/108/CE, 2006/95/CE e 98/37/CE do Conselho.	
Esta declaração se aplica aos produtos designados CE.	
DECLARATION DE CONFORMITE CE	
Vi erklærer os fuldstændige ansvarlige for, at dette produkt modsvarer gældende standard eller de standardiserede dokumenter EN60745, EN60335, EN55014 og EN61000 i overensstemmelse med EF-direktiver 2004/108/EF, 2006/95/EF og 98/37/EF.	
Denne erklæring gælder produkter, der er mærket med CE.	
EF-DEKLARATION BETRÄFFANDE LIKEFORMIGHET	
Vi tillämpligare med eget ansvar att detta produkt överensstämmer med standard eller standardiserat dokument EN60745, EN60335, EN55014 och EN61000 i enlighet med råddirektiven 2004/108/EF, 2006/95/EF och 98/37/EF.	
Denna deklaration gäller för CE-märkningen på produkten.	
EFS ERKLÄRING OM OVERENSSTEMMELSE	
Vi erklarer herved at vi påtar oss enansvaret for at dette produktet er i overensstemmelse med normer eller standardiserede dokumenter EN60745, EN60335, EN55014 og EN61000 i samsvar med Råddirektiver 2004/108/EF, 2006/95/EF og 98/37/EF.	
Denne erklæringen gjelder produkets pålistede CE-markering.	

156

BACS 14,4V LI

Jörn Werner
CEO

Ulrich Lindner
COO

Berner GmbH Berner Str. 6
D-74653 Künzelsau



FICHE MACHINE PORTATIVE

PERCEUSE / VISSEUSE 14,4 V Li

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
79-EB	BOSCH	PSR 14.4 Li - 3603J54100	6006536	2010

Caractéristiques techniques

Perceuse-visseuse sans fil	PSR 14,4 Li	
N° d'article	3 603 J54 1..	
Tension nominale	V=	14,4
Vitesse de rotation en marche à vide	tr/min	0-450
Couple max. vissage dur/tendre suivant ISO 5393	Nm	28/12
Ø max. de vis	mm	8
Ø perçage max.		
– Acier	mm	10
– Bois	mm	25
Plage de serrage du mandrin	mm	0-10
Poids suivant EPTA-Procédure 01/2003	kg	1,15

Respectez impérativement le numéro d'article se trouvant sur la plaque signalétique de l'outil électroportatif. Les désignations commerciales des différents outils électroportatifs peuvent varier.

Déclaration de conformité CE

Nous déclarons sous notre propre responsabilité que le produit décrit sous « Caractéristiques techniques » est en conformité avec les normes ou documents normatifs suivants : EN 60745 conformément aux termes des réglementations 2004/108/CE, 98/37/CE (jusqu'au 28.12.2009), 2006/42/CE (à partir du 29.12.2009).

Dossier technique auprès de :
Robert Bosch GmbH, PT/ESC,
D-70745 Leinfelden-Echterdingen

Dr. Egbert Schneider Dr. Eckerhard Strötgen
Senior Vice President Head of Product
Engineering Certification

ppa. Müller *i.V. Mörsen*
06.12.2007, Robert Bosch GmbH, Power Tools Division
D-70745 Leinfelden-Echterdingen



FICHE MACHINE PORTATIVE

LAMELLEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : EBENISTERIE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
80-EB	DEWALT	DW682	992902	2013
81-EB	DEWALT	DW682	993018	2013

Fiche technique

DW682		
Tension	V	230
Type		4
Puissance consommée	W	600
Vitesse à vide	min ⁻¹	10.000
Profondeur du coupe max.	mm	20
Réglage du profondeur de plongée	mm	8/10/12 (pour lames 0/10/20)
Diamètre de fraise	mm	100
Largeur de fraise	mm	4
Poids	kg	3
L_{WA} (pression acoustique)	dB(A)	82
K_{WA} (incertitude de pression acoustique)	dB(A)	3
L_{WA} (puissance acoustique)	dB(A)	100
K_{WA} (incertitude de puissance acoustique)	dB(A)	3,1

Certificat de conformité CE

DIRECTIVES MACHINES



DW682

DEWALT certifie que les produits décrits dans le paragraphe « Fiche technique » sont conformes aux normes : 2006/42/EC, EN 60745-1, EN 60745-2-19.

Ces produits sont également conformes aux normes 2004/108/EC. Pour plus d'informations, veuillez contacter DeWALT à l'adresse suivante ou vous reporter au dos de cette notice d'instructions.

Le soussigné est responsable de la compilation du fichier technique et fait cette déclaration au nom de DeWALT.

Horst Grossmann
Vice-Président de l'Ingénierie et du développement produit
DeWALT, Richard-Klinger-Straße 11,
D-65510, Idstein, Allemagne
04.10.2009



MATERIELS "SCULPTURE"

N° local	N° d'inventaire Région	Profs responsables	Libellé	Marque	type de constructeur	N° de série	Année
01-SC	05BOI0047	BENOIT Eric	MACHINE A SCULPTER (Sculptrice)	WIVAMAC	KPB 4075	500092707	2005
2-SC-P	10BOI0031	BENOIT Eric	AFFUTEUSE D'OUTILS MAIN A EAU	TORMEK	SUPERGRIND T3	535834	2013
3-SC-P	NC	PLANTEC Gilles	MEULEUSE D'ANGLE Ø125 (230V)	SKIL	9176AA-F015	110001985	2011

FICHE MACHINE PORTATIVE

AFFUTEUSE À EAU (Outil à main – 230 V)

N° CR : 10BOI0031

Espace Atelier : SCULPTURE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
2-SC-P	TORMEK	SUPERGRIND T3	535834	2013

Conseil de sécurité : Les affûteuses Tormek tournent très lentement dans un bac rempli d'eau et sont conçues de manière à assurer une sécurité optimale..

FR

DECLARATION DE CONFORMITE

Nous

Tormek AB
Box 152
SE-711 23 LINDESBERG

assurons, sous notre propre responsabilité, que le produit « Affûteuses pour outils tranchants »

Modèles : **Tormek T-7** **Tormek 2000**
 Tormek T-3 **Tormek 1200**
 Tormek 4000

visé par la présente déclaration, est conforme aux normes suivantes ou toute autre directive

Normes : **EN 61029-1:2000+A11+A12**
 EN 61029-2-4:2003+A1

Directives : **Directive en matière de machines 89/392/EEG et 2006/42/EG.**
 Directive en matière de basse tension 73/23/EEG et 93/68/EEG.
 Directive EMC 89/336/EEG.

Si la machine est modifiée sans notre accord au préalable, la présente déclaration perd toute validité.

Date: 01.01.2010

Signature:

Håkan Persson,
Directeur Général



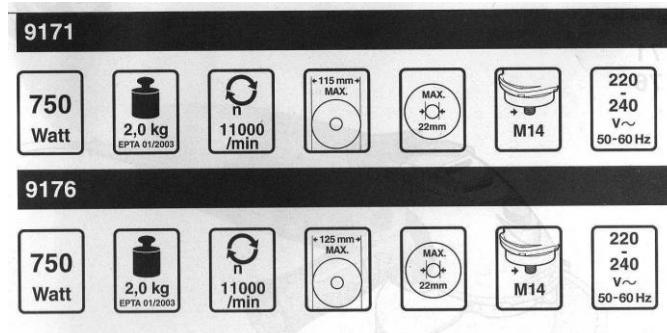
FICHE MACHINE PORTATIVE

MEULEUSE D'ANGLE Ø125 (230V)

N° CR : NC

Espace Atelier : SCULPTURE

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
3-SC-P	SKIL	9176AA-F015	110001985	2011



DÉCLARATION DE CONFORMITE CE

- Nous déclarons sous notre propre responsabilité que ce produit est en conformité avec les normes ou documents normalisés suivants: EN 60745, EN 61000, EN 55014, conforme aux réglementations 2004/108/CE, 2006/42/CE
- **Dossier technique auprès de:** SKIL Europe BV (PT-SEU/PJE), 4825 BD Breda, NL

Arno van der Kloot

Vice President

Operations & Engineering

Jan Trommelen

Approval Manager

SKIL Europe BV, 4825 BD Breda, NL

26.07.2011



Taux d'occupation Des ateliers concernés

**Atelier
« EBENISTERIE »**

- Présence par ½ journée du nombre d'élèves
- Présence par ½ journée du nombre de professeurs

Occupation des ateliers d'ébénisterie
(AT RMA + AT SC + AT machines + AT montage)

Un professeur par groupe de quinze élèves maximum

Nombre d'élèves	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi	matin	après-midi
2 CAP Ebéniste (1ère année)	9			12	12				12	12
1 CAP Ebéniste (2nd année)	8	13	13	13				13		13
1 BMA Ebéniste FDD	15	12	12	12				12	12	
T BMA Ebéniste FDD	14			14		14				14
1 BMA Ebéniste FI	10		9					9		9
T BMA Ebéniste FI	12			13	13	13				13
FCIL RMA (Restaurateur meubles anciens)	5			9		9		9		
Total élèves		25	34	73	25	36	0	43	24	35
Total Professeurs		2	3	6	2	3	0	4	2	3
TOTAL ELEVES + PROFESSEURS		27	37	79	27	39	0	47	26	38
										43

Produits Chimiques utilisés

**Atelier
« EBENISTERIE »
« SCULPTURE »
« RESTAURATEUR de MEUBLES »**



Accueil

Liste des produits utilisés

Recherche par : **N° de fiche** **Nom de substance** **Marque** **Formations** **Information "Phase R"**

N° fiche	Nom de la substance	Code produit	Marque	Risques "Phase R"	FT / FDS
N° 01	Alcool ménager supérieur à 95°	A0605	ARDEA	R 10-11-36-37-66-67	FT FDS
N° 02	White Spirit	C 24	ARDEA	R 10-51-53-65-66-67	FT FDS
N° 03	Sintobois mastic	SI 3034	SINTO	R 10-20-36-38	FT FDS
N° 04	Cire antiquaire entretien Black Bison	320	LIBERON	R 10-65-66	FT FDS
N° 05	Teinte ECM Clair	YS 66081	BECKER	R 11-34-36-50	FT FDS
N° 06	Primwood Bâtiment évolution	00291071	SEIGNEURIE	R 10-22-38-43-51-53-65-66	FT FDS
N° 07	Diluant polyvalent	LZC 94	MILESI	R 11-20-21-36-38-48-63-65-66-67	FT FDS
N° 08	Fond polyuréthane	LBA 22	MILESI	R 11-20-21-36-38-48-63-65-67	FT FDS
N° 09	Finition cellulosique	LEC 203	MILESI	R 11-21-36-38-43-48-63-65-66-67	FT FDS
N° 10	Finition polyuréthane	LGA 603	MILESI	R 11-20-21-36-38	FT FDS



Accueil

Liste des produits utilisés

Information "Phase R"

N° fiche	Nom de la substance	Code produit	Marque	Risques "Phase R"	FT / FDS
N° 11	Cataliseur polyuréthane	LNB 7	MILESI	R 11-20-36-38-43-48-63-65-66-67	FT FDS
N° 12	Xylophène meuble aérosol	X6089CR1	DYRUP	R 20-22-36-37-38-43-50-53	FT FDS
N° 13	Eau japonaise / eau merveilleuse	-	LAVERDURE	R 35	Non FDS
N° 14	Pantinox SR 9	00216151	SEIGNEURIE	R 10-22-38-43-51-53-65-66	FT FDS
N° 15	Xylène Diluant	1305	ARDEA	R 10-20-21-38-65	FT FDS
N° 16	Diméthylformamide solvant	DMF	TAMINCO	R 10-20-21-36-38-61	FT FDS
N° 17	Triton X-100 nettoyant	X-100	DOW	R 22-41-52-53	FT FDS
N° 18	PANTEX 900	00216122	SEIGNEURIE	Classé non dangereux	FT FDS
N° 19	Alcool à brûler	AO 205	ARDEA	R 23-24-25-39	FT FDS
N° 20	Amoniaque alcali	EO 4609900	ARDEA	R 34-50	FT FDS


[Accueil](#)
[Liste des produits utilisés](#)

Information "Phase R"

N° fiche	Nom de la substance	Code produit	Marque	Risques "Phase R"	FT / FDS
N° 21	Xylophène multi usage	X6122B02	DYRUP	R 10-20-22-36-38-41-43-50-51-53-65-66-67	FT FDS
N° 22	Saderprene gel	30022940/1/2	BOSTIK	R 11-36-38-51-53-65-66-67	FT FDS
N° 23	Essence F	E 1605	ARDEA	R 11-51-53-65-66-67	FT FDS
N° 24	Lubrifiant bois	22122	BERNER	R 10-38-41-51-52-53-65-66	FT FDS
N° 25	Colle bois assemblage D2	56235	BERNER	R 61-62	FT FDS
N° 26	Colle bois interieure rapide D2	57787	BERNER	R 11-23-24-25-39	FT FDS
N° 27	Colle thermo fusible	COL25T	F-DAREX	Classé non dangereux	FT FDS
N° 28	Colle mastic PU	109577	BERNER	R 20-36-37-38-40-42-43-48	FT FDS
N° 29	Fond dur cellulosique	LAC 16	MILESI	R 10-11-20-21-36-38-48-63-65-66-67	FT FDS
N° 30	Spray sec lubrifiant PTFE-400 ml	147724	BERNER	R 11-36-38-51-53-65-67	FT FDS



Accueil

Liste des produits utilisés

Information "Phase R"

N° fiche	Nom de la substance	Code produit	Marque	Risques "Phase R"	FT / FDS
N° 31	Sulfate de cuivre	L 236	CERADEL	R 22-36-38-50-53	FT FDS
N° 32	Photo Mount - Colle permanente	YP-2080-6002-7	3M	R 11-12-36-38-50-53-65-66-67	FT FDS
N° 33	Acéthane	C 02009900	ARDEA	R 11-36-66-67	FT FDS
N° 34	Spray Mount - Colle rapide	YP-2080-6051-4	3M	R 11-12-36-38-51-53-65-66-67	FT FDS
N° 35	Fixatif Lefranc & Bourgeois	300174	COLART	R 12-36-66-67	FT FDS
N° 36	Colle néoprène	NM 317	LABORD	R 11-22-36-37-38-50-51-53-62-65	FT FDS
N° 37	Solvant pour colle polychloroprène	SV 26	LABORD	R 11-36-38-51-53-65-66-67	FT FDS
N° 38	Peinture acrylique Publidécor	!	STARCOLOF	Classé non dangereux	FT FDS
N° 39					
N° 40					

Exemples De documents de vérification machine

**Atelier
« EBENISTERIE »
« SCULPTURE »
« RESTAURATEUR de MEUBLES »**

- Document « vérification quotidienne »
- Document « Registre de vérification »

Semaine du :			Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi				
Initiales obligatoires des professeurs vérificateurs (Prénom – Nom)											
		oui	non								
Les protecteurs sont en bon état	Carters	<input type="checkbox"/>									
	Protection avant	<input type="checkbox"/>									
Les commandes sont opérationnelles	Marche / Arrêt	<input type="checkbox"/>									
	Arrêt d'Urgence	<input type="checkbox"/>									
L'outil de coupe est en bon état	Fixation	<input type="checkbox"/>									
	Réglages	<input type="checkbox"/>									
Le support-pièce est en bon état	Mise en position	<input type="checkbox"/>									
	Réglage / Déplacement	<input type="checkbox"/>									
La salubrité est respectée	Machine propre	<input type="checkbox"/>									
	Environnement dégagé	<input type="checkbox"/>									
Signature des vérificateurs		<input type="checkbox"/>									

VÉRIFICATION QUOTIDIENNE

002

SCIE A FORMAT

GRIGGIO



Prévention des risques professionnels

**REGISTRE
DE
VERIFICATION**

MACHINE :	Scie circulaire
MARQUE :	GRIGGIO
TYPE :	SC 3200
N° DE SERIE :	230 004
ANNEE :	1995

*Professeur chargé de la vérification périodique :
Mr ROPERT*

LISTE DES POINTS A VERIFIER

Scie circulaire GRIGGIO type Sc3200 n°230004 année 1995

I. BATI ET IMPLANTATION.

- 1 ☐ L'accès à la machine et la circulation autour sont dégagés.
- 2 ☐ Le bâti présente une stabilité (fixation) correcte sur le sol.
- 3 ☐ La signalétique est présente et lisible.

II. PROTECTION.

a) *Carters des éléments de transmission :*

- 4 ☐ Le carter est en bon état et solidement fixé.
- 5 ☐ Son système de fermeture est opérationnel (clé, asservissement).

b) *Systèmes de protection des éléments de travail :*

- 6 ☐ Le protecteur est en bon état et correctement fixé.
- 7 ☐ Le démarrage du cycle est impossible si le protecteur n'est pas mis en place.
- 8 ☐ L'ouverture du protecteur pendant le cycle entraîne l'arrêt de la machine.

III. ELEMENTS DE TRANSMISSION.

- 9 ☐ Les éléments de transmission sont en bon état (chaîne, courroie, pignons, ...).
- 10 ☐ Le niveau sonore de fonctionnement est normal.

IV. EMBRAYAGE - FREIN.

- 11 ☐ Les performances de freinage sont satisfaisantes.

V. ORGANES DE POSITIONNEMENT (chariot, guidage, bridage...).

- 12 ☐ Les déplacements sont normaux et aisés.
- 13 ☐ Les réglages et blocages fonctionnent correctement.

VI CIRCUIT DE COMMANDE.

- 14 ☐ L'armoire électrique est en bon état (fermeture, étanchéité,...).
- 15 ☐ Le sectionneur est opérationnel.

a) *Fonctionnement des commandes.*

- 16 ☐ Marche.
- 17 ☐ Arrêt.
- 18 ☐ Arrêt d'urgence.
- 19 ☐ L'éclairage est opérant.

b) *Fonctionnement des voyants.*

- 20 ☐ Sous tension.
- 21 ☐ Marche.

VII ASPIRATION

- 22 ☐ Le système de captage est en bon état.

RESULTATS DES VERIFICATIONS

VERIFICATEUR					
Nom:		Nom:		Nom:	
Date:		Date:		Date:	
OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
		<img alt="Vertical stack			

Lycée des Métiers d'Art Bertrand Du Guesclin – AURAY
Liste des professeurs par spécialités
2013 - 2014

**LISTE
Des PROFESSEURS
Et
AUTORISATIONS
Du MEDECIN SCOLAIRE**

« Atelier MARCHANDISAGE VISUEL »

Professeurs de la spécialité

HABASQUE Janie	GUILLEMIN Olivier
POUPON Stéphanie	POTIER Françoise

Listing Des machines Soumises à Dérogation

Ateliers

« MARCHANDISAGE VISUEL »

Liste des classes concernées par les machines des ateliers énumérés ci-dessus :

- 2 BAC MV : Seconde Bac Pro Marchandisage Visuel
- 1 BAC MV : Première Bac Pro Marchandisage Visuel
- T BAC MV : Terminale Bac Pro Marchandisage Visuel

MATERIELS "MARCHANDISAGE VISUEL"

N° local	N° d'inventaire Région	Profs responsables	Libellé	Marque	type de constructeur	N° de série	Année
01-MV	NC	POTIER Françoise	VISSEUSE (3,6 V)	BOSCH	IXO - 3603J59300	3037749	2011
02-MV	NC	POTIER Françoise	VISSEUSE (3,6 V)	BOSCH	IXO - 3603J59301	105014103	2010
03-MV	NC	POTIER Françoise	VISSEUSE (3,6 V)	BOSCH	IXO - 3603J59302	Illisible	2011
04-MV	NC	GUILLEMIN Olivier	PERCEUSE 500 W (230V)	BOSCH	PSB500RE	107 090 051	2011
05-MV	NC	GUILLEMIN Olivier	PERCEUSE 500 W (230V)	BOSCH	PSB500RE	8 007 586	2011
06-MV	NC	GUILLEMIN Olivier	PERCEUSE 500 W (230V)	BOSCH	PSB500RE	107 532 103	2011
07-MV	NC	GUILLEMIN Olivier	PERCEUSE 500 W (230V)	BOSCH	PSB500RE	8 007 601	2010
08-MV	NC	POUPON Stéphanie	SCIE SAUTEUSE PENDULAIRE (230 V)	BOSCH	PST900PEL - 3603CAO200	6 004 974	2010
09-MV	NC	POUPON Stéphanie	SCIE SAUTEUSE PENDULAIRE (230 V)	BOSCH	PST900PEL - 3603CAO200	109 200 532	2010
10-MV	NC	POUPON Stéphanie	SCIE SAUTEUSE PENDULAIRE (230 V)	BOSCH	PST800PEL	3 003 610	2010

FICHE MACHINE PORTATIVE

VISSEUSE 3,6 V

N° CR : NC

Espace Atelier : MARCHANDISAGE VISUEL

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
01-MV	BOSCH	IXO 3603J59300	003037749	2011
02-MV	BOSCH	IXO 3603J59301	105014103	2010
03-MV	BOSCH	IXO 3603J59302	Illisible !	2011

Français | 57

Caractéristiques techniques

Visseuse sans fil		
N° d'article		IXO 3 603 J59 3..
Tension nominale	V=	3,6
Vitesse de rotation en marche à vide	tr/min	180
Couple max. vissage dur/tendre suivant ISO 5393	Nm	3/2
Ø max. de vis	mm	5
Poids suivant EPTA-Procédures 01/2003	kg	0,3
Accu		
Capacité	Ah	1,3
Nombre éléments d'accu		1
Chargeur		
N° d'article		2 607 225 507
Durée de charge	h	5

Respectez impérativement le numéro d'article se trouvant sur la plaque signalétique de l'outil électroportatif. Les désignations commerciales des différents outils électroportatifs peuvent varier.

Déclaration de conformité CE

Nous déclarons sous notre propre responsabilité que le produit décrit sous « Caractéristiques techniques » est en conformité avec les normes ou documents normatifs suivants : EN 60745 (appareils sans fil) respectivement EN 60335 (chargeurs électriques) conformément aux termes des réglementations 2006/95/CE, 2004/108/CE, 98/37/CE (jusqu'au 28.12.2009), 2006/42/CE (à partir du 29.12.2009).

Dossier technique auprès de :

Robert Bosch GmbH, PT/ESC, D-70745 Leinfelden-Echterdingen

CE 08

Dr. Egbert Schneider
Senior Vice President
Engineering

Dr. Eckerhard Strötgen
Head of Product
Certification

P. A. Müller *J. V. Motzen*

Robert Bosch GmbH, Power Tools Division
D-70745 Leinfelden-Echterdingen
06.08.2008



FICHE MACHINE PORTATIVE

PERCEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : MARCHANDISAGE VISUEL

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
04-MV	BOSCH	PSB 500 RE 3603A27002	107090051	2011
05-MV	BOSCH	PSB 500 RE 3603A27002	8007586	2011
06-MV	BOSCH	PSB 500 RE 3603A27002	107532103	2011
07-MV	BOSCH	PSB 500 RE 3603A27002	8007601	2010

Caractéristiques techniques

Perceuse à percussion	PSB 500 RE	PSB 500 RA
N° d'article	3 603 A27 0..	3 603 A27 0..
Puissance nominale absorbée	W	500
Puissance utile débitée	W	260
Vitesse à vide	tr/min	50 - 3000
Vitesse de rotation nominale	tr/min	2400
Nombre de chocs	tr/min	48000
Couple nominal	Nm	1,1
Couple à puissance débitée max.	Nm	7,5
Rotation à droite/à gauche		•
Dispositif d'aspiration de la poussière		•
Ø collet de broche	mm	43
Ø percage max.		
- Béton	mm	10
- Acier	mm	8
- Bois	mm	25
- avec dispositif d'aspiration monté sur l'appareil	mm	13
Plage de serrage du mandrin	mm	2 - 13
Poids suivant EPTA-Procedure 01/2003		
- avec dispositif d'aspiration	kg	1,8
- sans dispositif d'aspiration	kg	1,5
Classe de protection	[II]	[II]

Ces indications sont valables pour des tensions nominales de [U] 230/240 V. Ces indications peuvent varier pour des tensions plus basses ainsi que pour des versions spécifiques à certains pays.

Respectez impérativement le numéro d'article se trouvant sur la plaque signalétique de l'outil électroportatif. Les désignations commerciales des différents outils électroportatifs peuvent varier.

Déclaration de conformité CE

Nous déclarons sous notre propre responsabilité que le produit décrit sous « Caractéristiques techniques » est en conformité avec les normes ou documents normatifs suivants : EN 60745 conformément aux termes des réglementations en vigueur 2004/108/CE, 98/37/CE (jusqu'au 28.12.2009), 2006/42/CE (à partir du 29.12.2009).

Dossier technique auprès de :
Robert Bosch GmbH, PT/ESC,
D-70745 Leinfelden-Echterdingen

Dr. Egbert Schneider
Senior Vice President
Engineering

Dr. Eckhard Strötgen
Head of Product
Certification

W. Müller *i. V. Möller*
Robert Bosch GmbH, Power Tools Division
D-70745 Leinfelden-Echterdingen
12.02.2009

Bosch Power Tools

2 609 003 375 | (24.9.09)



FICHE MACHINE PORTATIVE

SCIE SAUTEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : MARCHANDISAGE VISUEL

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
08-MV	BOSCH	PST 900 PEL 3603CAO200	6004974	2010
09-MV	BOSCH	PST 900 PEL 3603CAO200	109200532	2010

Déclaration de conformité CE

Nous déclarons sous notre propre responsabilité que le produit décrit sous « Caractéristiques techniques » est en conformité avec les normes ou documents normatifs suivants : EN 60745 conformément aux termes des réglementations en vigueur 2004/108/CE, 98/37/CE (jusqu'au 28.12.2009), 2006/42/CE (à partir du 29.12.2009).

Dossier technique auprès de :

Robert Bosch GmbH, PT/ESC,
D-70745 Leinfelden-Echterdingen

Dr. Egbert Schneider Dr. Eckerhard Strötgen
Senior Vice President Head of Product
Engineering Certification

 
Robert Bosch GmbH, Power Tools Division
D-70745 Leinfelden-Echterdingen
Leinfelden, 21.08.2009

2 609 003 953 | (29.9.09)

Bosch Power Tools

Caractéristiques techniques

Scie sauteuse	PST 900 PEL	PST 1000 PEL	
N° d'article	3 603 CA0 2..	3 603 CA0 3..	
Contrôle du tracé « Cut Control »	•	•	
Variateur de vitesse	•	•	
Présélection de vitesse	•	•	
Mouvement pendulaire	•	•	
Puissance nominale absorbée	W	620	650
Puissance utile débitée	W	340	360
Nombre de courses à vide n ₀	tr/min	500-3100	500-3100
Amplitude de course	mm	23	23
Profondeur de coupe max.			
- dans le bois	mm	90	100
- dans l'aluminium	mm	15	20
- dans l'acier (non-allié)	mm	8	10
Angle de coupe biaise (gauche/droite) max.	"	45	45
Poids suivant EPTA-Procedure 01/2003	kg	2,1	2,2
Classe de protection	II / II	II / II	II / II

Ces indications sont valables pour des tensions nominales de [U] 230/240 V. Ces indications peuvent varier pour des tensions plus basses ainsi que pour des versions spécifiques à certains pays.

Respectez impérativement le numéro d'article se trouvant sur la plaque signalétique de l'outil électroportatif. Les désignations commerciales des différents outils électroportatifs peuvent varier.



FICHE MACHINE PORTATIVE

SCIE SAUTEUSE

N° CR : NC

Espace Atelier : MARCHANDISAGE VISUEL

N°	Fabricant	Type	N° de série	Année
10-MV	BOSCH	PST 800 PEL	3003610	2010

Caractéristiques techniques	PST 700 PE 3 603 C51 1..	PST 800 PEL 3 603 C52 1..	PST 900 PEL 3 603 C53 1..
N° d'article	-	-	-
LaserSlider	•	•	•
Module laser	-	-	-
Commande du nombre de courses	•	•	•
Présélection du nombre des courses	-	•	•
Mouvement pendulaire	-	-	-
Puissance absorbée nominale	W	W	W
Puissance utile	min ⁻¹	min ⁻¹	min ⁻¹
Nombre de courses à vide n_0	mm	mm	mm
Course	23	23	23
Profondeur de coupe max.			
- dans le bois	mm	mm	mm
- dans l'aluminium	12	15	20
- dans l'acier (non-allié)	5	6	10
Angle de coupe (gauche/droite) max.	°	45	45
Poids suivant EPTA-Procéédure 01/2003	kg	2,1	2,1
Classe de protection		<input type="checkbox"/> / II	<input checked="" type="checkbox"/> / II
Ces indications sont valables pour des tensions nominelles de 0,1/230/240 V. Ces indications peuvent varier pour des tensions plus basses ainsi que pour des versions spécifiques à certains pays.			
Respecter impérativement le numéro d'article se trouvant sur la plaque signalétique de l'outil électroportatif. Les désignations commerciales des différents outils électroportatifs peuvent varier.			

Déclaration de conformité CE

PST 700 PE : Nous déclarons sous notre propre responsabilité que ce produit est en conformité avec les normes ou documents normatifs suivants : EN 60745 conformément aux règlements des directives 89/336/CEE, 98/37/CE.

PST 800 PEL/PST 900 PEL : Nous déclarons sous notre propre responsabilité que ce produit est en conformité avec les normes ou documents normatifs suivants : EN 60745, EN 60825-1 conformément aux règlements des directives 89/336/CEE, 98/37/CE.

Dr. Egbert Schneider
Senior Vice President
Engineering

Dr. Eckhard Strötgen
Head of Product
Certification



31.05.2006, Robert Bosch GmbH, Power Tools Division
D-70745 Leonfelden-Echterdingen

